

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de La CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNÉ, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	<u>Absents excusés</u> :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D001*

Objet : Reprise anticipée du résultat 2025 du budget principal

La procédure classique de détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif ou du compte de gestion qui doivent être concordants.

Le résultat positif de la section de fonctionnement doit être affecté par ordre de priorité à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au budget en tenant compte des restes à réaliser de la seule section d'investissement, pour le solde et selon le choix de l'assemblée délibérante, au compte de reports à nouveau créditeur Roo2 et/ou au compte d'affectation en réserve 1068.

Le résultat de la section d'investissement doit être repris à l'identique.

Les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, avant l'adoption du compte administratif. Toutefois, cette reprise anticipée doit s'appuyer sur la procédure réglementaire suivante : les différents éléments faisant l'objet de l'affectation des résultats en procédure classique (restes à réaliser, solde négatif des résultats de l'exercice antérieur, besoin de financement de la section d'investissement) doivent être repris en procédure de reprise anticipée des résultats. Les résultats doivent être repris dans leur totalité, la reprise partielle des résultats étant proscrite même en reprise anticipée des résultats.

La procédure de reprise anticipée des résultats se distingue de la procédure classique en ce que l'affectation en réserve au compte 1068 reste une prévision jusqu'à la production de la délibération d'affectation définitive des résultats intervenant après le vote du compte administratif. Par conséquent, le titre de recette sur le compte 1068 n'est produit qu'à l'issue de la délibération d'affectation des résultats définitifs.

L'affectation anticipée des résultats doit être justifiée par une fiche de calcul de résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable, par le compte de gestion ou à défaut par une balance et par un tableau des résultats de l'exécution et par l'état des restes à réaliser visé par le comptable.

Considérant les comptes du budget principal arrêtés entre la Communauté de communes du Pays fléchois et le comptable public résumés ci-après :

SECTION d'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	4 318 938,93	4 599 807,95	
Résultat de clôture			280 869,02
Resultat N-1 reporté			419 972,05
Résultat de l'exercice N reporté en N+1 en 001			700 841,07
Restes à réaliser	2 363 639,58	1 506 694,33	-856 945,25
Besoin de financement (déficit cumulé)			156 104,18

SECTION de FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	21 889 855,66	22 588 107,89	
Résultat de gestion			698 252,23
Resultat N-1 reporté (002)			3 665 742,23
Résultat N			4 363 994,46
Capitalisation minimum (besoin de financement)			156 104,18
Résultat N reporté en N+1 en 002			4 207 890,28

Après avoir pris connaissance des dépenses et recettes du budget principal de la Communauté de communes du Pays fléchois au titre de l'exercice 2025 et suivant les modalités de l'instruction budgétaire et comptable M57, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à l'affectation du résultat 2025 par anticipation, comme suit :

Après capitalisation du résultat de fonctionnement pour **156 104,18 €** au compte 1068, l'excédent de fonctionnement de **+ 4 207 890,28 €** est reporté au compte 002.

Le résultat cumulé de la section d'investissement **de – 156 104,18 €** se décompose ainsi : un résultat de section de **700 841,07 €** reporté au compte 001 + le solde des restes à réaliser de **– 856 945,25 €**.

Ce dossier a été présenté à la commission Finances qui s'est réunie le 19 février 2026,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver l'affectation anticipée du résultat du budget principal de la Communauté de communes – Exercice 2025, ci-avant proposée.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAI

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de La CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	<u>Absents excusés</u> :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D002*

**Objet : Reprise anticipée du résultat 2025 du budget annexe :
Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)**

La procédure classique de détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif ou du compte de gestion qui doivent être concordants.

Le résultat positif de la section de fonctionnement doit être affecté par ordre de priorité à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au budget en tenant compte des restes à réaliser de la seule section d'investissement, pour le solde et selon le choix de l'assemblée délibérante, au compte de reports à nouveau créditeur 1002 et/ou au compte d'affectation en réserve 1068.

Le résultat de la section d'investissement doit être repris à l'identique.

Les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, avant l'adoption du compte administratif. Toutefois, cette reprise anticipée doit s'appuyer sur la procédure réglementaire suivante : les différents éléments faisant l'objet de l'affectation des résultats en procédure classique (restes à réaliser, solde négatif des résultats de l'exercice antérieur, besoin de financement de la section d'investissement) doivent être repris en procédure de reprise anticipée des résultats. Les résultats doivent être repris dans leur totalité, la reprise partielle des résultats étant proscrite même en reprise anticipée des résultats.

La procédure de reprise anticipée des résultats se distingue de la procédure classique en ce que l'affectation en réserve au compte 1068 reste une prévision jusqu'à la production de la délibération d'affectation définitive des résultats intervenant après le vote du compte administratif. Par conséquent, le titre de recette sur le compte 1068 n'est produit qu'à l'issue de la délibération d'affectation des résultats définitifs.

L'affectation anticipée des résultats doit être justifiée par une fiche de calcul de résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable, par le compte de gestion ou à défaut par une balance et par un tableau des résultats de l'exécution et par l'état des restes à réaliser visé par le comptable.

Considérant les comptes du budget annexe arrêtés entre la Communauté de communes du Pays fléchois et le comptable public résumés ci-après :

SECTION de FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	10 189,20	16 855,00	
Résultat de gestion			6 665,80
Resultat N-1 reporté			22 082,04
Résultat N			28 747,84
Capitalisation minimum (besoin de financement)			0,00
Résultat N reporté en N+1 en 002			28 747,84

SECTION d'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	0,00	0,00	
Résultat de clôture			0,00
Resultat N-1 reporté			0,00
Résultat de l'exercice N reporté en N+1 en 001			0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Besoin de financement (déficit cumulé)			0,00

Après avoir pris connaissance des dépenses et recettes du budget annexe de la Communauté de communes du Pays fléchois au titre de l'exercice 2025 et suivant les modalités de l'instruction budgétaire et comptable M49, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à l'affectation du résultat 2025 par anticipation, comme suit :

Après capitalisation du résultat de fonctionnement pour **0,00 €** au compte 1068, l'excédent de fonctionnement de **+ 28 747,84 €** est reporté au compte 002.

Le résultat cumulé de la section d'investissement est **de 0,00 €**.

Ce dossier a été présenté à la commission Finances qui s'est réunie le 19 février 2026,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver l'affectation anticipée du résultat du budget annexe : Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.), ci-avant exposée.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAI

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de La CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNÉ, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	<u>Absents excusés</u> :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D003*

Objet : Reprise anticipée du résultat 2025 du budget annexe : Parcs d'activités

La procédure classique de détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif ou du compte de gestion qui doivent être concordants.

Le résultat de la section de fonctionnement doit être repris à l'identique

Le résultat de la section d'investissement doit être repris à l'identique.

Les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, avant l'adoption du compte administratif. Les résultats doivent être repris dans leur totalité, la reprise partielle des résultats étant proscrite même en reprise anticipée des résultats.

L'affectation anticipée des résultats doit être justifiée par une fiche de calcul de résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable, par le compte de gestion ou à défaut par une balance et par un tableau des résultats de l'exécution et par l'état des restes à réaliser visé par le comptable.

Les résultats seront définitifs après délibération du compte administratif.

Considérant les comptes du budget annexe arrêtés entre la Communauté de communes du Pays fléchois et le comptable public résumés ci-après :

SECTION d'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	2 001 321,77	2 001 321,77	
Résultat de clôture			0,00
Resultat N-1 reporté			0,00
Résultat de l'exercice N reporté en N+1 en 001			0,00

SECTION de FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	2 001 321,77	2 002 218,87	
Résultat de gestion			897,10
Resultat N-1 reporté			-897,10
Résultat de l'exercice N reporté en N+1 en 002			0,00

Après avoir pris connaissance des dépenses et recettes du budget annexe de la Communauté de communes du Pays fléchois au titre de l'exercice 2025 et suivant les modalités de l'instruction budgétaire et comptable M57, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à l'affectation du résultat 2025 par anticipation, comme suit :

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement est de **de 0,00 €**.

Le résultat cumulé de la section d'investissement **de 0,00 €**.

Il n'y a donc pas de résultat 2025 à reporter sur 2026

Ce dossier a été présenté à la commission Finances qui s'est réunie le 19 février 2026,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver l'affectation anticipée du résultat du budget annexe : Parcs d'activités, ci-avant exposée.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAI

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D004*

Objet : Reprise anticipée du résultat 2025 du budget annexe : Bâtiments économiques

La procédure classique de détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif ou du compte de gestion qui doivent être concordants.

Le résultat positif de la section de fonctionnement doit être affecté par ordre de priorité à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au budget en tenant compte des restes à réaliser de la seule section d'investissement, pour le solde et selon le choix de l'assemblée délibérante, au compte de reports à nouveau créditeur Roo2 et/ou au compte d'affectation en réserve 1068.

Le résultat de la section d'investissement doit être repris à l'identique.

Les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, avant l'adoption du compte administratif. Toutefois, cette reprise anticipée doit s'appuyer sur la procédure réglementaire suivante : les différents éléments faisant l'objet de l'affectation des résultats en procédure classique (restes à réaliser, solde négatif des résultats de l'exercice antérieur, besoin de financement de la section d'investissement) doivent être repris en procédure de reprise anticipée des résultats. Les résultats doivent être repris dans leur totalité, la reprise partielle des résultats étant proscrite même en reprise anticipée des résultats.

La procédure de reprise anticipée des résultats se distingue de la procédure classique en ce que l'affectation en réserve au compte 1068 reste une prévision jusqu'à la production de la délibération d'affectation définitive des résultats intervenant après le vote du compte administratif. Par conséquent, le titre de recette sur le compte 1068 n'est produit qu'à l'issue de la délibération d'affectation des résultats définitifs.

L'affectation anticipée des résultats doit être justifiée par une fiche de calcul de résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable, par le compte de gestion ou à défaut par une balance et par un tableau des résultats de l'exécution et par l'état des restes à réaliser visé par le comptable.

Considérant les comptes du budget annexe arrêtés entre la Communauté de communes du Pays fléchois et le comptable public résumés ci-après :

SECTION d'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	432 509,93	541 788,22	
Résultat de clôture			109 278,29
Resultat N-1 reporté			-321 497,89
Résultat de l'exercice N reporté en N+1 en 001			-212 219,60
Restes à réaliser	0,00	32 730,15	32 730,15
Besoin de financement (déficit cumulé)			179 489,45

SECTION de FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	440 979,30	571 534,05	
Résultat de gestion			130 554,75
Resultat N-1 reporté			49 639,75
Résultat N			180 194,50
Capitalisation minimum (besoin de financement)			179 489,45
Résultat N reporté en N+1 en 002			705,05

Après avoir pris connaissance des dépenses et recettes du budget annexe de la Communauté de communes du Pays fléchois au titre de l'exercice 2025 et suivant les modalités de l'instruction budgétaire et comptable M57, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à l'affectation du résultat 2025 par anticipation, comme suit :

Après capitalisation du résultat de fonctionnement pour **179 489,45 €** au compte 1068, l'excédent de fonctionnement de **+ 705,05 €** est reporté au compte 002.

Le résultat cumulé de la section d'investissement **de – 179 489,45€** se décompose ainsi : un résultat de section de **– 212 219,60 €** reporté au compte 001 + le solde des restes à réaliser de **+ 32 730,15 €**.

Ce dossier a été présenté à la commission Finances qui s'est réunie le 19 février 2026,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver l'affectation anticipée du résultat du budget annexe : Bâtiments économiques, ci-avant exposée.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	<u>Absents excusés</u> :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D005*

Objet : Fiscalité directe locale pour 2026 – Vote des taux

Madame la Présidente rappelle aux membres du Conseil Communautaire que chaque année les taux de fiscalité locale doivent être présentés au conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- De reconduire les taux 2025 pour l'année 2026, pour les impôts locaux soit :
 - 3,90 % sur le foncier bâti
 - 2,00 % sur le foncier non bâti
 - 25,88 % sur la cotisation foncière des entreprises
 - 10,13 % pour la taxe d'habitation

- D'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'état 1259.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D006*

Objet : Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2026

Vu la délibération DAG180111D007 en date du 11 janvier 2018 instituant la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

Conformément à l'article 1530 bis du Code général des impôts, il incombe à l'organe délibérant de l'EPCI compétent d'arrêter chaque année le produit de la taxe instituée en vue de financer la compétence GEMAPI.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 216 000 € pour l'année 2026 ;
- De charger Madame la Présidente, ou son représentant, de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D007*

Objet : Vote du budget primitif 2026 – budget principal : Communauté de communes du Pays fléchois

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

Considérant la délibération DAG240404D002 du 04 avril 2024 approuvant le règlement budgétaire et financier,

Considérant la délibération DAG251218D016 du 18 décembre 2025 approuvant le rapport égalité hommes / femmes,

Considérant la délibération DAG260129D001 du 29 janvier 2026 actant la tenue d'un débat d'orientations budgétaires,

Considérant l'envoi du Budget primitif à l'ensemble des élus le 20 février 2026,

Considérant la reprise anticipée des résultats N-1 au budget primitif N,

Ce dossier a été présenté à la commission des Finances en date du 19 février 2026.

Les éléments de comparaison se font avec le total des crédits ouverts en N-1.

Les éléments synthétiques du budget sont rappelés ci-après.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à un total de **26 638 000 €**, dont :

- **22 175 109,72 €** de recettes réelles de fonctionnement,
- **255 000 €** de recettes d'ordre de fonctionnement,
- **4 207 890.28 €** de résultat de fonctionnement reporté.

Vous trouverez ci-dessous, le détail des recettes de fonctionnement par chapitre budgétaire :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Affectations de (budgets (3)	131 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod services, domaine, vivres (vivres)	4 050 490,00	0,00	4 073 490,00	4 073 490,00	4 073 490,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	5 747 161,63	0,00	5 894 396,35	5 894 396,35	5 894 396,35
731	Fiscalité locale	7 319 268,00	0,00	7 323 268,00	7 323 268,00	7 323 268,00
74	Distributions et participations (3)	4 557 356,00	0,00	4 132 435,00	4 132 435,00	4 132 435,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	858 981,00	0,00	820 161,28	820 161,28	820 161,28
Total des recettes de gestion courante		22 593 569,63	0,00	22 174 742,63	22 174 742,63	22 174 742,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	158 745,38	0,00	367,09	367,09	367,09
78	Reprises amort, dépréciations, prov. (extra-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		22 662 315,01	0,00	22 175 109,72	22 175 109,72	22 175 109,72
042	Opérations (outré) entre sections (4) (5)	250 000,00		255 000,00	255 000,00	255 000,00
043	Opérations entre (intérieur) de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		250 000,00		255 000,00	255 000,00	255 000,00
TOTAL		22 912 315,01	0,00	22 430 109,72	22 430 109,72	22 430 109,72
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						4 207 890,28
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						26 638 000,00

Les dépenses d'investissement s'élèvent à un total de **6 618 360.42 €** dont :

- **6 233 360.42 €** de dépenses réelles d'investissement,
- **385 000 €** de dépenses d'ordre d'investissement,

Ainsi que des RAR pour 2 363 639.58 €
Soit un cumul BP + RAR de 8 982 000 €

La section de fonctionnement dégage donc un autofinancement de 4 964 000 €.

Vous trouverez ci-dessous, le détail des dépenses d'investissement par chapitre budgétaire :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	585 461,80	275 716,47	627 500,00	627 500,00	903 216,47
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	367 000,00	60 000,00	35 000,00	35 000,00	95 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 869 778,85	729 460,58	1 231 600,00	1 231 600,00	1 961 060,58
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 493 794,62	1 298 072,53	2 944 480,02	2 944 480,02	4 242 552,55
Total des dépenses d'équipement		7 316 035,27	2 363 249,58	4 838 580,02	4 838 580,02	7 201 829,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	979 500,00	0,00	1 015 748,00	1 015 748,00	1 015 748,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
Total des dépenses financières		1 201 501,69	0,00	1 144 780,40	1 144 780,40	1 144 780,40
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	301 558,92	390,00	250 000,00	250 000,00	250 390,00
Total des dépenses réelles d'investissement		8 819 095,88	2 363 639,58	6 233 360,42	6 233 360,42	8 597 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	270 000,00		255 000,00	255 000,00	255 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	55 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		325 000,00		385 000,00	385 000,00	385 000,00
TOTAL		9 144 095,88	2 363 639,58	6 618 360,42	6 618 360,42	8 982 000,00
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						8 982 000,00

Les recettes d'investissement s'élèvent à un total de **6 774 464.60 €**, dont :

- **1 425 464.60 €** de recettes réelles d'investissement,
- **5 349 000 €** de recettes d'ordre d'investissement,
- **700 841,01 €** de résultat reporté.

Ainsi que des RAR pour 1 506 694.33 €

Soit un cumul BP + RAR + Résultat n-1 de 8 982 000 €

Vous trouverez ci-dessous, le détail des recettes d'investissement par chapitre budgétaire :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 737 904,79	791 231,54	513 673,60	513 673,60	1 304 905,14
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 737 904,79	1 291 231,54	1 013 673,60	1 013 673,60	2 304 905,14
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	241 092,02	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	410 951,28	0,00	156 104,18	156 104,18	156 104,18
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	66 646,00	166 904,00	0,00	0,00	166 904,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	5 686,82	5 686,82	5 686,82
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	14 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-28 663,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		709 976,30	166 904,00	161 791,00	161 791,00	328 695,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	280 774,25	48 558,79	250 000,00	250 000,00	298 558,79
Total des recettes réelles d'investissement		3 728 655,34	1 506 694,33	1 425 464,60	1 425 464,60	2 932 158,93

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 882 191,88		3 319 000,00	3 319 000,00	3 319 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 058 276,61		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	55 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 995 468,49		5 349 000,00	5 349 000,00	5 349 000,00

TOTAL	8 724 123,83	1 506 694,33	6 774 464,60	6 774 464,60	8 281 158,93
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					700 841,07

=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					8 982 000,00

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'adopter le budget primitif de la Communauté de communes du Pays fléchois pour l'exercice 2026, et notamment de permettre la souscription des emprunts, le versement des subventions prévues au budget ainsi que les flux croisés entre le budget principal et les budgets annexes.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS EPCI

Numéro SIRET : 24720034800115
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SABLE

Budget primitif relatif à l'exercice 2026 voté par Nature

Budget principal

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le



ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D007-BF

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	48
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	49
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	55
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	79
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	80
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	86
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	96
A2.938 - Fonction 8 - Transports	102

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	106
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	107
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	112
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	113
B3.1 - Etat des provisions constituées	114
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	116
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	119
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	120
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	121
B9 - Etat du personnel	122
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	128
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	129
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	130
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	131
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	132
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	133
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	135
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	136
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	137
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	139
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	142

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	28 288

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	371,61

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	757,18
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	783,91
3	Dépenses d'équipement brut / population	254,59
4	Encours de dette / population (2) (3)	392,18
5	DGF / population	55,82
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	49,04 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101,15%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	32,48%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	50,03%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	8.23 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	26 208 794,59	27 187 915,84	4 085 714,28	A1 5 064 835,53
Investissement	4 318 938,93	4 599 807,95	(3) 419 972,05	A2 700 841,07
Fonctionnement	21 889 855,66	22 588 107,89	(4) 3 665 742,23	A3 4 363 994,46

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses		Recettes		
TOTAL des RAR	I + II 2 363 639,58	III + IV	1 506 694,33	B1	-856 945,25
Investissement	I 2 363 639,58	III	1 506 694,33	B2	-856 945,25
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	4 207 890,28
Investissement	A2 + B2	-156 104,18
Fonctionnement	A3 + B3	4 363 994,46

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 363 639,58
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	275 716,47
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	60 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	729 460,58
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 298 072,53
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	390,00
458101	ARGANCE	390,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 506 694,33
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	958 135,54
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	48 558,79
458201	ARGANCE	42 933,79
458202	VERDUN	5 625,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	6 618 360,42	6 774 464,60
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 363 639,58	1 506 694,33
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 700 841,07
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		8 982 000,00	8 982 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	26 638 000,00	22 430 109,72
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 207 890,28
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		26 638 000,00	26 638 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		35 620 000,00	35 620 000,00

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2025-D001	BACS DE COLLECTE DECHETS	20, 21	102 000,00
TOTAL			102 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	102 000,00
----------------------	-------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	585 461,80	275 716,47	627 500,00	627 500,00	903 216,47
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	367 000,00	60 000,00	35 000,00	35 000,00	95 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 869 778,85	729 460,58	1 231 600,00	1 231 600,00	1 961 060,58
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 493 794,62	1 298 072,53	2 944 480,02	2 944 480,02	4 242 552,55
Total des dépenses d'équipement		7 316 035,27	2 363 249,58	4 838 580,02	4 838 580,02	7 201 829,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	979 500,00	0,00	1 015 748,00	1 015 748,00	1 015 748,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
Total des dépenses financières		1 201 501,69	0,00	1 144 780,40	1 144 780,40	1 144 780,40
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	301 558,92	390,00	250 000,00	250 000,00	250 390,00
Total des dépenses réelles d'investissement		8 819 095,88	2 363 639,58	6 233 360,42	6 233 360,42	8 597 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	270 000,00		255 000,00	255 000,00	255 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	55 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		325 000,00		385 000,00	385 000,00	385 000,00

TOTAL	9 144 095,88	2 363 639,58	6 618 360,42	6 618 360,42	8 982 000,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 982 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 737 904,79	791 231,54	513 673,60	513 673,60	1 304 905,14
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 737 904,79	1 291 231,54	1 013 673,60	1 013 673,60	2 304 905,14
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	241 092,02	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	410 951,28	0,00	156 104,18	156 104,18	156 104,18
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	66 646,00	166 904,00	0,00	0,00	166 904,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	5 686,82	5 686,82	5 686,82
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	14 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-28 663,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		709 976,30	166 904,00	161 791,00	161 791,00	328 695,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	280 774,25	48 558,79	250 000,00	250 000,00	298 558,79
Total des recettes réelles d'investissement		3 728 655,34	1 506 694,33	1 425 464,60	1 425 464,60	2 932 158,93

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 882 191,88		3 319 000,00	3 319 000,00	3 319 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 058 276,61		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	55 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 995 468,49		5 349 000,00	5 349 000,00	5 349 000,00

TOTAL	8 724 123,83	1 506 694,33	6 774 464,60	6 774 464,60	8 281 158,93
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	700 841,07
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 982 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	4 964 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	7 604 700,59	0,00	7 069 740,00	7 069 740,00	7 069 740,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 129 833,00	0,00	10 502 850,00	10 502 850,00	10 502 850,00
014	Atténuations de produits	1 703 222,75	0,00	1 532 752,95	1 532 752,95	1 532 752,95
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 907 332,41	0,00	2 007 625,00	2 007 625,00	2 007 625,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		21 345 088,75	0,00	21 112 967,95	21 112 967,95	21 112 967,95
66	Charges financières	209 000,00	0,00	211 004,00	211 004,00	211 004,00
67	Charges spécifiques (3)	12 500,00	0,00	18 028,05	18 028,05	18 028,05
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	91 000,00		77 000,00	77 000,00	77 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		21 657 588,75	0,00	21 419 000,00	21 419 000,00	21 419 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 882 191,88		3 319 000,00	3 319 000,00	3 319 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 058 276,61		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 940 468,49		5 219 000,00	5 219 000,00	5 219 000,00

TOTAL	26 598 057,24	0,00	26 638 000,00	26 638 000,00	26 638 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 638 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	130 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 060 802,00	0,00	3 873 490,00	3 873 490,00	3 873 490,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	5 747 161,63	0,00	5 894 396,35	5 894 396,35	5 894 396,35
731	Fiscalité locale	7 319 269,00	0,00	7 323 260,00	7 323 260,00	7 323 260,00
74	Dotations et participations (3)	4 557 356,00	0,00	4 132 435,00	4 132 435,00	4 132 435,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	688 981,00	0,00	820 161,28	820 161,28	820 161,28
Total des recettes de gestion courante		22 503 569,63	0,00	22 174 742,63	22 174 742,63	22 174 742,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	158 745,38	0,00	367,09	367,09	367,09
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		22 662 315,01	0,00	22 175 109,72	22 175 109,72	22 175 109,72

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	270 000,00		255 000,00	255 000,00	255 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		270 000,00		255 000,00	255 000,00	255 000,00

TOTAL	22 932 315,01	0,00	22 430 109,72	22 430 109,72	22 430 109,72
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 207 890,28
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 638 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 964 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	215 000,00	215 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 015 748,00	0,00	1 015 748,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	903 216,47	0,00	903 216,47
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	95 000,00	0,00	95 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 961 060,58	0,00	1 961 060,58
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	4 242 552,55	170 000,00	4 412 552,55
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	129 032,40	0,00	129 032,40
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	250 390,00	0,00	250 390,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 597 000,00	385 000,00	8 982 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 982 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	7 069 740,00		7 069 740,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	10 502 850,00		10 502 850,00
014	Atténuations de produits	1 532 752,95		1 532 752,95
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 007 625,00	0,00	2 007 625,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	211 004,00	0,00	211 004,00
67	Charges spécifiques (9)	18 028,05	0,00	18 028,05
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	77 000,00	1 900 000,00	1 977 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		3 319 000,00	3 319 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		21 419 000,00	5 219 000,00	26 638 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 638 000,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 471 809,14	0,00	1 471 809,14
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 005 686,82	0,00	1 005 686,82
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	30 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 900 000,00	1 900 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	298 558,79	0,00	298 558,79
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 319 000,00	3 319 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 776 054,75	5 349 000,00	8 125 054,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	700 841,07
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	156 104,18
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 982 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	131 000,00		131 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 873 490,00		3 873 490,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 894 396,35		5 894 396,35
731	Fiscalité locale	7 323 260,00		7 323 260,00
74	Dotations et participations (8)	4 132 435,00		4 132 435,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	820 161,28	0,00	820 161,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	367,09	215 000,00	215 367,09
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		22 175 109,72	255 000,00	22 430 109,72

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			4 207 890,28
			=
			26 638 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 144 095,88	2 363 639,58	102 000,00	6 618 360,42	6 618 360,42	1 152 000,00	5 466 360,42	8 982 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	585 461,80	275 716,47	102 000,00	627 500,00	627 500,00	360 000,00	267 500,00	903 216,47
204	Subventions d'équipement versées (9)	367 000,00	60 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	95 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 869 778,85	729 460,58	0,00	1 231 600,00	1 231 600,00	792 000,00	439 600,00	1 961 060,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 493 794,62	1 298 072,53	0,00	2 944 480,02	2 944 480,02	0,00	2 944 480,02	4 242 552,55
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 316 035,27	2 363 249,58	102 000,00	4 838 580,02	4 838 580,02	1 152 000,00	3 686 580,02	7 201 829,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	979 500,00	0,00		1 015 748,00	1 015 748,00		1 015 748,00	1 015 748,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	222 001,69	0,00	0,00	129 032,40	129 032,40	0,00	129 032,40	129 032,40
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 201 501,69	0,00	0,00	1 144 780,40	1 144 780,40	0,00	1 144 780,40	1 144 780,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	301 558,92	390,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 390,00
Total des dépenses réelles		8 819 095,88	2 363 639,58	102 000,00	6 233 360,42	6 233 360,42	1 152 000,00	5 081 360,42	8 597 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	270 000,00			255 000,00	255 000,00		255 000,00	255 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	55 000,00			130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
Total des dépenses d'ordre		325 000,00			385 000,00	385 000,00		385 000,00	385 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	8 982 000,00
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 313 172,55	1 506 694,33	6 618 360,42	6 618 360,42	8 125 054,75
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 737 904,79	791 231,54	513 673,60	513 673,60	1 304 905,14
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 737 904,79	1 291 231,54	1 013 673,60	1 013 673,60	2 304 905,14
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	241 092,02	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	66 646,00	166 904,00	0,00	0,00	166 904,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	0,00	5 686,82	5 686,82	5 686,82
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	14 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-28 663,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		299 025,02	166 904,00	5 686,82	5 686,82	172 590,82
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	280 774,25	48 558,79	250 000,00	250 000,00	298 558,79
Total des recettes réelles		3 317 704,06	1 506 694,33	1 269 360,42	1 269 360,42	2 776 054,75
021	Virement de la section de fonctionnement	2 882 191,88		3 319 000,00	3 319 000,00	3 319 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 058 276,61		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	55 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des recettes d'ordre		4 995 468,49		5 349 000,00	5 349 000,00	5 349 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	700 841,07
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	156 104,18
---------------------------------------	-------------------

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					8 982 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		9 144 095,88	2 363 639,58	102 000,00	6 618 360,42	6 618 360,42	1 152 000,00	5 466 360,42	8 982 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	585 461,80	275 716,47	102 000,00	627 500,00	627 500,00	360 000,00	267 500,00	903 216,47
202	Frais réalisation documents urbanisme	231 962,00	172 782,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	192 782,00
2031	Frais d'études	273 413,00	79 022,07		475 500,00	475 500,00	360 000,00	115 500,00	554 522,07
2051	Concessions, droits similaires	43 516,80	6 024,00		99 000,00	99 000,00	0,00	99 000,00	105 024,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	36 570,00	17 888,40		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	50 888,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	367 000,00	60 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	95 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	67 000,00	60 000,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	90 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 869 778,85	729 460,58	0,00	1 231 600,00	1 231 600,00	792 000,00	439 600,00	1 961 060,58
2111	Terrains nus	51 299,37	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 930,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	7 600,00	4 415,62		0,00	0,00	0,00	0,00	4 415,62
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	25 081,20	6 126,00		0,00	0,00	0,00	0,00	6 126,00
21828	Autres matériels de transport	1 371 790,81	704 913,40		215 000,00	215 000,00	0,00	215 000,00	919 913,40
21838	Autre matériel informatique	38 173,20	976,68		51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 976,68
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	20 068,06	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	353 835,41	13 028,88		937 600,00	937 600,00	792 000,00	145 600,00	950 628,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 493 794,62	1 298 072,53	0,00	2 944 480,02	2 944 480,02	0,00	2 944 480,02	4 242 552,55

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2312	Agencements et aménagements de terrains	12 960,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 632 318,64	367 403,56		689 480,02	689 480,02	0,00	689 480,02	1 056 883,58
2314	Constructions sur sol d'autrui	685 529,24	49 072,53		959 000,00	959 000,00	0,00	959 000,00	1 008 072,53
2315	Install., matériel et outill. technique	13 800,00	13 710,68		0,00	0,00	0,00	0,00	13 710,68
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 149 186,74	856 535,15		1 296 000,00	1 296 000,00	0,00	1 296 000,00	2 152 535,15
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	11 350,61		0,00	0,00	0,00	0,00	11 350,61
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 316 035,27	2 363 249,58	102 000,00	4 838 580,02	4 838 580,02	1 152 000,00	3 686 580,02	7 201 829,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	979 500,00	0,00		1 015 748,00	1 015 748,00		1 015 748,00	1 015 748,00
1641	Emprunts en euros	974 500,00	0,00		1 010 748,00	1 010 748,00		1 010 748,00	1 010 748,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	222 001,69	0,00	0,00	129 032,40	129 032,40	0,00	129 032,40	129 032,40
276351	Créance GFP de rattachement	222 001,69	0,00		129 032,40	129 032,40	0,00	129 032,40	129 032,40
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 201 501,69	0,00	0,00	1 144 780,40	1 144 780,40	0,00	1 144 780,40	1 144 780,40
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	301 558,92	390,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 390,00
458101	ARGANCE	49 530,00	390,00		0,00	0,00	0,00	0,00	390,00
458102	VERDUN	5 535,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458103	SERVICE COMMUN VOIRIE	94 438,92	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458199	ANNEE EN COURS	152 055,00	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
Total des dépenses réelles		8 819 095,88	2 363 639,58	102 000,00	6 233 360,42	6 233 360,42	1 152 000,00	5 081 360,42	8 597 000,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	270 000,00			255 000,00	255 000,00		255 000,00	255 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	230 000,00			215 000,00	215 000,00		215 000,00	215 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	60 000,00			56 000,00	56 000,00		56 000,00	56 000,00
13912	Subv. transf. Régions	75 000,00			73 000,00	73 000,00		73 000,00	73 000,00
13913	Subv. transf. Départements	20 000,00			19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	15 000,00			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
139178	Autres fonds européens	3 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	40 000,00			37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
13938	Autres fonds équip. transférables	7 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
	Charges transférées (7)	40 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	40 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	55 000,00			130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
2313	Constructions	55 000,00			130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		325 000,00			385 000,00	385 000,00		385 000,00	385 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		8 313 172,55	1 506 694,33	6 618 360,42	6 618 360,42	8 125 054,75
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 737 904,79	791 231,54	513 673,60	513 673,60	1 304 905,14
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	42 121,00	13 500,00	0,00	0,00	13 500,00
1313	Subv. transf. Départements	130 000,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	154 400,00	28 266,00	238 673,60	238 673,60	266 939,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	195 967,00	48 467,00	275 000,00	275 000,00	323 467,00
1322	Subv. non transf. Régions	76 644,50	117 110,26	0,00	0,00	117 110,26
1323	Subv. non transf. Départements	127 954,00	127 954,00	0,00	0,00	127 954,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	195 069,90	224 785,89	0,00	0,00	224 785,89
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	123 400,00	123 400,00	0,00	0,00	123 400,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	687 748,39	27 748,39	0,00	0,00	27 748,39
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 737 904,79	1 291 231,54	1 013 673,60	1 013 673,60	2 304 905,14
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	241 092,02	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	241 092,02	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	66 646,00	166 904,00	0,00	0,00	166 904,00
1382	Subv non transf Régions	26 646,00	40 874,00	0,00	0,00	40 874,00
1383	Subv non transf Départements	40 000,00	126 030,00	0,00	0,00	126 030,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	0,00	5 686,82	5 686,82	5 686,82
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	5 686,82	5 686,82	5 686,82
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	14 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27632	Créance Régions	14 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-28 663,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes financières		299 025,02	166 904,00	5 686,82	5 686,82	172 590,82
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	280 774,25	48 558,79	250 000,00	250 000,00	298 558,79
Total des recettes réelles		3 317 704,06	1 506 694,33	1 269 360,42	1 269 360,42	2 776 054,75
021	Virement de la section de fonctionnement	2 882 191,88		3 319 000,00	3 319 000,00	3 319 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 058 276,61		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	24 241,26		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	134 035,35		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	72 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
28031	Frais d'études	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	142 000,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	549 000,00		545 000,00	545 000,00	545 000,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	191 000,00		191 000,00	191 000,00	191 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
281318	Autres bâtiments publics	13 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
281321	Immeubles de rapport	320 000,00		325 000,00	325 000,00	325 000,00
281351	Bâtiments publics	17 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
28138	Autres constructions	14 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
2815731	Matériel roulant	28 000,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	36 000,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	17 000,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
281748	Sol autrui - Autres construct° (mad)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281828	Autres matériels de transport	248 000,00		248 000,00	248 000,00	248 000,00
281838	Autre matériel informatique	65 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	31 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00
28188	Autres immo. corporelles	52 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	55 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
2031	Frais d'études	5 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	50 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		4 995 468,49		5 349 000,00	5 349 000,00	5 349 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		26 598 057,24	0,00	0,00	26 638 000,00	26 638 000,00	0,00	26 638 000,00	26 638 000,00
011	Charges à caractère général (3)	7 604 700,59	0,00	0,00	7 069 740,00	7 069 740,00	0,00	7 069 740,00	7 069 740,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 129 833,00	0,00		10 502 850,00	10 502 850,00		10 502 850,00	10 502 850,00
014	Atténuations de produits	1 703 222,75	0,00		1 532 752,95	1 532 752,95		1 532 752,95	1 532 752,95
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 907 332,41	0,00	0,00	2 007 625,00	2 007 625,00	0,00	2 007 625,00	2 007 625,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		21 345 088,75	0,00	0,00	21 112 967,95	21 112 967,95	0,00	21 112 967,95	21 112 967,95
66	Charges financières	209 000,00	0,00		211 004,00	211 004,00		211 004,00	211 004,00
67	Charges spécifiques (3)	12 500,00	0,00		18 028,05	18 028,05		18 028,05	18 028,05
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	91 000,00			77 000,00	77 000,00		77 000,00	77 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		312 500,00	0,00	0,00	306 032,05	306 032,05		306 032,05	306 032,05
Total des dépenses réelles		21 657 588,75	0,00	0,00	21 419 000,00	21 419 000,00	0,00	21 419 000,00	21 419 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 882 191,88			3 319 000,00	3 319 000,00		3 319 000,00	3 319 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 058 276,61			1 900 000,00	1 900 000,00		1 900 000,00	1 900 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 940 468,49			5 219 000,00	5 219 000,00		5 219 000,00	5 219 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	26 638 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		22 932 315,01	0,00	22 430 109,72	22 430 109,72	22 430 109,72
013	Atténuations de charges (2)	130 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 060 802,00	0,00	3 873 490,00	3 873 490,00	3 873 490,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 747 161,63	0,00	5 894 396,35	5 894 396,35	5 894 396,35
731	Fiscalité locale	7 319 269,00	0,00	7 323 260,00	7 323 260,00	7 323 260,00
74	Dotations et participations (2)	4 557 356,00	0,00	4 132 435,00	4 132 435,00	4 132 435,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	688 981,00	0,00	820 161,28	820 161,28	820 161,28
Total des recettes de gestion des services		22 503 569,63	0,00	22 174 742,63	22 174 742,63	22 174 742,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	158 745,38	0,00	367,09	367,09	367,09
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		158 745,38	0,00	367,09	367,09	367,09
Total des recettes réelles		22 662 315,01	0,00	22 175 109,72	22 175 109,72	22 175 109,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	270 000,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		270 000,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	4 207 890,28
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	26 638 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		26 598 057,24	0,00	0,00	26 638 000,00	26 638 000,00	0,00	26 638 000,00	26 638 000,00
011	Charges à caractère général (4)	7 604 700,59	0,00	0,00	7 069 740,00	7 069 740,00	0,00	7 069 740,00	7 069 740,00
6042	Achats de prestations de services	149 918,58	0,00		155 000,00	155 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00
60611	Eau et assainissement	82 500,00	0,00		76 550,00	76 550,00	0,00	76 550,00	76 550,00
60612	Energie - Electricité	268 300,00	0,00		231 100,00	231 100,00	0,00	231 100,00	231 100,00
60613	Chauffage urbain	180 550,00	0,00		143 700,00	143 700,00	0,00	143 700,00	143 700,00
60621	Combustibles	55 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60622	Carburants	7 425,00	0,00		9 600,00	9 600,00	0,00	9 600,00	9 600,00
60623	Alimentation	188 815,00	0,00		197 325,00	197 325,00	0,00	197 325,00	197 325,00
60628	Autres fournitures non stockées	8 642,00	0,00		8 425,00	8 425,00	0,00	8 425,00	8 425,00
60631	Fournitures d'entretien	26 391,00	0,00		18 970,00	18 970,00	0,00	18 970,00	18 970,00
60632	Fournitures de petit équipement	358 559,20	0,00		403 895,00	403 895,00	0,00	403 895,00	403 895,00
60633	Fournitures de voirie	220 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	75 300,00	0,00		35 200,00	35 200,00	0,00	35 200,00	35 200,00
6064	Fournitures administratives	17 140,00	0,00		17 820,00	17 820,00	0,00	17 820,00	17 820,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	40 550,00	0,00		41 500,00	41 500,00	0,00	41 500,00	41 500,00
6068	Autres matières et fournitures	55 030,00	0,00		68 030,00	68 030,00	0,00	68 030,00	68 030,00
611	Contrats de prestations de services	2 043 300,00	0,00		1 882 700,00	1 882 700,00	0,00	1 882 700,00	1 882 700,00
6132	Locations immobilières	85 500,00	0,00		82 200,00	82 200,00	0,00	82 200,00	82 200,00
61351	Matériel roulant	21 700,00	0,00		29 900,00	29 900,00	0,00	29 900,00	29 900,00
61358	Autres	31 569,00	0,00		27 300,00	27 300,00	0,00	27 300,00	27 300,00
61521	Entretien terrains	187 500,00	0,00		206 848,00	206 848,00	0,00	206 848,00	206 848,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	96 700,00	0,00		97 200,00	97 200,00	0,00	97 200,00	97 200,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	64 000,00	0,00		45 600,00	45 600,00	0,00	45 600,00	45 600,00
615231	Entretien, réparations voiries	596 642,00	0,00		593 642,00	593 642,00	0,00	593 642,00	593 642,00
615232	Entretien, réparations réseaux	303 524,00	0,00		340 524,00	340 524,00	0,00	340 524,00	340 524,00
61551	Entretien matériel roulant	125 300,00	0,00		120 400,00	120 400,00	0,00	120 400,00	120 400,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 324,00	0,00		19 200,00	19 200,00	0,00	19 200,00	19 200,00
6156	Maintenance	154 386,00	0,00		168 756,00	168 756,00	0,00	168 756,00	168 756,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6168	Autres primes d'assurance	131 985,00	0,00		136 200,00	136 200,00	0,00	136 200,00	136 200,00
617	Etudes et recherches	187 400,00	0,00		174 000,00	174 000,00	0,00	174 000,00	174 000,00
6182	Documentation générale et technique	20 100,00	0,00		17 100,00	17 100,00	0,00	17 100,00	17 100,00
6184	Versements à des organismes de formation	66 922,00	0,00		66 100,00	66 100,00	0,00	66 100,00	66 100,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	19 320,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00
6228	Divers	3 000,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6231	Annonces et insertions	10 299,00	0,00		11 650,00	11 650,00	0,00	11 650,00	11 650,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 600,00	0,00		13 850,00	13 850,00	0,00	13 850,00	13 850,00
6233	Foires et expositions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6234	Réceptions	51 296,00	0,00		35 680,00	35 680,00	0,00	35 680,00	35 680,00
6236	Catalogues et imprimés	40 676,80	0,00		44 650,00	44 650,00	0,00	44 650,00	44 650,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		116 100,00	116 100,00	0,00	116 100,00	116 100,00
6247	Transports collectifs	108 810,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6248	Divers	14 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	10 000,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
6262	Frais de télécommunications	65 790,00	0,00		67 640,00	67 640,00	0,00	67 640,00	67 640,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500,00	0,00		3 510,00	3 510,00	0,00	3 510,00	3 510,00
6281	Concours divers (cotisations)	78 400,00	0,00		30 300,00	30 300,00	0,00	30 300,00	30 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	157 000,00	0,00		178 000,00	178 000,00	0,00	178 000,00	178 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	208 150,00	0,00		178 050,00	178 050,00	0,00	178 050,00	178 050,00
62878	Remb. frais à des tiers	5 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	881 567,01	0,00		816 545,00	816 545,00	0,00	816 545,00	816 545,00
63512	Taxes foncières	29 200,00	0,00		30 100,00	30 100,00	0,00	30 100,00	30 100,00
63513	Autres impôts locaux	3 300,00	0,00		4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 569,00	0,00		4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	25 750,00	0,00		12 880,00	12 880,00	0,00	12 880,00	12 880,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	10 129 833,00	0,00		10 502 850,00	10 502 850,00		10 502 850,00	10 502 850,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	520 633,00	0,00		472 600,00	472 600,00		472 600,00	472 600,00
6218	Autre personnel extérieur	76 900,00	0,00		36 750,00	36 750,00		36 750,00	36 750,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	27 300,00	0,00		26 800,00	26 800,00		26 800,00	26 800,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	112 800,00	0,00		105 900,00	105 900,00		105 900,00	105 900,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 600 400,00	0,00		4 154 100,00	4 154 100,00		4 154 100,00	4 154 100,00
64112	SFT, indemnité de résidence	68 100,00	0,00		70 400,00	70 400,00		70 400,00	70 400,00
64113	NBI	57 700,00	0,00		53 200,00	53 200,00		53 200,00	53 200,00
64118	Autres indemnités	846 100,00	0,00		870 100,00	870 100,00		870 100,00	870 100,00
64131	Rémunérations	1 826 600,00	0,00		1 663 400,00	1 663 400,00		1 663 400,00	1 663 400,00
64138	Primes et autres indemnités	243 300,00	0,00		273 100,00	273 100,00		273 100,00	273 100,00
6417	Rémunérations des apprentis	28 400,00	0,00		19 600,00	19 600,00		19 600,00	19 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 099 700,00	0,00		1 089 300,00	1 089 300,00		1 089 300,00	1 089 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 367 800,00	0,00		1 423 700,00	1 423 700,00		1 423 700,00	1 423 700,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	78 000,00	0,00		75 400,00	75 400,00		75 400,00	75 400,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	95 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	100,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
64731	Allocations chômage versées directement	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	58 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	17 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits	1 703 222,75	0,00		1 532 752,95	1 532 752,95		1 532 752,95	1 532 752,95
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	400,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	6 900,00	0,00		6 900,00	6 900,00		6 900,00	6 900,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	42 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	29 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
739211	Attribution de compensation	1 622 472,75	0,00		1 470 002,95	1 470 002,95		1 470 002,95	1 470 002,95
7398	Revers., restitutions et prél. divers	2 450,00	0,00		2 450,00	2 450,00		2 450,00	2 450,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 907 332,41	0,00	0,00	2 007 625,00	2 007 625,00	0,00	2 007 625,00	2 007 625,00
65131	Bourses	6 960,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
65311	Indemnités de fonction	125 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65313	Cotisations de retraite	12 000,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65315	Formation	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	555 330,00	0,00		562 389,00	562 389,00	0,00	562 389,00	562 389,00
65568	Autres contributions	567 987,00	0,00		561 270,00	561 270,00	0,00	561 270,00	561 270,00
6558	Autres contributions obligatoires	33 000,00	0,00		77 000,00	77 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	65 000,00	0,00		67 500,00	67 500,00	0,00	67 500,00	67 500,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	163 245,41	0,00		134 000,00	134 000,00	0,00	134 000,00	134 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	220 460,00	0,00		227 408,00	227 408,00	0,00	227 408,00	227 408,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	60 350,00	0,00		94 758,00	94 758,00	0,00	94 758,00	94 758,00
65818	Autres	39 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
65888	Autres	31 000,00	0,00		40 100,00	40 100,00	0,00	40 100,00	40 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		21 345 088,75	0,00	0,00	21 112 967,95	21 112 967,95	0,00	21 112 967,95	21 112 967,95
66	Charges financières	209 000,00	0,00		211 004,00	211 004,00		211 004,00	211 004,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	205 000,00	0,00		220 004,00	220 004,00		220 004,00	220 004,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 000,00	0,00		-10 000,00	-10 000,00		-10 000,00	-10 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	12 500,00	0,00		18 028,05	18 028,05		18 028,05	18 028,05
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	12 500,00	0,00		18 028,05	18 028,05		18 028,05	18 028,05
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	91 000,00			77 000,00	77 000,00		77 000,00	77 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			47 000,00	47 000,00		47 000,00	47 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	91 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		312 500,00	0,00	0,00	306 032,05	306 032,05		306 032,05	306 032,05

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		21 657 588,75	0,00	0,00	21 419 000,00	21 419 000,00	0,00	21 419 000,00	21 419 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 882 191,88			3 319 000,00	3 319 000,00		3 319 000,00	3 319 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 058 276,61			1 900 000,00	1 900 000,00		1 900 000,00	1 900 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	134 035,35			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	24 241,26			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 900 000,00			1 900 000,00	1 900 000,00		1 900 000,00	1 900 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 940 468,49			5 219 000,00	5 219 000,00		5 219 000,00	5 219 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	104 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	114 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		22 932 315,01	0,00	22 430 109,72	22 430 109,72	22 430 109,72
013	Atténuations de charges (3)	130 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	108 000,00	0,00	108 000,00	108 000,00	108 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	22 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 060 802,00	0,00	3 873 490,00	3 873 490,00	3 873 490,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Red. occupation dom. public	11 946,00	0,00	11 700,00	11 700,00	11 700,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 200,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	187 200,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	13 300,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	737 995,00	0,00	740 350,00	740 350,00	740 350,00
7066	Redevances services à caractère social	208 890,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
706888	Autres	397 862,00	0,00	390 118,00	390 118,00	390 118,00
7078	Autres marchandises	3 800,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7082	Commissions	300,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	3 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	1 595 129,00	0,00	1 756 375,00	1 756 375,00	1 756 375,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	224 722,00	0,00	214 473,00	214 473,00	214 473,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	418 281,00	0,00	76 195,00	76 195,00	76 195,00
70878	Remb. frais par des tiers	256 177,00	0,00	254 079,00	254 079,00	254 079,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 747 161,63	0,00	5 894 396,35	5 894 396,35	5 894 396,35
73211	Attribution de compensation	160 692,63	0,00	315 396,35	315 396,35	315 396,35
73221	FNGIR	549 864,00	0,00	549 000,00	549 000,00	549 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	313 600,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	3 416 088,00	0,00	3 425 000,00	3 425 000,00	3 425 000,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	1 294 561,00	0,00	1 295 000,00	1 295 000,00	1 295 000,00
7358	Autres	12 356,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 319 269,00	0,00	7 323 260,00	7 323 260,00	7 323 260,00
73111	Impôts directs locaux	3 127 891,00	0,00	3 134 000,00	3 134 000,00	3 134 000,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	492 388,00	0,00	503 000,00	503 000,00	503 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	132 550,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
73118	Autres contributions directes	51 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	3 158 510,00	0,00	3 170 000,00	3 170 000,00	3 170 000,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	216 000,00	0,00	216 000,00	216 000,00	216 000,00
73158	Autres taxes transp,véhic,droits station	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731721	Taxe de séjour	140 930,00	0,00	132 260,00	132 260,00	132 260,00
74	Dotations et participations (3)	4 557 356,00	0,00	4 132 435,00	4 132 435,00	4 132 435,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	334 396,00	0,00	334 000,00	334 000,00	334 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	1 245 077,00	0,00	1 245 000,00	1 245 000,00	1 245 000,00
744	FCTVA	81 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	88 685,00	0,00	39 685,00	39 685,00	39 685,00
7472	Participation régions	86 995,00	0,00	106 425,00	106 425,00	106 425,00
7473	Participation départements	46 091,00	0,00	44 019,00	44 019,00	44 019,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
7478213	Participation Départements	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
747888	Autres	2 027 708,00	0,00	1 814 288,00	1 814 288,00	1 814 288,00
748312	D.C.R.T.P.	166 118,00	0,00	66 118,00	66 118,00	66 118,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	405 686,00	0,00	405 000,00	405 000,00	405 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	28 200,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	688 981,00	0,00	820 161,28	820 161,28	820 161,28
752	Revenus des immeubles	519 081,00	0,00	435 978,88	435 978,88	435 978,88
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	0,00	0,00	192 332,40	192 332,40	192 332,40
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	169 900,00	0,00	191 850,00	191 850,00	191 850,00
Total des recettes de gestion des services		22 503 569,63	0,00	22 174 742,63	22 174 742,63	22 174 742,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	158 745,38	0,00	367,09	367,09	367,09
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	468,77	0,00	367,09	367,09	367,09
775	Produits des cessions d'immobilisations	158 276,61	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		22 662 315,01	0,00	22 175 109,72	22 175 109,72	22 175 109,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	270 000,00		255 000,00	255 000,00	255 000,00
722	Immobilisations corporelles	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	230 000,00		215 000,00	215 000,00	215 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		270 000,00		255 000,00	255 000,00	255 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		740 715,02	650 178,00	0,00	0,00	0,00	372 979,00	207 444,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	257 235,00	112 978,00	0,00	0,00	0,00	184 979,00	179 844,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	76 200,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	89 000,00	61 000,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00	6 600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	114 480,02	400 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	21 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		911 791,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	156 104,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	505 686,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		76 492,00	408 293,40	2 266 734,00	1 510 525,00		6 233 360,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	21 492,00	195 261,00	17 234,00	46 725,00		1 015 748,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	478 500,00	2 800,00		627 500,00
204	Subventions d'équipement versées	35 000,00	0,00	0,00	0,00		35 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	812 000,00	165 000,00		1 231 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	84 000,00	959 000,00	1 296 000,00		2 944 480,02
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	129 032,40	0,00	0,00		129 032,40
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		250 000,00
RECETTES		0,00	0,00	513 673,60	0,00		1 425 464,60
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		156 104,18
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	513 673,60	0,00		513 673,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		505 686,82
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		250 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		740 715,02
164	Emprunts auprès des états financiers	252 235,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	30 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	89 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	114 480,02
458	Opérations sous mandat	250 000,00
RECETTES		911 791,00
106	Réserves	156 104,18
164	Emprunts auprès des états financiers	500 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 686,82
458	Opérations sous mandat	250 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		645 178,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	112 978,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	71 200,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650 178,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 978,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 200,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)						327		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
DEPENSES		0,00	0,00	274 979,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	184 979,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		5 000,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	372 979,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 979,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		195 919,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	171 919,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 925,00	207 444,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 925,00	179 844,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	21 492,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	21 492,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 492,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 492,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	336 343,40	0,00	0,00	0,00	0,00	18 207,00	53 743,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	123 311,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 207,00	53 743,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	84 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	129 032,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408 293,40
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 261,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 032,40
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	1 152 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	792 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	238 673,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	238 673,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		1 004 234,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	7 234,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	917 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 500,00	0,00	0,00	2 266 734,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 234,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	445 500,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	33 000,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	797 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00	0,00	959 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	513 673,60
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 673,60
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 510 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	46 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 296 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 510 525,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 725,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 296 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 804 274,95	3 370 837,05	0,00	616 049,00	0,00	4 958 606,00	1 735 421,00	0,00
011	Charges à caractère général	146 500,00	631 550,00	0,00	11 850,00	0,00	1 265 848,00	411 796,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	100 000,00	2 172 420,00	0,00	37 070,00	0,00	3 461 170,00	1 237 690,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 518 902,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	470 500,00	0,00	567 129,00	0,00	179 268,00	47 770,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	28 872,00	16 039,00	0,00	0,00	0,00	51 820,00	37 665,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	3 328,05	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		11 750 781,44	2 267 600,00	0,00	5 000,00	0,00	823 189,00	1 359 233,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	131 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	1 723 000,00	0,00	0,00	0,00	753 818,00	263 600,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 894 396,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 805 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 051 018,00	408 600,00	0,00	5 000,00	0,00	41 021,00	871 033,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	28 350,00	224 600,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	367,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	717 197,00	1 619 694,00	5 032 995,00	1 563 926,00		21 419 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	74 830,00	627 386,00	2 827 220,00	1 072 760,00		7 069 740,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	627 300,00	408 500,00	1 979 800,00	478 900,00		10 502 850,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	13 850,00	0,00	0,00		1 532 752,95
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	526 050,00	206 908,00	0,00		2 007 625,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	7 367,00	41 908,00	15 067,00	12 266,00		211 004,00
67	Charges spécifiques	0,00	7 700,00	2 000,00	4 000,00	0,00		18 028,05
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		77 000,00
RECETTES		0,00	457 225,00	798 277,40	4 573 803,88	140 000,00		22 175 109,72
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		131 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	336 572,00	389 000,00	267 500,00	140 000,00		3 873 490,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 894 396,35
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	132 260,00	3 386 000,00	0,00		7 323 260,00
74	Dotations et participations	0,00	120 653,00	9 685,00	625 425,00	0,00		4 132 435,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	267 332,40	294 878,88	0,00		820 161,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		367,09
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 804 274,95
606	Achats non stockés de matières et fourni	10 000,00
613	Locations	1 500,00
628	Divers	135 000,00
641	Rémunérations du personnel	100 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10 000,00
661	Charges d'intérêts	28 872,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	1 518 902,95
RECETTES		11 750 781,44
731	Fiscalité locale	3 805 000,00
732	Fiscalité reversée	1 174 396,35
735	Fraction de TVA	4 720 000,00
741	D.G.F.	1 579 000,00
748	Autres attributions et participations	472 018,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	367,09

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		2 813 497,05	0,00	0,00	0,00	387 040,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	68 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	75 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	58 300,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
616	Primes d'assurances	130 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	73 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	21 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	30 000,00	0,00	0,00	0,00	19 700,00
625	Déplacements et missions	4 530,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	24 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	93 450,00	0,00	0,00	0,00	33 300,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	24 270,00	0,00	0,00	0,00	4 740,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 267 000,00	0,00	0,00	0,00	228 900,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	501 010,00	0,00	0,00	0,00	97 000,00
647	Autres charges sociales	26 700,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	167 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	30 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	103 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	16 039,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 328,05	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 266 600,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
641	Rémunérations du personnel	108 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	1 722 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
747	Participations	408 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire			038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
DEPENSES		170 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
606	Achats non stockés de matières et fourni	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
628	Divers	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
653	Indemnités	169 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 370 837,05
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 170,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 700,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 300,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 200,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 100,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 400,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 700,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 530,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 900,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 350,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 010,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 495 900,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	598 010,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 100,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 500,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 039,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 328,05
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 267 600,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 723 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408 600,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		53 660,00	0,00	562 389,00	0,00	0,00	616 049,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
621	Personnel extérieur au service	3 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 750,00
625	Déplacements et missions	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
628	Divers	10 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620,00
641	Rémunérations du personnel	23 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 600,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	9 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	562 389,00	0,00	0,00	562 389,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	4 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 740,00
RECETTES		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
747	Participations	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	181 478,00	27 600,00	683 880,00	0,00	7 900,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 400,00	0,00	47 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	4 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	17 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	3 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 400,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	14 828,00	0,00	44 550,00	0,00	7 900,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	2 250,00	0,00	7 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	102 100,00	0,00	397 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	40 700,00	0,00	154 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	1 200,00	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	27 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	8 118,00	27 600,00	35 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	8 118,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	27 600,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION IV DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	1 467 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	334 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	98 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	27 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	62 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	11 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	576 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	238 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	51 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	469 421,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	460 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	8 421,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		802 290,00	0,00	1 787 478,00	0,00	0,00	0,00	4 958 606,00
604	Achats d'études, prestations de services	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	22 900,00	0,00	56 700,00	0,00	0,00	0,00	463 030,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	121 700,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00
621	Personnel extérieur au service	243 000,00	0,00	136 000,00	0,00	0,00	0,00	423 900,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	9 350,00	0,00	0,00	0,00	17 700,00
624	Transports biens, transports collectifs	33 000,00	0,00	22 700,00	0,00	0,00	0,00	114 100,00
625	Déplacements et missions	1 470,00	0,00	2 540,00	0,00	0,00	0,00	5 280,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	13 250,00	0,00	0,00	0,00	15 050,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	1 510,00
628	Divers	43 500,00	0,00	183 050,00	0,00	0,00	0,00	356 728,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 120,00	0,00	15 890,00	0,00	0,00	0,00	39 380,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 450,00
641	Rémunérations du personnel	247 100,00	0,00	827 800,00	0,00	0,00	0,00	2 150 800,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	53 400,00	0,00	343 620,00	0,00	0,00	0,00	831 290,00
647	Autres charges sociales	500,00	0,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00	15 800,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	300,00	0,00	5 900,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	145 468,00	0,00	0,00	0,00	145 468,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 600,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 820,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES		250 000,00	0,00	32 300,00	0,00	0,00	0,00	823 189,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
706	Prestations de services	250 000,00	0,00	29 750,00	0,00	0,00	0,00	751 468,00

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
		708	Autres produits	0,00	0,00	1 950,00		
747	Participations	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	41 021,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 350,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		332 592,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	83 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	42 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	111 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	32 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	37 032,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		364 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	68 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	224 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	543 366,00	796 460,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 350,00	42 060,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 046,00	16 060,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	100,00	780,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310,00	860,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 700,00
628	Divers	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00	11 400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 760,00	9 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	326 600,00	530 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 300,00	171 200,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	3 200,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES		0,00	0,00	8 900,00	0,00	0,00	0,00	488 614,00	497 519,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	90 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	8 900,00	0,00	0,00	0,00	383 614,00	407 519,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 503,00	1 735 421,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 790,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 206,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 380,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 170,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 150,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 890,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	9 800,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	889 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 770,00	47 770,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	633,00	37 665,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 359 233,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 600,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	871 033,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	664 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	448 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	167 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	7 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	361 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	336 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	22 667,00	30 480,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	10 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	30 480,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	7 367,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	95 653,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	95 653,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	717 197,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 980,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	448 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 100,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 367,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 700,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	457 225,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	336 572,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 653,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		2 000,00	964 486,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 656,00	471 552,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	198 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00	0,00
613	Locations	0,00	26 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	3 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	139 166,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	76 500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	27 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	13 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	7 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00
628	Divers	2 000,00	101 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00	3 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	17 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	247 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	102 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	45 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	23 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 306,00	14 952,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	2 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
RECETTES		0,00	649 777,40	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	133 500,00
706	Prestations de services	0,00	362 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	2 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
747	Participations	0,00	9 685,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	3 500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	195 832,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 619 694,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 690,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 666,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 300,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 650,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 400,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 380,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 900,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 600,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 900,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 700,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 908,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 850,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	798 277,40
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 260,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 685,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 500,00

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 832,40

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	1 676 688,00	0,00	662 550,00	1 344 390,00	0,00	569 890,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	23 700,00	0,00	1 500,00	81 800,00	0,00	94 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	25 000,00	0,00	637 000,00	1 219 700,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	72 500,00	0,00	22 550,00	10 000,00	0,00	97 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	9 300,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00	530,00	0,00	750,00
628	Divers	0,00	0,00	118 900,00	0,00	1 500,00	9 700,00	0,00	50 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	16 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	200,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	897 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 600,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	327 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 300,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	5 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent ^o cpt prop. - Subvent ^o	0,00	0,00	67 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	38 408,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 160,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	3 696 000,00	0,00	0,00	340 378,88	0,00	20 000,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	3 170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 878,88	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		295 047,00	15 700,00	15 700,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	8 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 500,00	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	106 200,00	11 100,00	11 100,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	40 700,00	4 200,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	1 000,00	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	6 907,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
		RECETTES		348 600,00	0,00	0,00	
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	196 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	147 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION IV DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	60,00	0,00	0,00	44 700,00	408 170,00	0,00	0,00	5 032 995,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 395,00	0,00	0,00	224 395,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 881 700,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	6 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 148,00	0,00	0,00	256 198,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 000,00	0,00	0,00	173 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	6 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	3 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00	0,00	0,00	18 400,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	3 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	2 220,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	60,00	0,00	0,00	0,00	1 470,00	0,00	0,00	4 410,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 257,00	0,00	0,00	238 257,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	2 200,00	0,00	0,00	26 200,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	4 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	130 100,00	0,00	0,00	1 401 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	11 700,00	46 700,00	0,00	0,00	524 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	1 200,00	0,00	0,00	10 400,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 408,00

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 067,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 825,00	0,00	0,00	4 573 803,88
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	3 386 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 825,00	0,00	0,00	595 425,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 878,88
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 563 926,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	158 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	21 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	860 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	790,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	730,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	28 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	341 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	129 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	12 266,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 563 926,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 240,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 800,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	790,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	730,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 266,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
	10/03/2025	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					18 963 337,53									
1641 Emprunts en euros (total)					18 963 337,53									
200501/MIN230113EUR	CAIS FSE FINANC LOCAL	08/04/2005	01/07/2005	01/01/2006	945 000,00	V	EURIBOR03M	3,310	3,066	EUR	T	C	N	A-1
200701/07178-1	CREDIT AGRICOLE	25/09/2004	15/02/2012	15/02/2013	2 608 698,00	F		3,950	4,008	EUR	A	C	N	A-1
201002/07178-2	CREDIT AGRICOLE	03/05/2010	15/02/2012	15/02/2013	1 090 910,00	F		3,940	3,998	EUR	A	C	N	A-1
201003/MON268899/0287234/00	CAIS FSE FINANC LOCAL	07/05/2010	04/06/2010	01/10/2010	300 000,00	F		3,280	3,320	EUR	T	P	N	A-1
201006/MON268901EUR/0287326	CAIS FSE FINANC LOCAL	07/05/2010	04/06/2010	01/10/2010	162 500,00	F		3,280	3,320	EUR	T	P	N	A-1
201007/MON268903EUR/0287238	CAIS FSE FINANC LOCAL	07/05/2010	04/06/2010	01/10/2010	487 700,00	F		4,100	4,163	EUR	T	P	N	A-1
201101/00071325258	CREDIT AGRICOLE	24/01/2011	06/04/2011	20/04/2014	1 500 000,00	F		4,080	3,513	EUR	A	X	N	A-1
201202/887120163	CAISSE D'EPARGNE	23/05/2012	25/06/2012	25/12/2012	969 005,52	F		4,610	4,682	EUR	A	X	N	A-1
202001/10001514831	CREDIT AGRICOLE	24/02/2020	17/03/2020	15/03/2021	240 000,00	F		0,400	0,428	EUR	A	P	N	A-1
202002/10001514997	CREDIT AGRICOLE	24/02/2020	17/03/2020	15/03/2021	1 750 200,00	F		0,880	0,889	EUR	A	P	N	A-1
202102/2867/101/001	SOCIETE GENERALE	20/07/2021	29/07/2021	30/10/2021	1 500 000,00	F		0,880	0,896	EUR	T	P	N	A-1
2023311/0.027.343.H	CREDIT FONCIER	23/12/2013	01/01/2023	06/01/2023	239 575,09	F		3,420	3,822	EUR	T	C	N	A-1
2023331/4928411	CAISSE D'EPARGNE	31/05/2017	01/01/2023	25/06/2023	806 451,04	F		1,400	1,503	EUR	A	P	N	A-1
2023341/10001234728	CREDIT AGRICOLE	23/05/2019	01/01/2023	15/01/2023	1 602 942,37	F		0,880	0,973	EUR	S	P	N	A-1
2023371/MON535835EUR	CAIS FSE FINANC LOCAL	22/12/2020	01/01/2023	01/05/2023	1 183 897,25	F		0,500	0,559	EUR	A	P	N	A-1
2023391/MIN540463EUR	CAIS FSE FINANC LOCAL	22/12/2021	01/09/2022	01/03/2023	991 458,26	F		0,760	0,750	EUR	T	P	N	A-1
2023401/00054078801	CREDIT MUTUEL	23/05/2022	24/11/2022	28/02/2023	1 335 000,00	F		1,520	1,543	EUR	T	C	N	A-1
2024421/154710	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2023	03/01/2024	01/01/2025	250 000,00	V	LIVRET A	3,400	3,406	EUR	A	C	N	A-1
2024431/MIN550580EUR	LA BANQUE POSTALE	30/12/2024	12/05/2025	01/06/2026	500 000,00	F		3,280	3,279	EUR	A	P	N	A-1
2025441/0054078803	CREDIT MUTUEL	29/01/2026	09/01/2026	31/12/2026	500 000,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 963 337,53									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 093 959,34					1 010 740,89	219 993,70	0,00	101 721,75
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 093 959,34					1 010 740,89	219 993,70	0,00	101 721,75
200501/MIN230113EUR	N	0,00	A-1	189 000,00	4,74	V	EURIBOR03M	0,600	37 800,00	1 048,96	0,00	224,28
200701/07178-1	N	0,00	A-1	913 056,00	6,12	F		3,950	130 434,00	36 566,62	0,00	27 425,06
201002/07178-2	N	0,00	A-1	381 825,00	6,12	F		3,940	54 545,00	15 252,85	0,00	11 439,69
201003/MON268899/0287234/00	N	0,00	A-1	146 619,28	9,49	F		3,280	12 980,95	4 650,53	0,00	1 083,65
201006/MON268901EUR/0287326	N	0,00	A-1	79 419,25	9,49	F		3,280	7 031,31	2 519,05	0,00	586,98
201007/MON268903EUR/0287238	N	0,00	A-1	250 321,12	9,49	F		4,100	21 338,32	9 937,88	0,00	2 320,99
201101/00071325258	N	0,00	A-1	731 846,65	7,29	F		4,080	80 335,93	26 931,96	0,00	16 649,72
201202/887120163	N	0,00	A-1	115 730,62	7,98	F		4,610	14 451,20	5 409,28	0,00	65,75
202001/10001514831	N	0,00	A-1	90 899,36	2,20	F		0,400	30 178,92	363,60	0,00	192,28
202002/10001514997	N	0,00	A-1	1 340 968,69	14,19	F		0,880	84 019,63	11 800,52	0,00	8 756,74
202102/2867/101/001	N	0,00	A-1	1 203 264,60	15,56	F		0,880	71 482,97	10 496,83	0,00	1 696,83
2023311/0.027.343.H	N	0,00	A-1	124 579,09	3,01	F		3,420	38 332,00	3 820,89	0,00	703,55
2023331/4928411	N	0,00	A-1	658 327,18	11,47	F		1,400	50 763,52	9 216,58	0,00	4 371,08
2023341/10001234728	N	0,00	A-1	1 217 899,33	8,53	F		0,880	130 618,19	10 430,79	0,00	4 385,37
2023371/MON535835EUR	N	0,00	A-1	993 887,65	14,32	F		0,500	63 970,95	4 969,44	0,00	3 086,80
2023391/MIN540463EUR	N	0,00	A-1	848 315,52	16,40	F		0,760	48 443,41	6 309,35	0,00	489,70
2023401/00054078801	N	0,00	A-1	1 068 000,00	11,90	F		1,520	89 000,00	15 726,30	0,00	1 268,25
2024421/154710	N	0,00	A-1	240 000,00	22,98	V	LIVRET A	3,400	10 000,00	8 160,00	0,00	7 798,28
2024431/MIN550580EUR	N	0,00	A-1	500 000,00	19,40	F		3,280	18 083,87	17 265,56	0,00	9 176,75
2025441/0054078803	N	0,00	A-1	0,00	19,96	F		0,000	16 930,72	19 116,71	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 093 959,34					1 010 740,89	219 993,70	0,00	101 721,75

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 093 959,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	14-12-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	INST GENE AGENCT AMENAGT CONSTRUCT	0
L	SUBV BAT ET INSTALLATIONS	15
L	SUBV AUTRES ORG PUBLIC BAT INST	15
L	MOBILIER	10
L	FOND CONCOURS PLH	15
L	IMMOS RECUES AU TITRE MAD AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	3
L	IMMOS RECUES AU TITRE MAD MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	5
L	IMMOS RECUES AU TITRE MAD MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	1
L	IMMOS RECUES AU TITRE MAD AUTRES	5
L	MATERIEL DE BUREAU	4
L	FRAIS LIES DOCUMT URBANISME	5
L	SUBV COMMUNES BIENS MOBILIERS	15
L	SUBV COMMUNES BIENS MOBILIERS	15
L	CONCESSIONS ET LOGICIELS	2
L	VEHICULES DE TOURISME	5
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3
L	CHEPTEL	7
L	CONTR AUTRES BATIMENT PUBLIC	20
L	SUBV COMMUNES BIENS MOBILIERS	15
L	AUTRES MAT DE VOIRIE	5
L	MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	8
L	FRAIS D'ETUDES	5
L	INSTAL GENERALE AGENCT AMENGT DIVERS	5
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10
L	SUBV COMMUNES BIENS MOBILIERS	15
L	IMMOS RECUES AU TITRE MAD IMMOS INCORPORELLES	5

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : ARGANCE		Date de la délibération : 21/12/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)		168 646,59	0,00	0,00	0,00
4581	Dépense nouvelle (5)	125 347,59	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	43 299,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)		168 646,59	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)		116 286,63	0,00	0,00	0,00
4582	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	81 648,63	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	34 638,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		116 286,63	0,00	0,00	0,00

N° opération : 02		Intitulé de l'opération : VERDUN		Date de la délibération : 07/04/2022	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)		42 424,00	0,00	0,00	0,00
4581	Dépense nouvelle (5)	34 770,00	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	7 654,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)		42 424,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)		27 996,10	0,00	250 000,00	250 000,00
4582	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 873,10	0,00	250 000,00	250 000,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	6 123,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 02		Intitulé de l'opération : VERDUN		Date de la délibération : 07/04/2022	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Recettes nettes (b - d)	27 996,10	0,00	250 000,00	250 000,00	

N° opération : 03		Intitulé de l'opération : SERVICE COMMUN VOIRIE		Date de la délibération : 14/11/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	137 952,80	0,00	0,00	0,00	
4581 Dépense nouvelle (5)	137 952,80	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	137 952,80	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	137 952,80	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	137 952,80	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	137 952,80	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 99		Intitulé de l'opération : ANNEE EN COURS		Date de la délibération : 14/11/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 99	Intitulé de l'opération : ANNEE EN COURS			Date de la délibération : 14/11/2024
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	12 281 279,81
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	12 281 279,81
Recettes réelles de fonctionnement	II	22 175 109,72
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	55,38

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Taxe de séjour CHES Taxe de séjour Part collectivité Taxe de séjour part département	0,00	132 260,00	0,00	132 260,00
Total	0,00	132 260,00	0,00	132 260,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjour CHES Taxe de séjour Part collectivité Taxe de séjour part département				
Reste à employer au 01/01/N				0,00
Recettes				
Article	Libellé article	Montant		
731721	Taxe de séjour	2 260,00		
7317211	Taxe de séjour Part collectivité	130 000,00		
Total				132 260,00
Dépenses				
Article	Libellé article	Montant		
Total				0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)				132 260,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					159 308,04
657481		FONCTIONNEMENT ANTENNE UNISCITE	UNIS-CITÉ	Association	17 468,00
657481		ORGANISATION DES PRESTATIONS SOCIALES POUR LES AGENTS	AMICALE DES EMPLOYES MUNICIPAUX	Association	4 450,00
657481		FONCTIONNEMENT ALSH BAZOUGES-CRÉ SUR LOIR	FAMILLES RURALES BAZOUGES-CRÉ SUR LOIR	Association	37 348,14
657481		INTERVENTION DE PREVENTION SUR LE TERRITOIRE DU PAYS FLECHOIS	INALTA	Association	10 000,00
657482		AIDE A LA CREATION D'ENTREPRISE	ADIE	Association	2 000,00
657482		AIDE A LA CREATION D'ENTREPRISE	BGE ANJOU MAINE	Association	2 000,00
657482		HEBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'apos;HABITANT	LE FLORE	Association	5 000,00
657482		PROMOTION DES ACTIVITES ECONOMIQUES	CLUB DES ENTREPRISES	Association	3 000,00
657483		DYNAMISATION DU TISSU COMMERCIAL ET ARTISANAL DU PAYS FLECHOIS	ANIM EN FLECHE	Association	13 500,00
657485		AIDE AU FONCTIONNEMENT	RADIO PREVERT	Association	5 000,00
657485		ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	CPIE LA SARTHE AU FIL DE L'EAU	Association	19 963,00
657487		PROMOTION DES DROITS DES FEMMES	CIDFF	Association	4 740,00
657488		PROMOTION ET DEVELEVOPPEMENT DES ACTIVIES DE LA MISSION LOCALE SARTHE SUD	MISSION LOCALE SARTHE ET LOIR	Association	34 838,90

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		50,00	1,30	51,30	42,44	7,00	49,44
Adjoint adm principal 1ère cl	C	13,00	0,50	13,50	12,87	0,00	12,87
Adjoint adm principal 2ème cl	C	4,00	0,00	4,00	2,80	1,00	3,80
Adjoint administratif	C	13,00	0,80	13,80	13,15	0,00	13,15
Attaché Territorial	A	7,00	0,00	7,00	3,00	4,00	7,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	1,62	0,00	1,62
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Rédacteur principal 1ère cl	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Rédacteur principal 2ème cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		59,00	3,94	62,94	52,19	9,59	61,78
Adjoint technique	C	22,00	2,14	24,14	20,48	3,59	24,07
Adjoint technique princ 1è cl	C	13,00	0,94	13,94	13,90	0,00	13,90
Adjoint technique princ 2è cl	C	9,00	0,86	9,86	9,46	0,00	9,46
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	0,35	0,00	0,35
Ingénieur	A	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Technicien principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien territorial	B	5,00	0,00	5,00	1,00	4,00	5,00
FILIERE SOCIALE (d)		8,00	1,70	9,70	7,70	2,00	9,70
Agent social	C	1,00	1,70	2,70	2,70	0,00	2,70
Agent social principal 2ème cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur jeunes enfants A	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Educateur jnes enfnts cl exc A	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	1,04	0,00	1,04
Puéricultrice	A	1,00	0,00	1,00	1,04	0,00	1,04
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		12,00	0,00	12,00	10,00	2,00	12,00
Conseiller des APS principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS prin. 2ème cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS prin.1ère cl	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Educateur territorial APS	B	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Opérateur des A P S qualifié	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		12,00	1,37	13,37	8,54	3,17	11,71
Adjoint pat principal 1ère cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint pat principal 2ème cl	C	2,00	0,91	2,91	2,41	0,00	2,41
Assist ens artist princ 1è cl	B	1,00	0,00	1,00	0,67	0,00	0,67
Assist ens artist princ 2è cl	B	2,00	0,46	2,46	0,29	2,17	2,46
Assist.Conservat.princ.1ère cl.	B	3,00	0,00	3,00	2,17	0,00	2,17
Assist.Conservat.princ.2ème cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de Conservation	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		16,00	1,19	17,19	14,57	1,58	16,15
Adjoint animation princ 1è cl	C	3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90
Adjoint animation princ 2èm cl	C	2,00	0,00	2,00	1,75	0,00	1,75
Adjoint d'animation	C	4,00	1,19	5,19	3,55	1,58	5,13
Animateur principal 1ère cl	B	4,00	0,00	4,00	3,37	0,00	3,37
Animateur principal 2ème cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		158,00	9,50	167,50	136,48	25,34	161,82

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint adm principal 2ème cl	C	ADM	486,00	0,00	332-8-2°	CDI
Adjoint d'animation	C	ANIM	367,00	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367,00	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	381,00	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	370,00	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367,00	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	419,00	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	374,00	0,00	332-8-2°	CDD
Assist ens artist princ 2è cl	B	CULT	430,00	0,00	332-8-2°	CDD
Assist ens artist princ 2è cl	B	CULT	430,00	0,00	332-8-2°	CDD
Assist ens artist princ 2è cl	B	CULT	430,00	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant de Conservation	B	CULT	478,00	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché Territorial	A	ADM	778,00	0,00	332-8-2°	CDI
Attaché Territorial	A	ADM	653,00	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché Territorial	A	ADM	499,00	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché Territorial	A	ADM	567,00	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur jeunes enfants A	A	S	444,00	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur jeunes enfants A	A	S	444,00	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial APS	B	SP	389,00	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial APS	B	SP	415,00	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	611,00	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	739,00	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	478,00	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	395,00	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	389,00	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	478,00	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	389,00	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	389,00	0,00	332-8-2°	CDD

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	374,00	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367,00	0,00	332-13	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	368,00	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367,00	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367,00	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367,00	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367,00	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367,00	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367,00	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	378,00	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367,00	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367,00	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367,00	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367,00	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367,00	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	367,00	0,00	332-13	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	367,00	0,00	332-13	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	367,00	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367,00	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367,00	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367,00	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367,00	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367,00	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367,00	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367,00	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367,00	0,00	332-23-1°	CDD
Educateur territorial APS	B	SP	415,00	0,00	332-23-2°	CDD
Educateur territorial APS	B	SP	415,00	0,00	332-23-2°	CDD
Educateur territorial APS	B	SP	415,00	0,00	332-23-2°	CDD
Educateur territorial APS	B	SP	415,00	0,00	332-23-1°	CDD
Educateur territorial APS	B	SP	415,00	0,00	332-23-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	478,00	0,00	332-23-1°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	389,00	0,00	332-23-1°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	389,00	0,00	332-24	CDD
Technicien territorial	B	TECH	389,00	0,00	332-23-1°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	513,00	0,00	332-24	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.

MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
- 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 - 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 - 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 - 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 - 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 - 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 - 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
28/06/2018 - 5 ACTIONS DE 50€ - DELIB 180628D055	SPL AGENCE DES TERRITOIRES DE LA SARTHE - ATESART	SPL ATESART	SPL	250,00
21/11/2019 - 10 ACTIONS DE 1 250€ - DELIB191121D010 ET 11	SPL VALLEE DU LOIR TOURISME	SPL	SPL	12 500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
Syndicat mixte Pays Vallée du Loir	01/01/2001		154 300,00
Sarthe Numérique	01/12/2013		11 600,00
Syndicat mixte gens du voyage	01/01/2019		45 150,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie autonome	Service public d'Assainissement Non-Collectif	01/01/2006		24720034800081	SPIC	non
Lotissement	Parcs d'activités	08/04/2021		24720034800123	SPIC	oui
Bâtiments économiques	Bâtiments économiques	01/01/2023		24720034800131	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	700 841,07	700 841,07
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-856 945,25	-856 945,25
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-156 104,18	-156 104,18

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	156 104,18	156 104,18
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-156 104,18	-156 104,18
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 225 748,00	1 225 748,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 219 000,00	5 219 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 993 252,00	3 993 252,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 225 748,00	I 1 225 748,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 010 748,00	1 010 748,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 010 748,00	1 010 748,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		215 000,00	215 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	215 000,00	215 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 219 000,00	III 5 219 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27632	Créance Régions	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		5 219 000,00	5 219 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	75 000,00	75 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	40 000,00	40 000,00
2804121	<i>Subv.Régions : Bien mobilier, matériel</i>	1 000,00	1 000,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	3 000,00	3 000,00
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	29 000,00	29 000,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	545 000,00	545 000,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	191 000,00	191 000,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	1 000,00	1 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	40 000,00	40 000,00
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	6 000,00	6 000,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	4 000,00	4 000,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	13 000,00	13 000,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	325 000,00	325 000,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	14 000,00	14 000,00
28138	<i>Autres constructions</i>	15 000,00	15 000,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	29 000,00	29 000,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	10 000,00	10 000,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	42 000,00	42 000,00
2817321	<i>Immeubles de rapport (mise à dispo)</i>	17 000,00	17 000,00
281748	<i>Sol autrui - Autres construct° (mad)</i>	1 000,00	1 000,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	248 000,00	248 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	80 000,00	80 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	31 000,00	31 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	140 000,00	140 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	3 319 000,00	3 319 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Location de salles	Maison de l Economie, de la Formation et de l Emploi	02/05/1993		SPA
Location de salles	Centre d Hébergement Educatif et Sportif	10/12/2009	10/12/2009	SPA
Location de bureaux	Maison de santé de La Flèche	10/12/2009	10/12/2009	SPA
Location de salles	COGITO Pépinière tertiaire et numérique	01/10/2015	01/10/2015	SPA

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	3,90 %	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	2,00 %	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	25,88 %	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	10,13 %	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	352 084,70
21828	Autres matériels de transport	352 084,70
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	1 855 284,70
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	<i>0,00</i>
	TOTAL GENERAL	1 855 284,70

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	238 673,60
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	<i>Total des recettes d'ordre</i>	<i>0,00</i>
	TOTAL GENERAL	238 673,60

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	1 883 510,00
60611	Eau et assainissement	800,00
60612	Energie - Electricité	8 000,00
60622	Carburants	1 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	21 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00
60685	Composteurs et Sacs de Recyclage	10 000,00
60685	Composteurs et Sacs de Recyclage	40 000,00
61111	Transfert, Transport et Traitement des Opérations	525 000,00
61112	Collecte des Ordures Ménagères	112 000,00
61113	Maintenance Détecteurs et Conteneurs	25 000,00
61115	Enlèvement et Valorisation des Déchets Verts	75 000,00
61116	Enlèvement et Valorisation du Bois	42 000,00
61118	Enlèvement et Valorisation des Gravats	62 000,00
61121	Enlèvement et Valorisation des Déchets T	62 000,00
61122	Enlèvement et Valorisation des Plastiques	9 500,00
61124	Transport des Emballages issus des P.A.V	142 000,00
61125	Transport des Emballages issus des P.A.P	80 000,00
61126	Tri des Emballages issus des P.A.V et des P.A.P	295 000,00
61126	Tri des Emballages issus des P.A.V et des P.A.P	75 000,00
613511	Location de Véhicules	3 000,00
613588	Autres Locations Mobilières	2 000,00
615221	Bâtiments publics	1 000,00
61551	Matériel roulant	53 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00
61568	Autres Maintenances	5 000,00
61568	Autres Maintenances	18 500,00
61682	Assurance Responsabilité Civile	6 000,00
617	Etudes et recherches	45 000,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6234	Réceptions	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	2 000,00
6247	Transports collectifs du personnel	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	330,00
6262	Frais de télécommunications	530,00
6262	Frais de télécommunications	850,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00
62875	Aux communes membres du GFP	80 000,00
62881	Autres Services Extérieurs	21 000,00
628812	Contrat Géolocalisation Véhicules	11 400,00
62888	Autres Prestations Extérieures Divers	3 500,00
63512	Taxes foncières	200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 246 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 200,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	12 900,00
64111	Rémunération principale	590 200,00
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	15 600,00
64113	NBI	4 900,00
64118	Autres indemnités	121 200,00
64131	Rémunérations	141 500,00
64138	Primes et autres indemnités	23 700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	124 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	183 600,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	6 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	13 100,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 900,00
65	Autres charges de gestion courante	127 908,00
6541	Créances admises en non-valeur	22 000,00
657358	Autres groupements	67 500,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	38 408,00
66	Charges financières	8 160,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 160,00
67	Charges spécifiques	4 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		3 923 341,58
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		3 923 341,58

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		35 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00
758889	Valorisations - Contrats Recyclage	35 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		3 782 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		3 782 000,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 45
 Nombre de membres présents : 37
 Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

Pour : 41
 Contre : /
 Abstentions : /

Date de convocation : 27 février 2026

Présenté par la Présidente,
 A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026
 La Présidente,







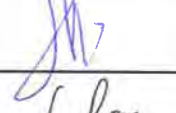
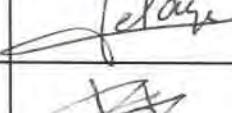

Délibéré par le Conseil communautaire,
 réuni en session ordinaire.





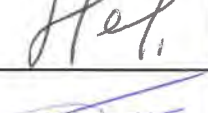

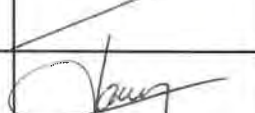

A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026

Les membres du Conseil Communautaire,

Mme GRELET-CERTENAIS Nadine, Présidente Maire de LA FLECHE		M. HUBERT Laurent, Maire de VILLAINES-SOUS- MALICORNE	
M. de SAGAZAN Gwénaél, Maire de BAZOUGES-CRE-SUR-LOIR		Mme MENAGE Carine, LA FLECHE	
M. BOIZIAU Jean-Claude, Maire d'OIZE		M. CHAUVIN Nicolas, LA FLECHE	
M. LIBERT Christophe, Maire de LA FONTAINE-SAINT- MARTIN		M. JAUNAY Claude, LA FLECHE	
M. BIAUD Philippe, Maire de LIGRON		M. CHALIGNE Michel, Maire de CLERMONT-CREANS	
M. GUICHON Jean-Pierre, LA FLECHE		Mme FARCY Françoise, Maire de BOUSSE	
Mme de LA FRESNAYE Virginie, Maire de COURCELLES-LA-FORET		M. LANGLOIS Michel, LA FLECHE	
M. POIRRIER Sylvain, Maire d'ARTHEZE		Mme HERVE Véronique, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. GOUIN Philippe, BAZOUGES-CRE SUR LOIR		M. BOIS Hervé, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
Mme PEAN Fabienne, CLERMONT-CREANS		M. RICOT Thierry, CROSMIERES	
Mme GAUTIER Laurence, CROSMIERES		M. DESLANDES Philippe, Maire de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme PREZELIN Magali, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ		M. JARIES Christian, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme METERREAU Patricia, LA FLECHE		Mme JUGUIN-LALOYER Michèle, LA FLECHE	
M. KOUYATE Amadou, LA FLECHE Pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS		Mme RACHET Françoise, LA FLECHE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme DUBOIS-GASNOT Stéphanie, LA FLECHE <i>Pouvoir à Mme RACHET</i>	
M. TEIXEIRA Hernani, LA FLECHE <i>Pouvoir à M. BESNARD</i>	
M. MASLOH Abdelhadi, LA FLECHE	
M. BESNARD Olivier, LA FLECHE	
M. MOREAU-CHAUVIN Mickaël, LA FLECHE	
M. Jean MUNSCH, LA FLECHE	
M. Jérôme PREMARTIN, Maire de Mareil-sur-Loir	
M. LELARGE Joël, Maire de THOREE-LES-PINS	
Mme PHILIPPE Christelle, VILLAINES-SOUS-MALICORNE	

Mme BOIGNE Sandrine, LA FLECHE <i>Pouvoir à Mme Juguin LA LOYER</i>	
Mme LECOMTE-DENIZET Géraldine, LA FLECHE	
Mme LOISON Isabelle, LA FLECHE	
Mme PLARD Myriam, LA FLECHE	
Mme DELHOMMEAU Sylviane, LA FLECHE	
Mme Christine FRESNEAU, LA FLECHE	
Mme PAUMARD Fabienne, OIZE	
M. JAUNAY Patrick, THOREE-LES-PINS	

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le ,
et de la publication le

A La Flèche, le

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 45
 Nombre de membres présents : 37
 Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

Pour : 41
 Contre : /
 Abstentions : /

Date de convocation : 27 février 2026

Présenté par la Présidente,
 A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026
 La Présidente,



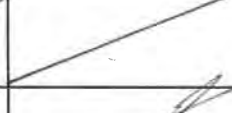
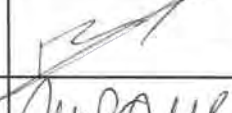
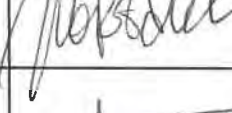

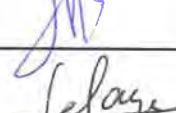

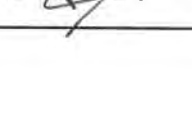
Délibéré par le Conseil communautaire,
 réuni en session ordinaire.





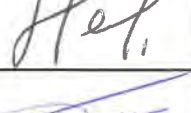



A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026

Les membres du Conseil Communautaire,

Mme GRELET-CERTENAIS Nadine, Présidente Maire de LA FLECHE		M. HUBERT Laurent, Maire de VILLAINES-SOUS- MALICORNE	
M. de SAGAZAN Gwénaél, Maire de BAZOUGES-CRE-SUR-LOIR		Mme MENAGE Carine, LA FLECHE	
M. BOIZIAU Jean-Claude, Maire d'OIZE		M. CHAUVIN Nicolas, LA FLECHE	
M. LIBERT Christophe, Maire de LA FONTAINE-SAINT- MARTIN		M. JAUNAY Claude, LA FLECHE	
M. BIAUD Philippe, Maire de LIGRON		M. CHALIGNE Michel, Maire de CLERMONT-CREANS	
M. GUICHON Jean-Pierre, LA FLECHE		Mme FARCY Françoise, Maire de BOUSSE	
Mme de LA FRESNAYE Virginie, Maire de COURCELLES-LA-FORET		M. LANGLOIS Michel, LA FLECHE	
M. POIRRIER Sylvain, Maire d'ARTHEZE		Mme HERVE Véronique, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. GOUIN Philippe, BAZOUGES-CRE SUR LOIR		M. BOIS Hervé, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
Mme PEAN Fabienne, CLERMONT-CREANS		M. RICOT Thierry, CROSMIERES	
Mme GAUTIER Laurence, CROSMIERES		M. DESLANDES Philippe, Maire de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme PREZELIN Magali, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ		M. JARIES Christian, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme METERREAU Patricia, LA FLECHE		Mme JUGUIN-LALOYER Michèle, LA FLECHE	
M. KOUYATE Amadou, LA FLECHE Pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS		Mme RACHET Françoise, LA FLECHE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme DUBOIS-GASNOT Stéphanie, LA FLECHE <i>Pouvoir à Mme RACHET</i>	
M. TEIXEIRA Hernani, LA FLECHE <i>Pouvoir à M. BESNARD</i>	
M. MASLOH Abdelhadi, LA FLECHE	
M. BESNARD Olivier, LA FLECHE	
M. MOREAU-CHAUVIN Mickaël, LA FLECHE	
M. Jean MUNSCH, LA FLECHE	
M. Jérôme PREMARTIN, Maire de Mareil-sur-Loir	
M. LELARGE Joël, Maire de THOREE-LES-PINS	
Mme PHILIPPE Christelle, VILLAINES-SOUS-MALICORNE	

Mme BOIGNE Sandrine, LA FLECHE <i>Pouvoir à Mme Juguin LA LOYER</i>	
Mme LECOMTE-DENIZET Géraldine, LA FLECHE	
Mme LOISON Isabelle, LA FLECHE	
Mme PLARD Myriam, LA FLECHE	
Mme DELHOMMEAU Sylviane, LA FLECHE	
Mme Christine FRESNEAU, LA FLECHE	
Mme PAUMARD Fabienne, OIZE	
M. JAUNAY Patrick, THOREE-LES-PINS	

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le,
et de la publication le

A La Flèche, le

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D007-BF



Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	<u>Absents excusés</u> :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D008*

**Objet : Vote du budget primitif 2026 – Budget annexe :
Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)**

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.),

Considérant la délibération DAG240404D002 du 04 avril 2024 approuvant le règlement budgétaire et financier,

Considérant la délibération DAG251218D016 du 18 décembre 2025 approuvant le rapport égalité hommes / femmes,

Considérant la délibération DAG260129D001 du 29 janvier 2026 actant la tenue d'un débat d'orientations budgétaires,

Considérant l'envoi du Budget primitif à l'ensemble des élus le 20 février 2026,

Considérant la reprise anticipée des résultats N-1 au budget primitif N.

Ce dossier a été présenté à la commission des Finances en date du 19 février 2026.

Les éléments de comparaison se font avec le total des crédits ouverts en N-1.

Les éléments synthétiques du budget sont rappelés ci-après

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à un total de **64 000.00 €**, dont :

- **35 252,16 €** de recettes réelles de fonctionnement,
- **28 747,84 €** de résultat de fonctionnement reporté.

Vous trouverez ci-dessous, le détail des recettes de fonctionnement par chapitre budgétaire :

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 000,00	0,00	35 252,16	35 252,16	35 252,16
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		19 000,00	0,00	35 252,16	35 252,16	35 252,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		19 000,00	0,00	35 252,16	35 252,16	35 252,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		19 000,00	0,00	35 252,16	35 252,16	35 252,16
						+
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)						28 747,84
						=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						64 000,00

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à un total de **64 000.00 €** (uniquement des dépenses réelles).

Vous trouverez ci-dessous, le détail des dépenses de fonctionnement par chapitre budgétaire :

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	29 082,04	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses de gestion des services		36 082,04	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		41 082,04	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		41 082,04	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
						+
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						64 000,00

Le budget du S.P.A.N.C. ne comporte pas de section d'investissement.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'adopter le budget primitif du S.P.A.N.C. de la Communauté de communes du Pays fléchois pour l'exercice 2026.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

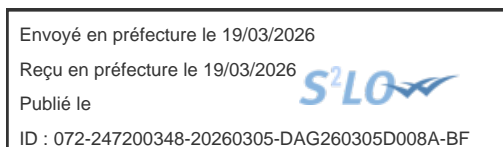
REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS EPCI

Numéro SIRET : 24720034800081
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SABLE

Budget primitif relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : CCPF - SPANC



Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	18
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	19
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	20
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement » .

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement » .

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :% (maximum 7,5 %)
- Investissement :% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	64 000,00	35 252,16
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 28 747,84
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		64 000,00	64 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	64 000,00	64 000,00
----------------------------	------------------	------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	29 082,04	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses de gestion des services		36 082,04	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		41 082,04	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		41 082,04	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 000,00
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 000,00	0,00	35 252,16	35 252,16	35 252,16
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		19 000,00	0,00	35 252,16	35 252,16	35 252,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		19 000,00	0,00	35 252,16	35 252,16	35 252,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		19 000,00	0,00	35 252,16	35 252,16	35 252,16

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	28 747,84
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 000,00
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	48 000,00		48 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 000,00		6 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00		4 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 000,00	0,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	64 000,00	0,00	64 000,00

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	35 252,16		35 252,16
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		35 252,16	0,00	35 252,16

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	28 747,84
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	29 082,04	48 000,00	48 000,00
6228	Divers	29 082,04	48 000,00	48 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 000,00	6 000,00	6 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	4 000,00	6 000,00	6 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		36 082,04	58 000,00	58 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (c)	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	0,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	1 000,00	1 000,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		41 082,04	64 000,00	64 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		41 082,04	64 000,00	64 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 000,00	35 252,16	35 252,16
7062	Redevances assainissement non collectif	19 000,00	35 252,16	35 252,16
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		19 000,00	35 252,16	35 252,16
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		19 000,00	35 252,16	35 252,16
<i>042</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>043</i>	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 000,00	35 252,16	35 252,16

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	28 747,84
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES:

Pour : 41

Contre : /

Abstentions : /

Date de convocation : 27 février 2026

Présenté par la Présidente,

A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026

La Présidente,

Délibéré par le Conseil communautaire,
réuni en session ordinaire.



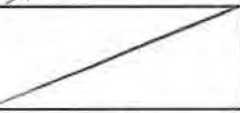


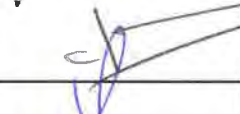
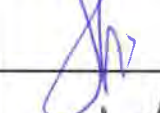


A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026

Les membres du Conseil Communautaire,

Mme GRELET-CERTENAIS Nadine, Présidente Maire de LA FLECHE	
M. de SAGAZAN Gwénaél, Maire de BAZOUGES-CRE-SUR-LOIR	
M. BOIZIAU Jean-Claude, Maire d'OIZE	
M. LIBERT Christophe, Maire de LA FONTAINE-SAINT- MARTIN	
M. BIAUD Philippe, Maire de LIGRON	
M. GUICHON Jean-Pierre, LA FLECHE	
Mme de LA FRESNAYE Virginie, Maire de COURCELLES-LA-FORET	
M. POIRRIER Sylvain, Maire d'ARTHEZE	
M. GOUIN Philippe, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
Mme PEAN Fabienne, CLERMONT-CREANS	
Mme GAUTIER Laurence, CROSMIERES	
Mme PREZELIN Magali, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme METERREAU Patricia, LA FLECHE	
M. KOUYATE Amadou, LA FLECHE <i>Pour info c'est Mme GRELET-CERTENAIS</i>	

M. HUBERT Laurent, Maire de VILLAINES-SOUS- MALICORNE	
Mme MENAGE Carine, LA FLECHE	
M. CHAUVIN Nicolas, LA FLECHE	
M. JAUNAY Claude, LA FLECHE	
M. CHALIGNE Michel, Maire de CLERMONT-CREANS	
Mme FARCY Françoise, Maire de BOUSSE	
M. LANGLOIS Michel, LA FLECHE	
Mme HERVE Véronique, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. BOIS Hervé, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. RICOT Thierry, CROSMIERES	
M. DESLANDES Philippe, Maire de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
M. JARIES Christian, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme JUGUIN-LALOYER Michèle, LA FLECHE	
Mme RACHET Françoise, LA FLECHE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme DUBOIS-GASNOT Stéphanie, LA FLECHE <i>Pouvoir à Mme RACHET</i>	
M. TEIXEIRA Hernani, LA FLECHE <i>Pouvoir à M. BESNARD</i>	
M. MASLOH Abdelhadi, LA FLECHE	
M. BESNARD Olivier, LA FLECHE	
M. MOREAU-CHAUVIN Mickaël, LA FLECHE	
M. Jean MUNSCH, LA FLECHE	
M. Jérôme PREMARTIN, Maire de Mareil-sur-Loir	
M. LELARGE Joël, Maire de THOREE-LES-PINS	
Mme PHILIPPE Christelle, VILLAINES-SOUS-MALICORNE	

Mme BOIGNE Sandrine, LA FLECHE <i>Pouvoir à Mme JULIEN LAUDYER</i>	
Mme LECOMTE-DENIZET Géraldine, LA FLECHE	
Mme LOISON Isabelle, LA FLECHE	
Mme PLARD Myriam, LA FLECHE	
Mme DELHOMMEAU Sylviane, LA FLECHE	
Mme Christine FRESNEAU, LA FLECHE	
Mme PAUMARD Fabienne, OIZE	
M. JAUNAY Patrick, THOREE-LES-PINS	

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le ,
et de la publication le

A La Flèche, le

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES:

Pour : 41

Contre : /

Abstentions : /

Date de convocation : 27 février 2026

Présenté par la Présidente,

A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026

La Présidente,

Délibéré par le Conseil communautaire,
réuni en session ordinaire.



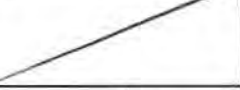


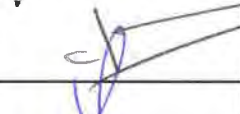
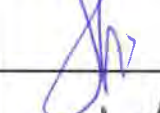


A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026

Les membres du Conseil Communautaire,

Mme GRELET-CERTENAIS Nadine, Présidente Maire de LA FLECHE	
M. de SAGAZAN Gwénaél, Maire de BAZOUGES-CRE-SUR-LOIR	
M. BOIZIAU Jean-Claude, Maire d'OIZE	
M. LIBERT Christophe, Maire de LA FONTAINE-SAINT- MARTIN	
M. BIAUD Philippe, Maire de LIGRON	
M. GUICHON Jean-Pierre, LA FLECHE	
Mme de LA FRESNAYE Virginie, Maire de COURCELLES-LA-FORET	
M. POIRRIER Sylvain, Maire d'ARTHEZE	
M. GOUIN Philippe, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
Mme PEAN Fabienne, CLERMONT-CREANS	
Mme GAUTIER Laurence, CROSMIERES	
Mme PREZELIN Magali, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme METERREAU Patricia, LA FLECHE	
M. KOUYATE Amadou, LA FLECHE <i>Pour info à Mme GRELET-CERTENAIS</i>	

M. HUBERT Laurent, Maire de VILLAINES-SOUS- MALICORNE	
Mme MENAGE Carine, LA FLECHE	
M. CHAUVIN Nicolas, LA FLECHE	
M. JAUNAY Claude, LA FLECHE	
M. CHALIGNE Michel, Maire de CLERMONT-CREANS	
Mme FARCY Françoise, Maire de BOUSSE	
M. LANGLOIS Michel, LA FLECHE	
Mme HERVE Véronique, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. BOIS Hervé, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. RICOT Thierry, CROSMIERES	
M. DESLANDES Philippe, Maire de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
M. JARIES Christian, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme JUGUIN-LALOYER Michèle, LA FLECHE	
Mme RACHET Françoise, LA FLECHE	


IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme DUBOIS-GASNOT Stéphanie, LA FLECHE <i>Pouvoir à Mme RACHET</i>	
M. TEIXEIRA Hernani, LA FLECHE <i>Pouvoir à M. BESNARD</i>	
M. MASLOH Abdelhadi, LA FLECHE	
M. BESNARD Olivier, LA FLECHE	
M. MOREAU-CHAUVIN Mickaël, LA FLECHE	
M. Jean MUNSCH, LA FLECHE	
M. Jérôme PREMARTIN, Maire de Mareil-sur-Loir	
M. LELARGE Joël, Maire de THOREE-LES-PINS	
Mme PHILIPPE Christelle, VILLAINES-SOUS-MALICORNE	

Mme BOIGNE Sandrine, LA FLECHE <i>Pouvoir à Mme JULIEN LAUDYER</i>	
Mme LECOMTE-DENIZET Géraldine, LA FLECHE	
Mme LOISON Isabelle, LA FLECHE	
Mme PLARD Myriam, LA FLECHE	
Mme DELHOMMEAU Sylviane, LA FLECHE	
Mme Christine FRESNEAU, LA FLECHE	
Mme PAUMARD Fabienne, OIZE	
M. JAUNAY Patrick, THOREE-LES-PINS	

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le ,
et de la publication le

A La Flèche, le

<p>Envoyé en préfecture le 19/03/2026 Reçu en préfecture le 19/03/2026 Publié le ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D008A-BF</p> 

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D009*

Objet : Vote du budget primitif 2026 – Budget annexe : Parcs d'activités

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget annexe des Parcs d'activités,

Considérant la délibération DAG240404D002 du 04 avril 2024 approuvant le règlement budgétaire et financier,

Considérant la délibération DAG251218D016 du 18 décembre 2025 approuvant le rapport égalité hommes / femmes,

Considérant la délibération DAG260129D001 du 29 janvier 2026 actant la tenue d'un débat d'orientations budgétaires,

Considérant l'envoi du Budget primitif à l'ensemble des élus le 20 février 2026,

Considérant la reprise anticipée des résultats N-1 au budget primitif N

Ce dossier a été présenté à la commission des Finances en date du 19 février 2026.

Les éléments de comparaison se font avec le total des crédits ouverts en N-1.

Les éléments synthétiques du budget sont rappelés ci-après

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à un total de **3 288 654,17 €**, dont :

- **1 158 300 €** de recettes réelles de fonctionnement,
- **2 130 354,17 €** de recettes d'ordre de fonctionnement,
- **0.00 euro** de résultat reporté,

Vous trouverez ci-dessous, le détail des recettes de fonctionnement par chapitre budgétaire :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 055 650,00	0,00	1 058 300,00	1 058 300,00	1 058 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 245,41	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 078 895,41	0,00	1 158 300,00	1 158 300,00	1 158 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 078 895,41	0,00	1 158 300,00	1 158 300,00	1 158 300,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 223 323,46	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 223 323,46	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17

TOTAL	3 302 218,87	0,00	3 288 654,17	3 288 654,17	3 288 654,17
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					3 288 654,17
--	--	--	--	--	---------------------

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à un total de **3 288 654,17 €**, dont :

- **1 287 332,40 €** de dépenses réelles de fonctionnement,
- **2 001 321,77 €** de dépenses d'ordre de fonctionnement,
- **0,00 €** de résultat de fonctionnement reporté.

Vous trouverez ci-dessous, le détail des dépenses de fonctionnement par chapitre budgétaire :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 300 000,00	0,00	1 095 000,00	1 095 000,00	1 095 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	192 332,40	192 332,40	192 332,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 300 000,00	0,00	1 287 332,40	1 287 332,40	1 287 332,40
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 300 000,00	0,00	1 287 332,40	1 287 332,40	1 287 332,40
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77	2 001 321,77
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77	2 001 321,77
TOTAL		3 301 321,77	0,00	3 288 654,17	3 288 654,17	3 288 654,17
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						3 288 654,17

Les dépenses d'investissement s'élèvent à un total de **2 130 354,17 €** (uniquement des dépenses d'ordres).

Vous trouverez ci-dessous, le détail des dépenses d'investissement par chapitre budgétaire :

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 223 323,46		2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 223 323,46		2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
TOTAL		2 223 323,46	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 130 354,17

Les recettes d'investissement s'élèvent à un total de **2 130 354,17 €**, dont :

- **129 032,40 €** de recettes réelles d'investissement,
- **2 001 321,77 €** de recettes d'ordre d'investissement.

Vous trouverez ci-dessous, le détail des recettes d'investissement par chapitre budgétaire :

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77	2 001 321,77
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77	2 001 321,77
TOTAL		2 223 323,46	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 130 354,17

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'adopter le budget primitif des Parcs d'activités de la Communauté de communes du Pays fléchois pour l'exercice 2026 et notamment les flux croisés avec le budget principal.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAI

REPUBLIQUE FRANÇAISE


**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS
EPCI**

Numéro SIRET : 24720034800123
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SABLE

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget annexe : CCPF - PARCS ACTIVITES

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D009-BF



Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	42
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
A2.01 - Opérations non ventilables	46
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	47
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	49
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	50
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	51


D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	52
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	28288

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	371,61

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	45,51
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	40,95
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	111,14 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	83,40%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 002 643,54	4 003 540,64	-897,10	A1 0,00
Investissement	2 001 321,77	2 001 321,77	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	2 001 321,77	2 002 218,87	(4) -897,10	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 130 354,17	2 130 354,17
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
=		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	2 130 354,17	2 130 354,17

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 288 654,17	3 288 654,17
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
=		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 288 654,17	3 288 654,17

	5 419 008,34	5 419 008,34
--	---------------------	---------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 223 323,46		2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 223 323,46		2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17

TOTAL	2 223 323,46	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 130 354,17
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77	2 001 321,77
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77	2 001 321,77

TOTAL	2 223 323,46	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 130 354,17
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-129 032,40
--	--------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 300 000,00	0,00	1 095 000,00	1 095 000,00	1 095 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	192 332,40	192 332,40	192 332,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 300 000,00	0,00	1 287 332,40	1 287 332,40	1 287 332,40
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 300 000,00	0,00	1 287 332,40	1 287 332,40	1 287 332,40

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77	2 001 321,77
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77	2 001 321,77

TOTAL	3 301 321,77	0,00	3 288 654,17	3 288 654,17	3 288 654,17
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 288 654,17
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 055 650,00	0,00	1 058 300,00	1 058 300,00	1 058 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 245,41	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 078 895,41	0,00	1 158 300,00	1 158 300,00	1 158 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 078 895,41	0,00	1 158 300,00	1 158 300,00	1 158 300,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 223 323,46		2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 223 323,46		2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17

TOTAL	3 302 218,87	0,00	3 288 654,17	3 288 654,17	3 288 654,17
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 288 654,17
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-129 032,40
---	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		2 130 354,17	2 130 354,17
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	2 130 354,17	2 130 354,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 130 354,17
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 095 000,00		1 095 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	192 332,40	0,00	192 332,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		2 001 321,77	2 001 321,77
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 287 332,40	2 001 321,77	3 288 654,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 288 654,17
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	129 032,40	0,00	129 032,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		2 001 321,77	2 001 321,77
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		129 032,40	2 001 321,77	2 130 354,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 130 354,17
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 058 300,00		1 058 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		2 130 354,17	2 130 354,17
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	100 000,00		100 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 158 300,00	2 130 354,17	3 288 654,17

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 288 654,17

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 223 323,46	0,00	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 223 323,46			2 130 354,17	2 130 354,17		2 130 354,17	2 130 354,17
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 223 323,46			2 130 354,17	2 130 354,17		2 130 354,17	2 130 354,17

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 130 354,17
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 223 323,46	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77	2 001 321,77
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77	2 001 321,77

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - PARCS ACTIVITES - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 130 354,17

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 223 323,46	0,00	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - PARCS ACTIVITES - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 223 323,46			2 130 354,17	2 130 354,17		2 130 354,17	2 130 354,17
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	2 223 323,46			2 130 354,17	2 130 354,17		2 130 354,17	2 130 354,17
3351	Terrains	2 223 323,46			2 130 354,17	2 130 354,17		2 130 354,17	2 130 354,17
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 223 323,46			2 130 354,17	2 130 354,17		2 130 354,17	2 130 354,17

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 223 323,46	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
168751	Dettes - GFP de rattachement	222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		222 001,69	0,00	129 032,40	129 032,40	129 032,40
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77	2 001 321,77
3351	<i>Terrains</i>	2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77	2 001 321,77
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77	2 001 321,77

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 301 321,77	0,00	0,00	3 288 654,17	3 288 654,17	0,00	3 288 654,17	3 288 654,17
011	Charges à caractère général (3)	1 300 000,00	0,00	0,00	1 095 000,00	1 095 000,00	0,00	1 095 000,00	1 095 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	192 332,40	192 332,40	0,00	192 332,40	192 332,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 300 000,00	0,00	0,00	1 287 332,40	1 287 332,40	0,00	1 287 332,40	1 287 332,40
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 300 000,00	0,00	0,00	1 287 332,40	1 287 332,40	0,00	1 287 332,40	1 287 332,40
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 001 321,77			2 001 321,77	2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 001 321,77			2 001 321,77	2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 288 654,17
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 302 218,87	0,00	3 288 654,17	3 288 654,17	3 288 654,17
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 055 650,00	0,00	1 058 300,00	1 058 300,00	1 058 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	23 245,41	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 078 895,41	0,00	1 158 300,00	1 158 300,00	1 158 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 078 895,41	0,00	1 158 300,00	1 158 300,00	1 158 300,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 223 323,46	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 223 323,46	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 288 654,17
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 301 321,77	0,00	0,00	3 288 654,17	3 288 654,17	0,00	3 288 654,17	3 288 654,17
011	Charges à caractère général (4)	1 300 000,00	0,00	0,00	1 095 000,00	1 095 000,00	0,00	1 095 000,00	1 095 000,00
6015	Terrains à aménager	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	1 294 000,00	0,00		1 084 000,00	1 084 000,00	0,00	1 084 000,00	1 084 000,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	192 332,40	192 332,40	0,00	192 332,40	192 332,40
65822	Reversement excédent budgets annexes	0,00	0,00		192 332,40	192 332,40	0,00	192 332,40	192 332,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 300 000,00	0,00	0,00	1 287 332,40	1 287 332,40	0,00	1 287 332,40	1 287 332,40
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 300 000,00	0,00	0,00	1 287 332,40	1 287 332,40	0,00	1 287 332,40	1 287 332,40
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 001 321,77			2 001 321,77	2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77
7133	Variat° en-cours de production biens	2 001 321,77			2 001 321,77	2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - PARCS ACTIVITES - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 001 321,77			2 001 321,77	2 001 321,77		2 001 321,77	2 001 321,77

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 302 218,87	0,00	3 288 654,17	3 288 654,17	3 288 654,17
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 055 650,00	0,00	1 058 300,00	1 058 300,00	1 058 300,00
7015	Ventes de terrains aménagés	1 055 650,00	0,00	1 058 300,00	1 058 300,00	1 058 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
748371	DETR	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 245,41	0,00	0,00	0,00	0,00
757361	Subv.Fonct. CL de rattachement	23 245,41	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 078 895,41	0,00	1 158 300,00	1 158 300,00	1 158 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 078 895,41	0,00	1 158 300,00	1 158 300,00	1 158 300,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 223 323,46	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
7133	Variat ^o en-cours de production biens	2 223 323,46	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 223 323,46	0,00	2 130 354,17	2 130 354,17	2 130 354,17

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - PARCS ACTIVITES - BP - 2026

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	129 032,40	0,00	0,00		129 032,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	129 032,40	0,00	0,00		129 032,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - PARCS ACTIVITES - BP - 2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	129 032,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	129 032,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 032,40
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 032,40

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		192 332,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	192 332,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	1 095 000,00	0,00	0,00		1 287 332,40
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	1 095 000,00	0,00	0,00		1 095 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		192 332,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	1 158 300,00	0,00	0,00		1 158 300,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 058 300,00	0,00	0,00		1 058 300,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00		100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	192 332,40
658	Charges diverses de gestion courante	192 332,40
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	1 095 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	1 084 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1 158 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	1 058 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 095 000,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 084 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 158 300,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 058 300,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 001 321,77	2 001 321,77
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 001 321,77	2 001 321,77

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 001 321,77	III 2 001 321,77
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 001 321,77	2 001 321,77
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
3351	Terrains	2 001 321,77	2 001 321,77
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 45
 Nombre de membres présents : 37
 Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

Pour : 41
 Contre : /
 Abstentions : /

Date de convocation : 27 février 2026

Présenté par la Présidente,
 A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026
 La Présidente,








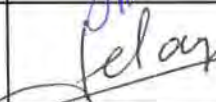

Délibéré par le Conseil communautaire,
 réuni en session ordinaire.


A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026
 Les membres du Conseil Communautaire,

Mme GRELET-CERTENAIS Nadine, Présidente Maire de LA FLECHE	
M. de SAGAZAN Gwénaél, Maire de BAZOUGES-CRE-SUR-LOIR	
M. BOIZIAU Jean-Claude, Maire d'OIZE	
M. LIBERT Christophe, Maire de LA FONTAINE-SAINT-MARTIN	
M. BIAUD Philippe, Maire de LIGRON	
M. GUICHON Jean-Pierre, LA FLECHE	
Mme de LA FRESNAYE Virginie, Maire de COURCELLES-LA-FORET	
M. POIRRIER Sylvain, Maire d'ARTHEZE	
M. GOUIN Philippe, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
Mme PEAN Fabienne, CLERMONT-CREANS	
Mme GAUTIER Laurence, CROSMIERES	
Mme PREZELIN Magali, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme METERREAU Patricia, LA FLECHE	
M. KOUYATE Amadou, LA FLECHE <i>Commissaire à Mme GRELET-CERTENAIS</i>	

M. HUBERT Laurent, Maire de VILLAINES-SOUS-MALICORNE	
Mme MENAGE Carine, LA FLECHE	
M. CHAUVIN Nicolas, LA FLECHE	
M. JAUNAY Claude, LA FLECHE	
M. CHALIGNE Michel, Maire de CLERMONT-CREANS	
Mme FARCY Françoise, Maire de BOUSSE	
M. LANGLOIS Michel, LA FLECHE	
Mme HERVE Véronique, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. BOIS Hervé, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. RICOT Thierry, CROSMIERES	
M. DESLANDES Philippe, Maire de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
M. JARIES Christian, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme JUGUIN-LALOYER Michèle, LA FLECHE	
Mme RACHET Françoise, LA FLECHE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme DUBOIS-GASNOT Stéphanie, LA FLECHE <i>Poussier à Mme RAUHET</i>	
M. TEIXEIRA Hernani, LA FLECHE <i>Poussier à M. BESNARD</i>	
M. MASLOH Abdelhadi, LA FLECHE	
M. BESNARD Olivier, LA FLECHE	
M. MOREAU-CHAUVIN Mickaël, LA FLECHE	
M. Jean MUNSCH, LA FLECHE	
M. Jérôme PREMARTIN, Maire de Mareil-sur-Loir	
M. LELARGE Joël, Maire de THOREE-LES-PINS	
Mme PHILIPPE Christelle, VILLAINES-SOUS-MALICORNE	

Mme BOIGNE Sandrine, LA FLECHE <i>Poussier à Mme JUGUIN-LALOYER</i>	
Mme LECOMTE-DENIZET Géraldine, LA FLECHE	
Mme LOISON Isabelle, LA FLECHE	
Mme PLARD Myriam, LA FLECHE	
Mme DELHOMMEAU Sylviane, LA FLECHE	
Mme Christine FRESNEAU, LA FLECHE	
Mme PAUMARD Fabienne, OIZE	
M. JAUNAY Patrick, THOREE-LES-PINS	

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le ,
et de la publication le

A La Flèche, le

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 45
 Nombre de membres présents : 37
 Nombre de suffrages exprimés : 41
 VOTES :

Pour : 41
 Contre : /
 Abstentions : /

Date de convocation : 27 février 2026



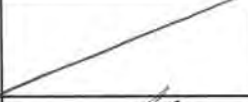






Présenté par la Présidente,
 A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026
 La Présidente,




Délibéré par le Conseil communautaire,
 réuni en session ordinaire.
 A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026
 Les membres du Conseil Communautaire,

Mme GRELET-CERTENAIS Nadine, Présidente Maire de LA FLECHE	
M. de SAGAZAN Gwénaél, Maire de BAZOUGES-CRE-SUR-LOIR	
M. BOIZIAU Jean-Claude, Maire d'OIZE	
M. LIBERT Christophe, Maire de LA FONTAINE-SAINT-MARTIN	
M. BIAUD Philippe, Maire de LIGRON	
M. GUICHON Jean-Pierre, LA FLECHE	
Mme de LA FRESNAYE Virginie, Maire de COURCELLES-LA-FORET	
M. POIRRIER Sylvain, Maire d'ARTHEZE	
M. GOUIN Philippe, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
Mme PEAN Fabienne, CLERMONT-CREANS	
Mme GAUTIER Laurence, CROSMIERES	
Mme PREZELIN Magali, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme METERREAU Patricia, LA FLECHE	
M. KOUYATE Amadou, LA FLECHE <i>Commissaire à Mme GRELET-CERTENAIS</i>	

M. HUBERT Laurent, Maire de VILLAINES-SOUS-MALICORNE	
Mme MENAGE Carine, LA FLECHE	
M. CHAUVIN Nicolas, LA FLECHE	
M. JAUNAY Claude, LA FLECHE	
M. CHALIGNE Michel, Maire de CLERMONT-CREANS	
Mme FARCY Françoise, Maire de BOUSSE	
M. LANGLOIS Michel, LA FLECHE	
Mme HERVE Véronique, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. BOIS Hervé, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. RICOT Thierry, CROSMIERES	
M. DESLANDES Philippe, Maire de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
M. JARIES Christian, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme JUGUIN-LALOYER Michèle, LA FLECHE	
Mme RACHET Françoise, LA FLECHE	


IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme DUBOIS-GASNOT Stéphanie, LA FLECHE <i>Poussier à Mme RAUHET</i>	
M. TEIXEIRA Hernani, LA FLECHE <i>Poussier à M. BESNARD</i>	
M. MASLOH Abdelhadi, LA FLECHE	
M. BESNARD Olivier, LA FLECHE	
M. MOREAU-CHAUVIN Mickaël, LA FLECHE	
M. Jean MUNSCH, LA FLECHE	
M. Jérôme PREMARTIN, Maire de Mareil-sur-Loir	
M. LELARGE Joël, Maire de THOREE-LES-PINS	
Mme PHILIPPE Christelle, VILLAINES-SOUS-MALICORNE	

Mme BOIGNE Sandrine, LA FLECHE <i>Poussier à Mme JUGEVIN-LALOYER</i>	
Mme LECOMTE-DENIZET Géraldine, LA FLECHE	
Mme LOISON Isabelle, LA FLECHE	
Mme PLARD Myriam, LA FLECHE	
Mme DELHOMMEAU Sylviane, LA FLECHE	
Mme Christine FRESNEAU, LA FLECHE	
Mme PAUMARD Fabienne, OIZE	
M. JAUNAY Patrick, THOREE-LES-PINS	

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le ,
et de la publication le

A La Flèche, le

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le 
ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D009-BF

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D010*

Objet : Vote du budget primitif 2026 – Budget annexe : Bâtiments économiques

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget annexe des Bâtiments économiques,

Considérant la délibération DAG240404D002 du 04 avril 2024 approuvant le règlement budgétaire et financier,

Considérant la délibération DAG251218D016 du 18 décembre 2025 approuvant le rapport égalité hommes / femmes,

Considérant la délibération DAG260129D001 du 29 janvier 2026 actant la tenue d'un débat d'orientations budgétaires,

Considérant l'envoi du Budget primitif à l'ensemble des élus le 20 février 2026,

Considérant la reprise anticipée des résultats N-1 au budget primitif N

Ce dossier a été présenté à la commission des Finances en date du 19 février 2026.

Les éléments de comparaison se font avec le total des crédits ouverts en N-1.

Les éléments synthétiques du budget sont rappelés ci-après.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à un total de **593 000 €**, dont :

- **502 294,95 €** de recettes réelles de fonctionnement,
- **90 000,00 €** de recettes d'ordre de fonctionnement,
- **705,05 €** de résultat de fonctionnement reporté.

Vous trouverez ci-dessous, le détail des recettes de fonctionnement par chapitre budgétaire :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	53 300,00	0,00	43 800,00	43 800,00	43 800,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	457 499,00	0,00	457 699,95	457 699,95	457 699,95
Total des recettes de gestion courante		510 799,00	0,00	501 499,95	501 499,95	501 499,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	795,00	795,00	795,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	4 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		514 899,00	0,00	502 294,95	502 294,95	502 294,95

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	90 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		90 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00

TOTAL	604 899,00	0,00	592 294,95	592 294,95	592 294,95
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	705,05
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 000,00
--	-------------------

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à un total de **593 000 €**, dont :

- **173 484,65€** de dépenses réelles de fonctionnement,
- **419 515,35 €** de dépenses d'ordre de fonctionnement.

Vous trouverez ci-dessous, le détail des dépenses de fonctionnement par chapitre budgétaire :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	127 500,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	400,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		127 900,00	0,00	124 000,00	124 000,00	124 000,00
66	Charges financières	65 030,00	0,00	45 588,00	45 588,00	45 588,00
67	Charges spécifiques (3)	3 408,75	0,00	3 896,65	3 896,65	3 896,65
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		196 338,75	0,00	173 484,65	173 484,65	173 484,65

023	Virement à la section d'investissement (4)	183 200,00		89 360,00	89 360,00	89 360,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	275 000,00		330 155,35	330 155,35	330 155,35
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		458 200,00		419 515,35	419 515,35	419 515,35

TOTAL	654 538,75	0,00	593 000,00	593 000,00	593 000,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 000,00
--	-------------------

Les dépenses d'investissement s'élèvent à un total de **647 090 €**, dont :

- **344 870,40 €** de dépenses réelles d'investissement,
- **90 000 €** de dépense d'ordre d'investissement,
- **212 219,60 €** de résultat reporté N-1.

Vous trouverez ci-dessous, le détail des dépenses d'investissement par chapitre budgétaire :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	17 778,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		17 778,33	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	350 688,00	0,00	344 870,40	344 870,40	344 870,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		350 688,00	0,00	344 870,40	344 870,40	344 870,40
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		368 466,33	0,00	344 870,40	344 870,40	344 870,40

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	90 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		90 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00

TOTAL	458 466,33	0,00	434 870,40	434 870,40	434 870,40
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					212 219,60
--	--	--	--	--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					647 090,00
---	--	--	--	--	-------------------

Les recettes d'investissement s'élèvent à un total de **647 090€**, dont :

- **194 844.50 €** de recettes réelles d'investissement,
- **419 515,35 €** de recettes d'ordre d'investissement,
- **32 730.15** de Restes à réaliser de 2025,

Vous trouverez ci-dessous, le détail des recettes d'investissement par chapitre budgétaire :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	182 800,00	32 730,15	0,00	0,00	32 730,15
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		182 800,00	32 730,15	0,00	0,00	32 730,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	128 964,22	0,00	179 489,45	179 489,45	179 489,45
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	5 355,05	5 355,05	5 355,05
Total des recettes financières		138 964,22	0,00	194 844,50	194 844,50	194 844,50
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		321 764,22	32 730,15	194 844,50	194 844,50	227 574,65

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	183 200,00		89 360,00	89 360,00	89 360,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	275 000,00		330 155,35	330 155,35	330 155,35
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		458 200,00		419 515,35	419 515,35	419 515,35

TOTAL		779 964,22	32 730,15	614 359,85	614 359,85	647 090,00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						647 090,00

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'adopter le budget primitif des Bâtiments économiques de la Communauté de communes du Pays fléchois pour l'exercice 2026 et notamment le montant maximum de subvention d'équilibre par le budget principal.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS
EPCI**

Numéro SIRET : 24720034800131
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SABLE

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget annexe : CCPF - BATIMENTS ECONOMIQUES

Envoyé en préfecture le 19/03/2026 Reçu en préfecture le 19/03/2026 Publié le ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D010-BF	
---	---

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	42
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
A2.01 - Opérations non ventilables	46
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	47
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B3.1 - Etat des provisions constituées	55
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	57
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	28288

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	371,61

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	6,13
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	17,76
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	91,43
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101,08 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	514,92%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	89,17 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	873 489,23	1 113 322,27	-271 858,14	A1 -32 025,10
Investissement	432 509,93	541 788,22	(3) -321 497,89	A2 -212 219,60
Fonctionnement	440 979,30	571 534,05	(4) 49 639,75	A3 180 194,50

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 32 730,15	B1 32 730,15
Investissement	I 0,00	III 32 730,15	B2 32 730,15
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	705,05
Investissement	A2 + B2	-179 489,45
Fonctionnement	A3 + B3	180 194,50

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 32 730,15
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	32 730,15
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	434 870,40	614 359,85
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	32 730,15
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 212 219,60	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	647 090,00	647 090,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	593 000,00	592 294,95
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 705,05
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	593 000,00	593 000,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 240 090,00	1 240 090,00

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	17 778,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		17 778,33	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	350 688,00	0,00	344 870,40	344 870,40	344 870,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		350 688,00	0,00	344 870,40	344 870,40	344 870,40
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		368 466,33	0,00	344 870,40	344 870,40	344 870,40

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	90 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		90 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00

TOTAL	458 466,33	0,00	434 870,40	434 870,40	434 870,40
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	212 219,60
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	647 090,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	182 800,00	32 730,15	0,00	0,00	32 730,15
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		182 800,00	32 730,15	0,00	0,00	32 730,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	128 964,22	0,00	179 489,45	179 489,45	179 489,45
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	5 355,05	5 355,05	5 355,05
Total des recettes financières		138 964,22	0,00	194 844,50	194 844,50	194 844,50
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		321 764,22	32 730,15	194 844,50	194 844,50	227 574,65

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	183 200,00		89 360,00	89 360,00	89 360,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	275 000,00		330 155,35	330 155,35	330 155,35
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		458 200,00		419 515,35	419 515,35	419 515,35

TOTAL	779 964,22	32 730,15	614 359,85	614 359,85	647 090,00
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	647 090,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	329 515,35
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	127 500,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	400,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		127 900,00	0,00	124 000,00	124 000,00	124 000,00
66	Charges financières	65 030,00	0,00	45 588,00	45 588,00	45 588,00
67	Charges spécifiques (3)	3 408,75	0,00	3 896,65	3 896,65	3 896,65
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		196 338,75	0,00	173 484,65	173 484,65	173 484,65

023	Virement à la section d'investissement (4)	183 200,00		89 360,00	89 360,00	89 360,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	275 000,00		330 155,35	330 155,35	330 155,35
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		458 200,00		419 515,35	419 515,35	419 515,35

TOTAL	654 538,75	0,00	593 000,00	593 000,00	593 000,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	53 300,00	0,00	43 800,00	43 800,00	43 800,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	457 499,00	0,00	457 699,95	457 699,95	457 699,95
Total des recettes de gestion courante		510 799,00	0,00	501 499,95	501 499,95	501 499,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	795,00	795,00	795,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	4 100,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		514 899,00	0,00	502 294,95	502 294,95	502 294,95

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	90 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		90 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00

TOTAL	604 899,00	0,00	592 294,95	592 294,95	592 294,95
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	705,05
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 000,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	329 515,35
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	90 000,00	90 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	344 870,40	0,00	344 870,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		344 870,40	90 000,00	434 870,40

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	212 219,60
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	647 090,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	116 000,00		116 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	8 000,00	0,00	8 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	45 588,00	0,00	45 588,00
67	Charges spécifiques (9)	3 896,65	0,00	3 896,65
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	330 155,35	330 155,35
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		89 360,00	89 360,00
Dépenses de fonctionnement – Total		173 484,65	419 515,35	593 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 000,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	32 730,15	0,00	32 730,15
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 000,00	0,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		330 155,35	330 155,35
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		89 360,00	89 360,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 355,05		5 355,05
Recettes d'investissement – Total		48 085,20	419 515,35	467 600,55

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	179 489,45
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	647 090,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	43 800,00		43 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	457 699,95	0,00	457 699,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	795,00	90 000,00	90 795,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		502 294,95	90 000,00	592 294,95

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			705,05
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			593 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		458 466,33	0,00	0,00	434 870,40	434 870,40	0,00	434 870,40	434 870,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	17 778,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		17 778,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	350 688,00	0,00		344 870,40	344 870,40		344 870,40	344 870,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		350 688,00	0,00	0,00	344 870,40	344 870,40	0,00	344 870,40	344 870,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		368 466,33	0,00	0,00	344 870,40	344 870,40	0,00	344 870,40	344 870,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	90 000,00			90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		90 000,00			90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	212 219,60
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	647 090,00
---	-------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		651 000,00	32 730,15	434 870,40	434 870,40	467 600,55
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	182 800,00	32 730,15	0,00	0,00	32 730,15
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		182 800,00	32 730,15	0,00	0,00	32 730,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	5 355,05	5 355,05	5 355,05
Total des recettes financières		10 000,00	0,00	15 355,05	15 355,05	15 355,05
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		192 800,00	32 730,15	15 355,05	15 355,05	48 085,20
021	Virement de la section de fonctionnement	183 200,00		89 360,00	89 360,00	89 360,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	275 000,00		330 155,35	330 155,35	330 155,35
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		458 200,00		419 515,35	419 515,35	419 515,35

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	179 489,45
---------------------------------------	-------------------

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BATIMENTS ECONOMIQUES - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					647 090,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		458 466,33	0,00	0,00	434 870,40	434 870,40	0,00	434 870,40	434 870,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	17 778,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	17 778,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		17 778,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	350 688,00	0,00	0,00	344 870,40	344 870,40	0,00	344 870,40	344 870,40
1641	Emprunts en euros	340 688,00	0,00	0,00	334 870,40	334 870,40	0,00	334 870,40	334 870,40
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		350 688,00	0,00	0,00	344 870,40	344 870,40	0,00	344 870,40	344 870,40

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BATIMENTS ECONOMIQUES - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		368 466,33	0,00	0,00	344 870,40	344 870,40	0,00	344 870,40	344 870,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	90 000,00			90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	90 000,00			90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	90 000,00			90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		90 000,00			90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		651 000,00	32 730,15	434 870,40	434 870,40	467 600,55
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	182 800,00	32 730,15	0,00	0,00	32 730,15
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	182 800,00	32 730,15	0,00	0,00	32 730,15
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		182 800,00	32 730,15	0,00	0,00	32 730,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	5 355,05	5 355,05	5 355,05
Total des recettes financières		10 000,00	0,00	15 355,05	15 355,05	15 355,05
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		192 800,00	32 730,15	15 355,05	15 355,05	48 085,20
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	183 200,00		89 360,00	89 360,00	89 360,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	275 000,00		330 155,35	330 155,35	330 155,35
28031	<i>Frais d'études</i>	1 000,00		690,00	690,00	690,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	274 000,00		329 465,35	329 465,35	329 465,35
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		458 200,00		419 515,35	419 515,35	419 515,35

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		654 538,75	0,00	0,00	593 000,00	593 000,00	0,00	593 000,00	593 000,00
011	Charges à caractère général (3)	127 500,00	0,00	0,00	116 000,00	116 000,00	0,00	116 000,00	116 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	400,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		127 900,00	0,00	0,00	124 000,00	124 000,00	0,00	124 000,00	124 000,00
66	Charges financières	65 030,00	0,00		45 588,00	45 588,00		45 588,00	45 588,00
67	Charges spécifiques (3)	3 408,75	0,00		3 896,65	3 896,65		3 896,65	3 896,65
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		68 438,75	0,00	0,00	49 484,65	49 484,65		49 484,65	49 484,65
Total des dépenses réelles		196 338,75	0,00	0,00	173 484,65	173 484,65	0,00	173 484,65	173 484,65
023	Virement à la section d'investissement	183 200,00			89 360,00	89 360,00		89 360,00	89 360,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	275 000,00			330 155,35	330 155,35		330 155,35	330 155,35
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		458 200,00			419 515,35	419 515,35		419 515,35	419 515,35

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	593 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		604 899,00	0,00	592 294,95	592 294,95	592 294,95
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	53 300,00	0,00	43 800,00	43 800,00	43 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	457 499,00	0,00	457 699,95	457 699,95	457 699,95
Total des recettes de gestion des services		510 799,00	0,00	501 499,95	501 499,95	501 499,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	795,00	795,00	795,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	4 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 100,00	0,00	795,00	795,00	795,00
Total des recettes réelles		514 899,00	0,00	502 294,95	502 294,95	502 294,95
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	705,05
--	---------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	593 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		654 538,75	0,00	0,00	593 000,00	593 000,00	0,00	593 000,00	593 000,00
011	Charges à caractère général (4)	127 500,00	0,00	0,00	116 000,00	116 000,00	0,00	116 000,00	116 000,00
60612	Energie - Electricité	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	77,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	19 000,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
6161	Multirisques	57 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	3 000,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	46 923,00	0,00		55 900,00	55 900,00	0,00	55 900,00	55 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	400,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65888	Autres	400,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		127 900,00	0,00	0,00	124 000,00	124 000,00	0,00	124 000,00	124 000,00
66	Charges financières	65 030,00	0,00		45 588,00	45 588,00		45 588,00	45 588,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	68 030,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 000,00	0,00		-4 412,00	-4 412,00		-4 412,00	-4 412,00
67	Charges spécifiques (4)	3 408,75	0,00		3 896,65	3 896,65		3 896,65	3 896,65

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BATIMENTS ECONOMIQUES - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 408,75	0,00		3 896,65	3 896,65		3 896,65	3 896,65
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		68 438,75	0,00	0,00	49 484,65	49 484,65		49 484,65	49 484,65
Total des dépenses réelles		196 338,75	0,00	0,00	173 484,65	173 484,65	0,00	173 484,65	173 484,65
023	Virement à la section d'investissement	183 200,00			89 360,00	89 360,00		89 360,00	89 360,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	275 000,00			330 155,35	330 155,35		330 155,35	330 155,35
6811	Dot. amort. immos incorporelles	275 000,00			330 155,35	330 155,35		330 155,35	330 155,35
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		458 200,00			419 515,35	419 515,35		419 515,35	419 515,35

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	13 370,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	17 782,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 412,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		604 899,00	0,00	592 294,95	592 294,95	592 294,95
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	53 300,00	0,00	43 800,00	43 800,00	43 800,00
70878	Remb. frais par des tiers	53 300,00	0,00	43 800,00	43 800,00	43 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	457 499,00	0,00	457 699,95	457 699,95	457 699,95
752	Revenus des immeubles	307 499,00	0,00	323 699,95	323 699,95	323 699,95
757361	Subv.Fonct. CL de rattachement	140 000,00	0,00	134 000,00	134 000,00	134 000,00
75888	Autres	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		510 799,00	0,00	501 499,95	501 499,95	501 499,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	795,00	795,00	795,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	795,00	795,00	795,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	4 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	4 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		514 899,00	0,00	502 294,95	502 294,95	502 294,95
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte result	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	344 870,40	0,00	0,00		344 870,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	344 870,40	0,00	0,00		344 870,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	194 844,50	0,00	0,00		194 844,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	5 355,05	0,00	0,00		5 355,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	179 489,45	0,00	0,00		179 489,45
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	10 000,00	0,00	0,00		10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BATIMENTS ECONOMIQUES - BP - 2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334 870,40	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334 870,40	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉCETTES		0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 844,50	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 355,05	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 489,45	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	344 870,40
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334 870,40
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 844,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 355,05
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 489,45
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		12 484,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	-4 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	2 896,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		795,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	795,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	161 000,00	0,00	0,00		173 484,65
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	106 000,00	0,00	0,00		116 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00		8 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00		45 588,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00		3 896,65
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	501 499,95	0,00	0,00		502 294,95
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	43 800,00	0,00	0,00		43 800,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	457 699,95	0,00	0,00		457 699,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		795,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		12 484,65
628	Divers	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	4 000,00
661	Charges d'intérêts	-4 412,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 896,65
RECETTES		795,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	795,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 500,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 100,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 900,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	501 499,95	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 800,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 699,95	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 100,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 900,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	501 499,95
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 800,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 699,95
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 472 807,84									
1641 Emprunts en euros (total)					3 472 807,84									
2023252/00086261700-BR6017	CREDIT AGRICOLE	31/12/2012	01/02/2023	20/02/2023	209 994,60	F		4,030	4,434	EUR	T	P	N	A-1
2023262/8162997	CAISSE D'EPARGNE	09/05/2012	01/02/2023	25/02/2023	192 914,66	F		5,270	5,387	EUR	T	P	N	A-1
2023282/1236107	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/11/2012	01/01/2022	01/01/2023	470 602,41	F		3,950	3,950	EUR	A	P	N	A-1
2023312/0.027.343.H	CREDIT FONCIER	23/12/2013	01/01/2023	06/01/2023	68 758,36	F		3,420	3,822	EUR	T	C	N	A-1
2023332/4928411	CAISSE D'EPARGNE	31/05/2017	01/01/2023	25/06/2023	692 462,31	F		1,400	1,503	EUR	A	P	N	A-1
2023342/10001234728	CREDIT AGRICOLE	23/05/2019	01/01/2023	15/01/2023	17 848,96	F		0,880	2,556	EUR	S	P	N	A-1
2023372/MON535835EUR	CAIS FSE FINANC LOCAL	22/12/2020	01/01/2023	01/05/2023	534 517,40	F		0,500	0,582	EUR	A	P	N	A-1
2023392/MIN540463EUR	CAIS FSE FINANC LOCAL	22/12/2021	01/09/2022	01/03/2023	180 709,14	F		0,760	0,778	EUR	T	P	N	A-1
2023402/00054078801	CREDIT MUTUEL	23/05/2022	24/11/2022	28/02/2023	45 000,00	F		1,520	1,977	EUR	T	C	N	A-1
2023412/15489038300056218304	CREDIT MUTUEL	08/12/2023	13/12/2023	15/03/2024	1 060 000,00	V	LIVRET A	3,600	2,616	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BATIMENTS ECONOMIQUES - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 472 807,84									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 586 414,56					334 238,24	49 395,78	0,00	13 369,67
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 586 414,56					334 238,24	49 395,78	0,00	13 369,67
2023252/00086261700-BR6017	N	0,00	A-1	95 432,89	2,14	F		4,030	41 353,70	3 226,22	0,00	242,16
2023262/8162997	N	0,00	A-1	69 415,80	1,39	F		5,270	45 668,92	2 765,52	0,00	121,67
2023282/1236107	N	0,00	A-1	248 959,16	2,00	F		3,950	79 793,04	9 833,89	0,00	6 663,50
2023312/0.027.343.H	N	0,00	A-1	35 754,40	3,01	F		3,420	11 001,32	1 096,59	0,00	201,92
2023332/4928411	N	0,00	A-1	565 275,18	11,47	F		1,400	43 588,29	7 913,85	0,00	3 753,25
2023342/10001234728	N	0,00	A-1	13 561,46	8,53	F		0,880	1 454,45	116,15	0,00	48,83
2023372/MON535835EUR	N	0,00	A-1	448 730,03	14,32	F		0,500	28 882,22	2 243,65	0,00	1 393,66
2023392/MIN540463EUR	N	0,00	A-1	154 619,00	16,40	F		0,760	8 829,62	1 149,98	0,00	89,26
2023402/00054078801	N	0,00	A-1	36 000,00	11,90	F		1,520	3 000,00	530,10	0,00	42,75
2023412/15489038300056218304	N	0,00	A-1	918 666,64	12,94	V	LIVRET A	2,300	70 666,68	20 519,83	0,00	812,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS - CCPF - BATIMENTS ECONOMIQUES - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 586 414,56					334 238,24	49 395,78	0,00	13 369,67

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 586 414,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	14-12-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	INST GENE AGENCT AMENAGT CONSTRUCT	0
L	SUBV BAT ET INSTALLATIONS	15
L	SUBV AUTRES ORG PUBLIC BAT INST	15
L	MOBILIER	10
L	FOND CONCOURS PLH	15
L	IMMOS RECUES AU TITRE MAD AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	3
L	IMMOS RECUES AU TITRE MAD MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	5
L	IMMOS RECUES AU TITRE MAD MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	1
L	IMMOS RECUES AU TITRE MAD AUTRES	5
L	MATERIEL DE BUREAU	4
L	FRAIS LIES DOCUMT URBANISME	5
L	SUBV COMMUNES BIENS MOBILIERS	15
L	SUBV COMMUNES BIENS MOBILIERS	15
L	CONCESSIONS ET LOGICIELS	2
L	VEHICULES DE TOURISME	5
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3
L	CHEPTEL	7
L	CONTR AUTRES BATIMENT PUBLIC	20
L	SUBV COMMUNES BIENS MOBILIERS	15
L	AUTRES MAT DE VOIRIE	5
L	MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	8
L	FRAIS D'ETUDES	5
L	INSTAL GENERALE AGENCT AMENGT DIVERS	5
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10
L	SUBV COMMUNES BIENS MOBILIERS	15
L	IMMOS RECUES AU TITRE MAD IMMOS INCORPORELLES	5

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	2 338 702,23	323 448,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				323 448,00	0,00	304 488,00	304 488,00	304 488,00	304 488,00	1 120 750,23	2 338 702,23
Bâtiment industriel n° 5 - Les Quatre Journaux La Flèche	2013	MPPL	23	108 896,52	0,00	89 936,52	89 936,52	89 936,52	89 936,52	314 459,50	674 205,58
Bâtiment industriel n° 7 - Rue des Frères Chappe La Flèche	2016	MILIMA	15	93 058,20	0,00	93 058,20	93 058,20	93 058,20	93 058,20	0,00	372 232,80
Bâtiment industriel n° 6 - La Bertraie Villaines sous Malicorne	2022	NORAS	15	45 966,72	0,00	45 966,72	45 966,72	45 966,72	45 966,72	275 800,32	459 667,20
Bâtiment industriel n° 10 - Rue des Frères Chappe La Flèche	2022	ERC HABITAT	15	44 832,00	0,00	44 832,00	44 832,00	44 832,00	44 832,00	295 165,45	474 493,45
Bâtiment industriel n°9 - Villaines	2023	LMV	15	30 694,56	0,00	30 694,56	30 694,56	30 694,56	30 694,56	235 324,96	358 103,20
Total				323 448,00	0,00	304 488,00	304 488,00	304 488,00	304 488,00	1 120 750,23	2 338 702,23

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-212 219,60	-212 219,60
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	32 730,15	32 730,15
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-179 489,45	-179 489,45

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	179 489,45	179 489,45
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-179 489,45	-179 489,45
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	424 870,40	424 870,40
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	424 870,40	424 870,40
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		424 870,40	I 424 870,40
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		334 870,40	334 870,40
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	334 870,40	334 870,40
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		90 000,00	90 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>90 000,00</i>	<i>90 000,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		424 870,40	III 424 870,40
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		424 870,40	424 870,40
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	690,00	690,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	329 465,35	329 465,35
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 355,05	5 355,05
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	89 360,00	89 360,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

Pour : 41

Contre : /

Abstentions : /

Date de convocation : 27 février 2026

Présenté par la Présidente,

A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026

La Présidente,

Délibéré par le Conseil communautaire,
réuni en session ordinaire.



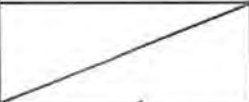

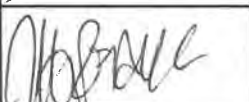
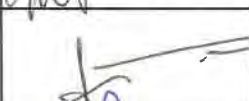

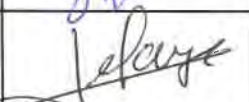

A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026

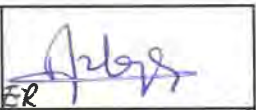

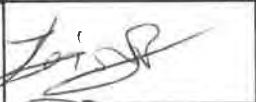

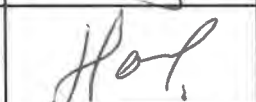

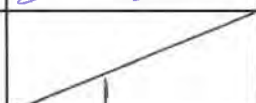
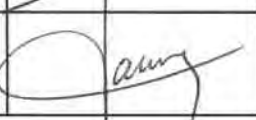
Les membres du Conseil Communautaire,

Mme GRELET-CERTENAIS Nadine, Présidente Maire de LA FLECHE	
M. de SAGAZAN Gwénaël, Maire de BAZOUGES-CRE-SUR-LOIR	
M. BOIZIAU Jean-Claude, Maire d'OIZE	
M. LIBERT Christophe, Maire de LA FONTAINE-SAINT- MARTIN	
M. BIAUD Philippe, Maire de LIGRON	
M. GUICHON Jean-Pierre, LA FLECHE	
Mme de LA FRESNAYE Virginie, Maire de COURCELLES-LA-FORET	
M. POIRRIER Sylvain, Maire d'ARTHEZE	
M. GOUIN Philippe, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
Mme PEAN Fabienne, CLERMONT-CREANS	
Mme GAUTIER Laurence, CROSMIERES	
Mme PREZELIN Magali, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme METERREAU Patricia, LA FLECHE	
M. KOUYATE Amadou, LA FLECHE <i>Président de Mme GRELET-CERTENAIS</i>	

M. HUBERT Laurent, Maire de VILLAINES-SOUS- MALICORNE	
Mme MENAGE Carine, LA FLECHE	
M. CHAUVIN Nicolas, LA FLECHE	
M. JAUNAY Claude, LA FLECHE	
M. CHALIGNE Michel, Maire de CLERMONT-CREANS	
Mme FARCY Françoise, Maire de BOUSSE	
M. LANGLOIS Michel, LA FLECHE	
Mme HERVE Véronique, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. BOIS Hervé, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. RICOT Thierry, CROSMIERES	
M. DESLANDES Philippe, Maire de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
M. JARIES Christian, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme JUGUIN-LALOYER Michèle, LA FLECHE	
Mme RACHET Françoise, LA FLECHE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme DUBOIS-GASNOT Stéphanie, LA FLECHE <i>Pouvoir à Mme RACHET</i>	
M. TEIXEIRA Hernani, LA FLECHE <i>Pouvoir à M. BESNARD</i>	
M. MASLOH Abdelhadi, LA FLECHE	
M. BESNARD Olivier, LA FLECHE	
M. MOREAU-CHAUVIN Mickaël, LA FLECHE	
M. Jean MUNSCH, LA FLECHE	
M. Jérôme PREMARTIN, Maire de Mareil-sur-Loir	
M. LELARGE Joël, Maire de THOREE-LES-PINS	
Mme PHILIPPE Christelle, VILLAINES-SOUS-MALICORNE	

Mme BOIGNE Sandrine, LA FLECHE <i>Pouvoir à Mme TICHAUX-LALOYER</i>	
Mme LECOMTE-DENIZET Géraldine, LA FLECHE	
Mme LOISON Isabelle, LA FLECHE	
Mme PLARD Myriam, LA FLECHE	
Mme DELHOMMEAU Sylviane, LA FLECHE	
Mme Christine FRESNEAU, LA FLECHE	
Mme PAUMARD Fabienne, OIZE	
M. JAUNAY Patrick, THOREE-LES-PINS	

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le ,
et de la publication le

A La Flèche, le

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

Pour : 41

Contre : /

Abstentions : /

Date de convocation : 27 février 2026

Présenté par la Présidente,

A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026

La Présidente,

Délibéré par le Conseil communautaire,
réuni en session ordinaire.




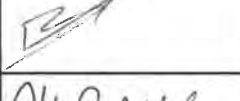
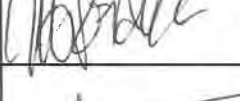

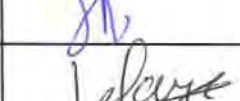


A La Chapelle d'Aligné, le 5 mars 2026

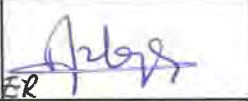

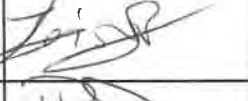



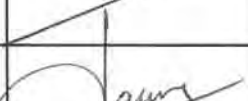
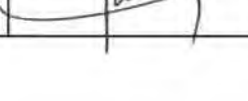
Les membres du Conseil Communautaire,

Mme GRELET-CERTENAIS Nadine, Présidente Maire de LA FLECHE	
M. de SAGAZAN Gwénaél, Maire de BAZOUGES-CRE-SUR-LOIR	
M. BOIZIAU Jean-Claude, Maire d'OIZE	
M. LIBERT Christophe, Maire de LA FONTAINE-SAINT- MARTIN	
M. BIAUD Philippe, Maire de LIGRON	
M. GUICHON Jean-Pierre, LA FLECHE	
Mme de LA FRESNAYE Virginie, Maire de COURCELLES-LA-FORET	
M. POIRRIER Sylvain, Maire d'ARTHEZE	
M. GOUIN Philippe, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
Mme PEAN Fabienne, CLERMONT-CREANS	
Mme GAUTIER Laurence, CROSMIERES	
Mme PREZELIN Magali, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme METERREAU Patricia, LA FLECHE	
M. KOUYATE Amadou, LA FLECHE <i>Président de Mme GRELET-CERTENAIS</i>	

M. HUBERT Laurent, Maire de VILLAINES-SOUS- MALICORNE	
Mme MENAGE Carine, LA FLECHE	
M. CHAUVIN Nicolas, LA FLECHE	
M. JAUNAY Claude, LA FLECHE	
M. CHALIGNE Michel, Maire de CLERMONT-CREANS	
Mme FARCY Françoise, Maire de BOUSSE	
M. LANGLOIS Michel, LA FLECHE	
Mme HERVE Véronique, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. BOIS Hervé, BAZOUGES-CRE SUR LOIR	
M. RICOT Thierry, CROSMIERES	
M. DESLANDES Philippe, Maire de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
M. JARIES Christian, LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	
Mme JUGUIN-LALOYER Michèle, LA FLECHE	
Mme RACHET Françoise, LA FLECHE	


IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme DUBOIS-GASNOT Stéphanie, LA FLECHE <i>Pouvoir à Mme RACHET</i>	
M. TEIXEIRA Hernani, LA FLECHE <i>Pouvoir à M. BESNARD</i>	
M. MASLOH Abdelhadi, LA FLECHE	
M. BESNARD Olivier, LA FLECHE	
M. MOREAU-CHAUVIN Mickaël, LA FLECHE	
M. Jean MUNSCH, LA FLECHE	
M. Jérôme PREMARTIN, Maire de Mareil-sur-Loir	
M. LELARGE Joël, Maire de THOREE-LES-PINS	
Mme PHILIPPE Christelle, VILLAINES-SOUS-MALICORNE	

Mme BOIGNE Sandrine, LA FLECHE <i>Pouvoir à Mme TICHAU-LALOYER</i>	
Mme LECOMTE-DENIZET Géraldine, LA FLECHE	
Mme LOISON Isabelle, LA FLECHE	
Mme PLARD Myriam, LA FLECHE	
Mme DELHOMMEAU Sylviane, LA FLECHE	
Mme Christine FRESNEAU, LA FLECHE	
Mme PAUMARD Fabienne, OIZE	
M. JAUNAY Patrick, THOREE-LES-PINS	

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le ,
et de la publication le

A La Flèche, le

<p>Envoyé en préfecture le 19/03/2026 Reçu en préfecture le 19/03/2026 Publié le ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D010-BF</p> 

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D011*

**Objet : Suivi de l'autorisation de programme (AP) / crédits de paiement (CP)
pour l'achat de bac pour la collecte des déchets en porte à porte**

Une autorisation de programme a été créée par délibération DAG250403D012 lors du conseil communautaire du 3 avril 2025.

La mise en place des autorisations de programme (AP) / crédits de paiement (CP) fait l'objet d'une délibération du conseil communautaire distincte de celle du budget.

La délibération initiale fixe l'enveloppe globale de la dépense ainsi que sa répartition dans le temps et les moyens de financement.

Le suivi des AP/CP se fait à chaque étape budgétaire (BP/BS/DM/CA) dans un souci de communication, de suivi (révision, annulation, répartition dans le temps) et de rigueur.

Considérant qu'aucun crédit n'a été consommé en 2025 (pour mémoire 200 000 € prévus en CP),

Considérant un besoin complémentaire de 102 000 € (pour mémoire besoin initial de 1 050 000€),

Il est proposé d'ajuster le montant de l'Autorisation de programme à 1 152 000 € TTC.

AP : Achat de bac pour la collecte des déchets en porte à porte						
Exercice	Montant voté AP	CP voté BP	CP voté DM 1	CP voté DM 2	Total CP prévisionnels	Réalisé (payé)
2025	1 050 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €	0,00 €
2026	102 000,00 €	1 152 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 152 000,00 €	

Ce dossier a été présenté à la commission Finances qui s'est réunie le 19 février 2026.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- De porter l'Autorisation de programme pour l'achat de bac pour la collecte des déchets porte à porte à 1 152 000 € TTC ;
- D'inscrire les crédits de paiement au vote du budget 2026 pour 1 152 000 €.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D012*

**Objet : Modification des attributions de compensation suite à la mise en place
d'une aide au financement du Service Public de la Petite Enfance (SPPE)**

Les communes sont désormais autorités organisatrices du Service public de la petite enfance (SPPE). Ce dernier est divisé en quatre axes. Les deux premiers que sont le recensement des besoins des enfants de moins de trois ans et l'information et l'accompagnement des familles doivent être exercés par toutes les communes. Les deux derniers axes que sont la planification des modes d'accueil et le soutien à la qualité des modes d'accueil recensés ne sont exercés que par les communes de plus de 3 500 habitants.

La ville de la Flèche en sa qualité de commune de plus de 3 500 habitants organisatrice du SPPE s'est vue notifier pour la première fois par les services de l'Etat une dotation de 24 393,75 euros au titre de l'année 2025

Dans le cadre de sa compétence en matière de petite enfance, la Communauté de communes du Pays fléchois mène déjà depuis plusieurs années ces quatre missions pour le compte de ses communes membres.

Considérant qu'elle n'exerce pas cette compétence et que l'Etat n'a pas prévu de dispositif lui permettant de se désister au profit de l'intercommunalité, la ville de La Flèche a sollicité la communauté de communes pour qu'elle modifie les AC (attributions de compensation) pour y intégrer le montant de la dotation reçue.

Considérant que la modification des AC doit faire référence aux travaux de la CLECT qui procède à une nouvelle évaluation des charges et recettes transférées, cette dernière s'est donc réunie le 18 décembre 2025 pour étudier le reversement de la dotation de financement du SPPE perçue par la ville de La Flèche au profit de la Communauté de communes du Pays fléchois. Compte tenu de la date de notification de la dotation au titre de 2025 et des délais de procédure, la notification de 2025 serait intégrée aux AC 2026. Les notifications notifiées les années suivantes seront automatiquement intégrées aux AC en N+1 pour le montant réellement perçu par la ville de La Flèche.

Les membres présents à la CLECT ont donné un avis favorable à l'unanimité.

Les communes ont été invitées à se prononcer sur le rapport de la CLECT. Aucune commune n'a émis d'avis défavorable sur ce rapport.

Pour mémoire, toutes les composantes antérieures (part fixe voirie, culture...) des AC restent inchangées, ainsi que les modalités de calcul des attributions de compensation correspondant au financement des TEP (délibération DAG160630D011 du 30 juin 2016). Ils sont ajustés chaque année civile en fonction des effectifs arrêtés au 15 octobre N-1 (70 euros par élève scolarisé dans les écoles publiques).

Pour mémoire, les modalités de versement et d'encaissement de l'attribution de compensation restent inchangées (délibération DAG160630D011 du 30 juin 2016). Le calendrier des versements et des encaissements est arrêté selon les montants ci-après :

- AC inférieure à 2 000 € : un seul versement fin juin
- AC supérieure ou égale à 2 000 € et inférieure à 4 000 € : versements fin mars et fin septembre.
- AC supérieure ou égale à 4 000 € et inférieure à 16 000 € : versements fin mars, juin, septembre et décembre.
- AC supérieure à 16 000 €, versement en 12 mois (fin de mois).

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'intégrer aux attributions de compensation une nouvelle part variable N correspondant à l'aide perçue en N-1 par la ville de La Flèche au titre du financement du SPPE (service public de la petite enfance).

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,
Françoise RACHET

La Présidente,
Nadine GRELET-CERTENAIS

Evolution et recalcul ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2026
AVEC LE TRANSFERT CULTURE EN ANNEE PLEINE ET INTRODUCTION DU SPPE REVISABLE TOUT LES ANS

Envoi aux mairies le 24/02/2026

Communes	Attribution de compensation annuelle Fixe après extension de compétence voirie au 01/01/2018 chiffre positif = recette pour la ccpf ; chiffre négatif = dépense pour la ccpf	Montant charges transférées par les communes pour compétences géomapi 01/01/2019	Montant charges transférées par les communes pour compétences enfance-jeunesse 01/09/2019 = recettes pour la ccpf	Montants des charges pour le fauchage et l'élagage à réintégrer par commune 01/01/2023 = dépense pour la ccpf	Montants des charges Voirie à réintégrer par commune à compter du 01/01/2024 si négatif = dépense pour la ccpf	Montants service commun voirie payée par les communes à compter du 01/01/2024 = recette pour la ccpf	Montants compétence CULTURE payée par les communes à compter du 01/01/2026 = recette pour la ccpf	Montants service public de la petite enfance (sppe) payée par les communes de + 3500 hab. à compter du 01/01/2025 = recette pour la ccpf (N payée en N+1 sur la base de la notification)	attribution de compensation part variable pour le financement des T.E.P. (Temps Educatifs Périscolaires) pour 2026					Total Attribution de compensation annuelle 2026 (fixe + variable)		
									€/ élève	nombre élèves au 15/10/n-1	Total annuel T.E.P.	Prorata	T.E.P. à percevoir = recette pour la ccpf	attribution de compensation finale	A payer par la ccpf à la commune	Négative (à percevoir par la ccpf)
ARTHEZE	24 480,29	0,00	2 288,00	-6 148,78	6 416,42	3 647,38	2 512,00	0,00	70,00	0	0,00	10 / 10	0,00	33 195,31		33 195,31
BAZOUGES CRE SUR LE LOIR	-17 984,66	0,00	11 753,50	-14 273,55	-55 873,60	19 350,02	13 931,00	0,00	70,00	115	8 050,00	10 / 10	8 050,00	-35 047,29	-35 047,29	
BOUSSE	40 325,54	0,00	2 431,00	-8 069,27	-8 628,87	5 441,67	3 085,00	0,00	70,00	36	2 520,00	10 / 10	2 520,00	37 105,07		37 105,07
CLERMONT-CREANS	51 383,64	0,00	22 078,50	-11 744,00	7 492,94	12 860,57	9 134,00	0,00	70,00	122	8 540,00	10 / 10	8 540,00	99 745,65		99 745,65
COURCELLES LA FORET	4 853,27	0,00	2 293,50	-5 327,27	-2 799,37	5 001,38	2 885,00	0,00	70,00	16	1 120,00	10 / 10	1 120,00	8 026,51		8 026,51
CROSMIERES	-31 198,33	0,00	5 874,00	-6 545,00	-3 313,77	0,00	7 109,00	0,00	70,00	85	5 950,00	10 / 10	5 950,00	-22 124,10	-22 124,10	
LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	-8 982,69	0,00	9 410,50	-7 688,00	-152,79	0,00	12 349,00	0,00	70,00	169	11 830,00	10 / 10	11 830,00	16 766,02		16 766,02
LA FLECHE	-2 500 077,44	0,00	552 279,00	-75 250,00	-185 012,77	94 797,42	661 143,00	24 393,75	70,00	790	55 300,00	10 / 10	55 300,00	-1 372 427,04	-1 372 427,04	
LA FONTAINE SAINT MARTIN	-4 231,00	0,00	3 454,00	-7 400,00	-1 904,30	5 536,38	4 295,00	0,00	70,00	57	3 990,00	10 / 10	3 990,00	3 740,08		3 740,08
LIGRON	7 491,00	0,00	2 843,50	-7 491,00	-9 411,20	5 979,12	3 465,00	0,00	70,00	40	2 800,00	10 / 10	2 800,00	5 676,42		5 676,42
MAREIL SUR LOIR	44 129,36	0,00	3 696,00	-10 389,50	-14 059,03	0,00	4 711,00	0,00	70,00	41	2 870,00	10 / 10	2 870,00	30 957,83		30 957,83
OIZE	-34 838,00	0,00	7 353,50	-5 495,00	-776,27	0,00	9 485,00	0,00	70,00	118	8 260,00	10 / 10	8 260,00	-16 010,77	-16 010,77	
THOREE LES PINS	27 276,55	0,00	4 031,50	-15 386,44	5 757,99	0,00	5 304,00	0,00	70,00	69	4 830,00	10 / 10	4 830,00	31 813,60		31 813,60
VILLAINES SOUS MALICORNE	36 388,66	0,00	5 736,50	-13 253,58	-4 128,85	10 128,13	7 409,00	0,00	70,00	87	6 090,00	10 / 10	6 090,00	48 369,86		48 369,86
TOTAL	-2 360 983,81	0,00	635 523,00	-194 461,39	-266 393,47	162 742,07	746 817,00	24 393,75		1 745	122 150,00		122 150,00	-1 130 212,85	-1 445 609,20	315 396,35

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D012-DE



Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° **DAG260305D013**

Objet : Adoption des subventions de fonctionnement pour l'année 2026

Vu les propositions inscrites au budget primitif 2026, notamment les subventions pour l'année 2026,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'adopter les subventions de fonctionnement pour l'année 2026, qui seront versées sous réserve que les organismes fournissent les documents réglementaires, pour les montants proposés ci-après :

Nom de l'organisme	Objet	Montant
CIDFF	Promotion des Droits des Femmes	4 740,00 €
Radio Prévert	Aide au fonctionnement	5 000,00 €
CPIE La Sarthe au Fil de l'Eau	Actions en faveur de l'environnement	19 963,00 €

- D'adopter les subventions de fonctionnement pour l'année 2026, qui seront versées sous réserve que les organismes fournissent les documents réglementaires, pour les montants résultant de l'application des conventions signées :

Nom de l'organisme	Objet	Montant
ADIE	Aide à la création d'entreprises	2 000,00 € maximum (500 € / projet créé)
BGE Anjou Maine	Aide à la création d'entreprises	2 000,00 € maximum (500 € / projet accompagné)
Anim'en Flech	Dynamisation du tissu commercial et artisanal du Pays Fléchois	13 500,00 €
Club des entreprises	Promotion des activités économiques, constitution d'un réseau d'accueil des nouvelles entreprises	3 000,00 €
Mission locale Sarthe et Loir	Promotion et développement des activités de la Mission Locale Sarthe Sud	34 838,90 € (Parcours Emploi Compétences : 6 000,00 € + aide à la location de locaux : 13 865,58 € + poste mission accueil de la MEFE 14 973,32 €)
Unis-Cité	Fonctionnement de l'antenne Uniscité	17 468,00 €
Le Flore	Hébergement Temporaire chez l'Habitant	5 000,00 €
Amicale des employés municipaux	Organisation de prestations sociales pour les agents communaux et intercommunaux du territoire	4 450,00 € + subvention de fonctionnement d'équilibre des cartes piscine
Association Familles Rurales Bazouges-Cré sur Loir	Fonctionnement ALSH Bazouges-Cré sur Loir	37 348,15 €
Inalta	Interventions de prévention sur le territoire du Pays fléchois	10 000,00 €
Initiative Sarthe	Création et du développement des entreprises en Pays Fléchois	13 471,00 €

Dans l'hypothèse où des subventions n'auraient pu être versées avant la fin de la journée complémentaire 2026, ces dernières pourront être versées sur l'exercice budgétaire suivant.

Adopté à l'unanimité

M. Michel LANGLOIS, Président de la Mission Locale Sarthe et Loir n'a pas pris part au vote.

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D014*

Objet : Tarifs 2027 du centre d'hébergement Les Berges de la Monnerie
--

Comme chaque année, il est proposé au Conseil Communautaire de réviser les tarifs du Centre d'Hébergement Les Berges de la Monnerie selon les modalités suivantes, validés en Groupe de travail équipements sportifs le 4 février 2026 :

- Application d'une augmentation de + 3% sur les tarifs de : pensions complètes / prestations de restauration, boissons à l'exception des tarifs : "déjeuner sans hébergement", "repas gourmand", "pause café", "collations" ;
- Refonte des tarifs de location de salles :
 - suppression de la tarification spécifique structure commerciale,
 - augmentation des tarifs sur un taux plus important que les + 3% afin d'avoir une cohérence avec l'offre sur le territoire (cogito) ;
- Pas d'augmentation pour les prestations annexes : clé perdue, photocopies, serviettes, lingerie ;
- Suppression de la tarification spéciale structures commerciales pour les nuitées seules ;
- Création de 2 nouvelles pensions complètes pour les scolaires : pension complète déjeuner classique ou pique-nique + goûter.

Les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2027, sauf dispositions contraires. Les tarifs soumis à la T.V.A. seront votés sur la base du montant hors taxe.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'adopter les tarifs du Centre d'Hébergement Les Berges de la Monnerie fixés pour l'année 2027.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

CENTRE D'HEBERGEMENT EDUCATIF ET SPORTIF (1/4)

L'accès aux salles de réunion ainsi qu'aux équipements sportifs est gratuit dès que le groupe est hébergé (hormis le Centre Aquatique L'îlebulle) - Valable uniquement pour les structures à but non lucratif.

		2025 (TVA 10%)		2026 (TVA 10%)		2027 (TVA 10%)	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
NUITEE							
Structure à but non lucratif et structures commerciales	Nuitée/personne	25,36 €	27,90 €	25,36 €	27,90 €	26,09 €	28,70 €
	Nuitée chambre individuelle	38,82 €	42,70 €	38,82 €	42,70 €	40,00 €	44,00 €
	Nuitée/personne enfant scolaire	22,09 €	24,30 €	22,09 €	24,30 €	22,73 €	25,00 €
Structure commerciale	Nuitée/personne	35,09 €	38,60 €	35,09 €	38,60 €		
	Nuitée/personne chambre individuelle	52,09 €	57,30 €	52,09 €	57,30 €		
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES							
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Petit déjeuner	Petit déjeuner classique ⁴	4,36 €	4,80 €	4,45 €	4,90 €	4,55 €	5,00 €
	Petit déjeuner complet ⁵	7,27 €	8,00 €	7,41 €	8,15 €	7,63 €	8,40 €
	Petit déjeuner enfants jusqu'à 10 ans	2,82 €	3,10 €	2,86 €	3,15 €	2,95 €	3,25 €
	Croissant	1,50 €	1,65 €	1,55 €	1,71 €	1,59 €	1,75 €
Déjeuner ou dîner	Déjeuner ou dîner (avec hébergement)	10,09 €	11,10 €	10,32 €	11,35 €	10,64 €	11,70 €
	Déjeuner ou dîner enfant (avec hébergement) enfants jusqu'à 10 ans	8,36 €	9,20 €	8,50 €	9,35 €	8,64 €	9,50 €
	Déjeuner ou dîner (sans hébergement)	14,73 €	16,20 €	15,00 €	16,50 €	15,00 €	16,50 €
	Déjeuner sans hébergement Formation	12,73 €	14,00 €	12,73 €	14,00 €	12,73 €	14,00 €
	Repas gourmand (boisson non comprise)	22,73 €	25,00 €	22,73 €	25,00 €	22,73 €	25,00 €
Pensions complètes	Pension complète (dîner + nuit + petit déjeuner classique sucré + déjeuner)	47,00 €	51,70 €	47,00 €	51,70 €	48,36 €	53,20 €
	Pension complète avec pique-nique (dîner + nuit + petit déjeuner classique sucré + pique-nique)	44,55 €	49,00 €	44,55 €	49,00 €	45,91 €	50,50 €
	Pension complète enfants jusqu'à 10 ans	41,64 €	45,80 €	41,64 €	45,80 €	42,91 €	47,20 €
	Pension complète enfant scolaire ³	40,27 €	44,30 €	40,27 €	44,30 €	41,45 €	45,60 €
	Pension complète enfant scolaire avec goûter ³					44,55 €	49,00 €
	Pension complète enfant avec pique-nique enfants jusqu'à 10 ans	40,27 €	44,30 €	40,27 €	44,30 €	41,45 €	45,60 €
	Pension complète enfant scolaire ³ avec pique-nique	38,45 €	42,30 €	38,45 €	42,30 €	39,64 €	43,60 €
	Pension complète enfant scolaire ³ avec pique-nique et goûter					42,73 €	47,00 €
	Pension complète chambre individuelle	59,36 €	65,30 €	59,36 €	65,30 €	61,14 €	67,25 €
	Pension complète nuitée chambre individuelle avec pique-nique	57,36 €	63,10 €	57,36 €	63,10 €	59,09 €	65,00 €
Pauses café et goûters	Pause réunion ou café d'accueil sans viennoiseries	2,05 €	2,25 €	2,09 €	2,30 €	2,09 €	2,30 €
	Pause réunion ou café d'accueil avec viennoiseries	3,27 €	3,60 €	3,32 €	3,65 €	3,45 €	3,80 €
	Collation	3,09 €	3,40 €	3,14 €	3,45 €	3,14 €	3,45 €
	Collation salée (œufs durs, jambon, fromage, pain)	3,09 €	3,40 €	3,14 €	3,45 €	3,14 €	3,45 €
	Pause sucrée (chocolat chaud + brioche + 1 fruit frais ou compote) sur place	3,09 €	3,40 €	3,14 €	3,45 €	3,14 €	3,45 €
Pique-nique	Pique-nique	7,45 €	8,20 €	7,59 €	8,35 €	7,82 €	8,60 €
	Pique-nique enfant ³	5,59 €	6,15 €	5,73 €	6,30 €	5,91 €	6,50 €
Divers	Mise à disposition cuisine/repas ²	196,36 €	216,00 €	200,00 €	220,00 €	206,00 €	226,60 €
	Planche apéritive de charcuterie	18,18 €	20,00 €	18,55 €	20,40 €		

² Conditions : réservation par une structure (particuliers exclus) avec présence d'un professionnel en cuisine.

³ Pour tout enfant de moins de 10 ans d'une école maternelle ou primaire, ou autre institution d'éducation

⁴ Petit-déjeuner avec prestations sucrées (pain, brioche, laitages, fruits frais)

⁵ Petit-déjeuner complet avec prestations sucrées et salées (supplément jambon, fromage, œufs)

TARIFICATION SPECIFIQUE CONGRES ET COMMERCIALISATION GROUPES PAR UN PARTENAIRE

Dans le cadre de la commercialisation assurée par un partenaire, possibilité d'application d'une réduction à hauteur de 5 % par chambre.

¹ La commercialisation est appliquée par chambre ; le tarif inclus la nuitée + le petit-déjeuner + la surveillance sécurité incendie assuré par un agent SSIAP.

Détail Nb pers	Détail Nb pers	Tarif (nuitée + pt dej) ¹
SINGLE	1 pers	52 €
TWIN	1 pers	52 €
TWIN	2 pers	75 €
QUADRUPLE	1 pers	52 €
QUADRUPLE	2 pers	75 €
QUADRUPLE	3 pers	115 €
QUADRUPLE	4 pers	140 €

FACTURATION EN CAS DE REDUCTION D'EFFECTIFS

En cas de réduction de l'effectif du devis signé, le centre des Berges de la Monnerie, facturera une indemnité au prorata de la réduction suivant les conditions ci-dessous :

Indemnités facturés dans le cas d'une réduction de plus de 20% des effectifs du devis signé.

Réduction transmise de 60 à 90 jours avant la date de début du séjour : 25 % des prestations facturées de l'effectif réduit.

Réduction transmise de 30 à 60 jours avant la date de début du séjour : 50 % des prestations facturées de l'effectif réduit.

Réduction transmise de 15 à 30 jours avant la date de début du séjour : 75% des prestations facturées de l'effectif réduit.

Réduction ou annulation transmise de 15 jours avant la date de début du séjour : 100% des prestations facturées de l'effectif réduit.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le



ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D014-DE

CENTRE D'HEBERGEMENT EDUCATIF ET SPORTIF (2/4)

BOISSONS ET PRESTATIONS	2025		2026		2027	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Vin d'honneur	3,42 €	4,10 €	3,50 €	4,20 €	3,58 €	4,30 €
Vin d'honneur "gourmet"	5,13 €	6,15 €	5,21 €	6,25 €	5,33 €	6,40 €
Cocktail dinatoire (vin pétillant, cocktail sans alcool, petits fours salés et sucrés)					18,00 €	21,60 €
Jus d'orange (litre)	6,18 €	6,80 €	6,27 €	6,90 €	6,46 €	7,10 €
Eau pétillante Cristaline (1,5l)	3,64 €	4,00 €	3,73 €	4,10 €	3,82 €	4,20 €
Eau plate (1,5l)	2,73 €	3,00 €	2,77 €	3,05 €	2,86 €	3,15 €
Eau plate (0,5l)	1,50 €	1,65 €	1,55 €	1,70 €	1,59 €	1,75 €
Cidre	8,91 €	9,80 €	9,09 €	10,00 €	9,36 €	10,30 €
Jus de pommes 1l	6,18 €	6,80 €	6,27 €	6,90 €	6,46 €	7,10 €
VIN (BOUTEILLE)						
Blanc Coteaux du Loir	11,58 €	13,90 €	11,79 €	14,15 €	12,08 €	14,50 €
Blanc Jasnières	12,58 €	15,10 €	12,83 €	15,40 €	13,17 €	15,80 €
Rouge	10,08 €	12,10 €	10,29 €	12,35 €	10,58 €	12,70 €
Rosé	9,75 €	11,70 €	9,96 €	11,95 €	10,25 €	12,30 €
Pétillant	12,08 €	14,50 €	12,33 €	14,80 €	12,67 €	15,20 €

CENTRE D'HEBERGEMENT EDUCATIF ET SPORTIF (3/4)

Structure à but non lucratif et structures commerciales

	2025 (TVA 20%)		2026 (TVA 20%)		2027 (TVA 20%)		2025 (TVA 20%)		2026 (TVA 20%)		2027 (TVA 20%)	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
SALLE DE REUNION OU SALLE DE DETENTE	<u>1/2 journée</u>		<u>1/2 journée</u>		<u>1/2 journée</u>		journée		journée		journée	
	58,75 €	70,50 €	59,92 €	71,90 €	65,00 €	78,00 €	97,50 €	117,00 €	99,50 €	119,40 €	104,17 €	125,00 €

Structure commerciale

	2025 (TVA 20%)		2026 (TVA 20%)		2027 (TVA 20%)		2025 (TVA 20%)		2026 (TVA 20%)		2027 (TVA 20%)	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
SALLE DE REUNION OU SALLE DE DETENTE	<u>1/2 journée</u>		<u>1/2 journée</u>		<u>1/2 journée</u>		journée		journée		journée	
	133,33 €	160,00 €	136,00 €	163,20 €			264,17 €	317,00 €	269,00 €	322,80 €		

DIVERS	2025 (TVA 20%)		2026 (TVA 20%)		2027 (TVA 20%)	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Lavage/ linge (monnayeur)	4,92 €	5,90 €	5,00 €	6,00 €	5,00 €	6,00 €
Séchage linge (monnayeur)	4,83 €	5,80 €	4,92 €	5,90 €	4,92 €	5,90 €

Lors de formations organisées par le CNFPT pour les personnels relevant des communes du Pays fléchois et de la Communauté de communes, l'accès aux salles de réunion sera gratuit ; seul le prix du repas sera facturé.

CENTRE D'HEBERGEMENT EDUCATIF ET SPORTIF (4/4)

Réservation du centre d'hébergement par une association	réduction de 5%
Réservation du centre d'hébergement par une association du Pays Fléchois pour public extérieur (2)	réduction de 10 %
Utilisation de salle de réunion par une association du Pays	gratuit
Accueil public scolaire écoles maternelles et primaires jusqu'à 11 ans si - 35 personnes + chauffeur gratuit	1 gratuité
Accueil public scolaire écoles maternelles et primaires jusqu'à 11 ans si + 35 personnes + chauffeur gratuit	2 gratuités
offre promotionnelle - petit déjeuner	gratuit
offre promotionnelle - vin d'honneur	gratuit

(1) sans condition minimum de réservation

(2) à l'occasion d'une manifestation organisée par ladite association

(3) si repas pris sur place

Pas d'application de tarif chambre individuelle pour les groupes écoles maternelles et primaires, centres de vacances d'enfants, accueil de loisirs ou toute autre structure d'accueil enfants jusqu'à 11 ans

	2025 (TVA 20%)		2026 (TVA 20%)		2027 (TVA 20%)	
	<u>HT</u>	<u>TTC</u>	<u>HT</u>	<u>TTC</u>	<u>HT</u>	<u>TTC</u>
Prestation d'animations sportives pour structures extérieures au Pays Fléchois hébergées au Centre (/ heure)	-	38,25 €	-	39,02 €		

	2025 (TVA 20%)		2026 (TVA 20%)		2027 (TVA 20%)	
	<u>HT</u>	<u>TTC</u>	<u>HT</u>	<u>TTC</u>	<u>HT</u>	<u>TTC</u>
Clé électronique non restituée	45,00 €	50,00 €	45,00 €	50,00 €	45,00 €	50,00 €
Tarif photocopies noir et blanc (x100)	5,00 €	6,00 €	5,00 €	6,00 €	5,00 €	6,00 €

	2025 (TVA 20%)		2026 (TVA 20%)		2027 (TVA 20%)	
	<u>HT</u>	<u>TTC</u>	<u>HT</u>	<u>TTC</u>	<u>HT</u>	<u>TTC</u>
Façonnage/lit	5,00 €	6,00 €	5,00 €	6,00 €	5,00 €	6,00 €

	2025 (TVA 20%)		2026 (TVA 20%)		2027 (TVA 20%)	
	<u>HT</u>	<u>TTC</u>	<u>HT</u>	<u>TTC</u>	<u>HT</u>	<u>TTC</u>
Fourniture linge de bain (1 petite + 1 grande serviette)	3,33 €	4,00 €	3,33 €	4,00 €	3,33 €	4,00 €

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° **DAG260305D015**

Objet : Tarifs 2026–2027 du centre aquatique L'îlebulle

Comme chaque année, il est proposé au Conseil Communautaire de réviser les tarifs du centre aquatique L'îlebulle. Pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027, il est proposé d'augmenter les tarifs de 3 %.

Les tarifs ont été présentés au groupe de travail équipements sportifs du 4 février 2026.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'adopter les tarifs du Centre aquatique L'îlebulle fixés pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS




TARIFS CENTRE AQUATIQUE - 1er juillet 2026 au 30 juin 2027

RAPPEL
2025-2026 **TARIFS**
2026-2027

		RAPPEL 2025-2026	TARIFS 2026-2027	
BAIGNADE - ENTREES UNITAIRES				
	Tarifs adultes - l'entrée	5,10 €	5,20 €	valable le jour de vente
	Tarifs enfants 3 à 16 ans	3,60 €	3,70 €	valable le jour de vente
	Tarifs enfants - 3 ans	0,00 €	0,00 €	valable le jour de vente
	Tarif réduit (étudiant, sans emploi)	3,80 €	3,90 €	valable le jour de vente
	Tarif handicapé adulte	3,80 €	3,90 €	valable le jour de vente
	Tarif handicapé 3 à 16 ans	3,15 €	3,25 €	valable le jour de vente
	Tarifs adultes spécial horaires du midi	2,55 €	2,60 €	50% du tarif unitaire valable les lundis mardis jeudis et vendredis de 12h à 13h30
	Tarifs enfants spécial horaires du midi	1,80 €	1,85 €	50% du tarif unitaire valable les lundis mardis jeudis et vendredis de 12h à 13h30
BAIGNADE - CARTES MULTIPASS validité 1 an				
3 à 16 ans	10 entrées MULTIPASS	28,00 €	28,85 €	plusieurs passages par jour - carte non nominative non utilisable lors des événementiels
	10 entrées handicapé 3 à 16 ans	25,00 €	25,75 €	carte pour éviter le passage en caisse
adultes	10 entrées MULTIPASS	44,30 €	45,65 €	plusieurs passages par jour - carte non nominative non utilisable lors des événementiels
	10 entrées handicapé adulte	32,80 €	33,80 €	carte pour éviter le passage en caisse
PASS BAIGNADE validité à partir de la date d'achat				
adultes	pass trimestriel nominatif illimité	53,45 €	55,05 €	non utilisable lors des événementiels base 4 bains/mois x 4€ X 3 mois
adultes	pass annuel nominatif illimité	213,80 €	220,20 €	non utilisable lors des événementiels base 4 bains/mois x 4€ X 12 mois
BAIGNADE - PASS TRI'BULLE validité 2 ans				
	Pass 24 entrées (famille de 4 personnes)	74,35 €	76,60 €	sur présentation de l'avis d'imposition ou livret de famille
	Pass 30 entrées (famille de 5 personnes et +) <i>chaque passage déduit le capital d'une entrée</i>	93,10 €	95,90 €	sur présentation de l'avis d'imposition ou livret de famille
BAIGNADE - PASS JOURNEE ESTIVALE - sur présentation du livret de famille - offre valable du 4 juillet au 31 août (2 adultes maximum par pass)				
	pass 1 jour famille de 4 personnes (1 ad + 3 enf ou 2 ad + 2 enf)	12,25 €	12,50 €	1 adulte + 3 enfants ou 2 adultes + 2 enfants
	pass 1 jour famille de 5 personnes (1 ad + 4 enf ou 2 ad + 3 enf)	15,30 €	15,50 €	1 adulte + 4 enfants ou 2 adultes + 3 enfants
				tarif plein à partir d'une personne supplémentaire
BAIGNADE - ENTREES A L'HEURE				
	Carte bassin de 10 heures	46,50 €	47,90 €	temps débité dès le passage en tripode
	Carte bassin de 20 heures	72,80 €	75,00 €	
	Carte bassin 10h = 11h ou 20h = 22h Personne à Mobilité Réduite			temp débité dès le passage du tripode offre de 10 % du temp pour préparation vers les bassins
ESPACE FORME + BAIGNADE				
	Abonnement 6 mois 24 entrées	129,10 €	133,00 €	1 passage par jour valable pour 2 personnes de même famille (livret, attestation pacs...) à partir de 14 ans accompagné d'un adulte majeur - sur présentation d'un certificat médical
	Abonnement 12 mois 30 entrées	179,15 €	184,50 €	
	entrée unitaire	9,90 €	10,20 €	valable le jour de vente
	Tarifs spécial horaires du midi	4,95 €	5,10 €	50% du tarif unitaire valable les lundis mardis jeudis et vendredis de 12h à 13h30
OFFRES PARRAINAGE ET FIDELITE				
parrainage fidélité	-15% sur l'abonnement forme 12 mois 30 entrées	152,30 €	156,90 €	offre accordée au parrain et au parrainé dans la limite de 2 abonnements forme par an
	pour 1 parrainage sur le même abonnement	152,30 €	156,90 €	
	5 locations offertes pour tout réabonnement espace forme	0,00 €	0,00 €	
ACTIVITES				
ADULTES				
	aquaphobie / apprentissage			
	trimestre	90,15 €	92,85 €	
	année	259,40 €	267,20 €	
	perfectionnement			
	trimestre	90,15 €	92,85 €	
	année	259,40 €	267,20 €	
	aquagym			
	trimestre	90,15 €	92,85 €	
	année	259,40 €	267,20 €	
	aquatrainig (vélo)			
	trimestre	90,15 €	92,85 €	
	année	259,40 €	267,20 €	
	Activités à la séance	12,95 €	13,35 €	
ENFANTS				
	éveil aquatique			
	trimestre	54,15 €	55,80 €	
	année	150,00 €	154,50 €	
	apprentissage			
	trimestre	54,15 €	55,80 €	
	année	150,00 €	154,50 €	
	perfectionnement			
	trimestre	54,15 €	55,80 €	
	année	150,00 €	154,50 €	
	Location aquabike les 25 mn (à partir de 14 ans)	3,00 €	3,00 €	
	carte 10 locations aquabike de 25 mn (à partir de 14 ans)	25,00 €	25,00 €	
ACCES CLUBS ASSOCIATIONS ET STAGES				
CCPF + UTILISATEURS CHES ET MOULIN POIL DE REUX en cas d'impossibilité au CHES				
	utilisation grand bassin :			
	par ligne d'eau à l'heure sans surveillance	14,20 €	14,65 €	facturation différée
	par ligne d'eau à l'heure avec prestation ou surveillance	52,20 €	53,80 €	facturation différée
	utilisation petit bassin :			
	par heure sans surveillance	14,20 €	14,65 €	facturation différée
	par heure avec prestation ou surveillance	52,20 €	53,80 €	facturation différée
HORS CCPF				
	utilisation grand bassin :			
	par ligne d'eau à l'heure sans surveillance	41,55 €	42,80 €	facturation différée
	par ligne d'eau à l'heure avec prestation ou surveillance	78,55 €	80,90 €	facturation différée
	utilisation petit bassin :			
	par heure sans surveillance	41,55 €	42,40 €	facturation différée
	par heure avec prestation ou surveillance	78,55 €	80,90 €	facturation différée
SCOLAIRES				
	scolaire primaire CCPF	0,00 €	0,00 €	
	Scolaire primaire hors CCPF <i>par classe / par séance</i>	58,15 €	59,90 €	facturation différée
	Scolaire secondaire	0,00 €	0,00 €	Subvention Conseil Départemental

EVENEMENTIELS				
soirées spéciales (hors des heures d'ouverture habituelles)				
entrée simple sans prestation				
tarif entrée - de 16 ans	6,00 €	6,00 €	tarif unique enfant et adulte	évènements : pas de changement de tarifs
tarif 16 ans et +	6,00 €	6,00 €	tarif unique enfant et adulte	
entrée simple avec prestation(s)				
soirée avec prestation (zen, forme) entrée + 1 prestation	15,00 €	15,00 €	tarif unique entrée + prestation maximum 2 prestations par personne	
soirée avec prestation (zen, forme) entrée + 2 prestations	22,00 €	22,00 €	tarif unique entrée + prestation maximum 2 prestations par personne	
autres évènements (aux heures d'ouverture habituelles)				
halloween enfant (sauf détenteur d'un abonnement)	3,60 €	3,70 €	tarif unique enfant et adulte	
halloween adulte (sauf détenteur d'un abonnement)	5,10 €	5,25 €	tarif unique enfant et adulte	
GROUPES				
Groupes-Accueils de Loisirs-Centres de vacances Hors CCPF à partir de 10 baigneurs	3,05 €	3,15 €		
Utilisateurs CHES sur temps public (pas de réservation) - de 16	1,80 €	1,85 €		
Utilisateurs CHES sur temps public (pas de réservation) + de 16	2,55 €	2,65 €		
COMITES D'ENTREPRISES - pas de minimum d'achat				
adultes 10 entrées MULTIPASS REMISE 10% SUR MULTIPASS PUBLIC	39,80 €	41,00 €	plusieurs passages par jour	10% de remise sur le tarif de base
forme Abonnement forme accès limité à l'espace forme 6 mois 24 entrées	116,15 €	119,65 €	1 passage par jour valable pour 2 personnes de même famille (livret, attestation pacs...) à partir de 14 ans accompagné d'un adulte majeur - sur présentation d'un certificat médical	
forme Abonnement forme accès limité à l'espace forme 12 mois 30 entrées	161,25 €	166,10 €	1 passage par jour valable pour 2 personnes de même famille (livret, attestation pacs...) à partir de 14 ans accompagné d'un adulte majeur - sur présentation d'un certificat médical	
AMICALE DU PERSONNEL - 1 carte par agent incluant les enfants				
carte 20 bains agents et ayant droit communautaires et des communes membres de la CCPF	79,60 €	82,00 €	à chaque passage : délivrance d'un badge unitaire et pointage de la carte facturation annuelle à l'amicale des employés municipaux	
ACCES GRATUITS				
Accueils de Loisirs CCPF - Halte Garderie	0,00 €	0,00 €	créneau réservé ou réservation temps public	
Nouveaux arrivants 10 entrées	0,00 €	0,00 €	10 entrées	
Accompagnateur de groupe/dirigeants clubs/instituteurs/parents accompagnateurs	0,00 €	0,00 €	selon disposition réglementaire, sur créneaux prévus et sur réservation uniquement	
entrée gratuite dans le cadre de la soirée Téléthon	0,00 €	0,00 €	don versé à l'association	
gratuité : entrées, abonnements, locations, lots, évènementiel et promotionnel	0,00 €	0,00 €		
conseil municipal enfants 10 bains	0,00 €	0,00 €		
Offre campeur du camping municipal de La Flèche : 1 entrée baignade offerte pour 1 achetée	0,00 €	0,00 €	coupon "1 gratuité" à retirer au camping municipal	
Offre campeur du camping municipal de La Flèche : 1 entrée forme offerte pour 1 achetée	0,00 €	0,00 €	coupon "1 gratuité" à retirer au camping municipal	
5 locations aquabike offertes	0,00 €	0,00 €	offerts avec un réabonnement espace forme	
MISE A DISPOSITION ESPACE FORME (en dehors des ouvertures au public)				
une heure pour groupe CCPF	45,35 €	46,70 €	10 personnes max + 1 encadrant	
une heure pour groupe hors CCPF	90,70 €	93,40 €	10 personnes max + 1 encadrant	
DIVERS				
Carte à puce	2,50 €	2,50 €	en cas de perte les usagers paieront la réinitialisation de leur carte d'abonnement (coût achat 2,15 €)	
tarif sac publicitaire	3,00 €	3,00 €		
PARTENARIATS ANNEE CIVILE				
CEZAM 10 entrées MULTIPASS REMISE 10% SUR MULTIPASS PUBLIC (minimum 10 achetés)	39,80 €	41,00 €	sur présentation carte CEZAM	
Abonnement forme accès limité à l'espace forme 6 mois 24 entrées	116,15 €	119,65 €	sur présentation carte CEZAM	
Abonnement forme accès limité à l'espace forme 12 mois 30 entrées	161,25 €	166,10 €	sur présentation carte CEZAM	
PASSTIME offre découverte 1 entrée espace forme gratuite pour 1 payante soit 2 entrées	9,90 €	10,20 €	sur présentation guide PASSTIME (6 personnes maxi)	
offre permanente 10% de remise sur les entrées unitaires baignade + espace forme et sur les abonnements espace forme	10% remise	10% remise	pendant la validité du guide	

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le 
ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D015-DE

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	<u>Absents excusés</u> :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305Do16*

Objet : Participation financière a la formation BNSSA

Afin de pallier la pénurie de candidats titulaires du BNSSA pour exercer les fonctions de surveillant de baignade, notamment, et stimuler la formation des jeunes de notre territoire à ce métier, la Communauté de communes du Pays fléchois propose de prendre à sa charge la formation au BNSSA d'un candidat à hauteur de 50 % du prix de la formation.

En contrepartie de cette participation financière à la formation, le diplômé s'engage à travailler pour la surveillance du centre aquatique L'îlebulle et du lac de la Monnerie, en qualité d'agent public contractuel, pour un minimum de 400 heures incluant une période estivale complète.

Le paiement par la Communauté de communes des 50 % du prix de la formation s'effectuera une fois les heures de travail accomplies par l'agent (sous réserve que la formation et le diplôme aient été obtenus entre le 1^{er} septembre 2025 et le 30 juin 2026).

Le coût de la prise en charge de la formation pour la Communauté de communes du Pays fléchois pour l'année 2026 est estimé à 430 €.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver le présent exposé ;
- D'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document correspondant.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNÉ, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D017*

Objet : Concession d'exploitation d'un snack au centre aquatique L'Ilébulle – Redevance pour 2026

A compter du 30 mai 2026, le centre aquatique l'Ilébulle rouvrira son espace aqualudique extérieur, avec un service de snack qui proposera des boissons de 1^{ère} catégorie et des friandises (glaces, barres chocolatées, confiseries...).

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- De concéder la gestion du snack à MD Evènements - 49220 GREZ-NEUVILLE pour la saison touristique 2026 ;
- D'émettre à l'encontre de l'intéressé un titre de recettes s'élevant à la somme de 200 €.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNÉ, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305Do18*

**Objet : Convention de partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
de Région Pays de la Loire pour le développement des entreprises artisanales 2026-2028**

Vu la délibération n° DAG230525D006 du 25 mai 2023 relative à la signature de la convention liant la Communauté de Communes du Pays Fléchois à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de région (CMAR) Pays de la Loire, conclue pour une durée de 36 mois,

Cette convention a permis de structurer un partenariat opérationnel au service des entreprises artisanales du territoire, notamment à travers l'organisation d'ateliers collectifs, l'accompagnement des porteurs de projets et la mise en œuvre de permanences de proximité au sein de Cogito.

Au regard :

- de la dynamique entrepreneuriale constatée sur le territoire,
- de la nécessité d'accompagner la montée en compétences des artisans face aux transitions économiques, numériques et environnementales,
- des enjeux de transmission, de reprise et de pérennisation des entreprises artisanales,
- et de la volonté communautaire de renforcer l'animation économique locale à travers le site Cogito,

Il est proposé de renouveler cette convention pour une nouvelle période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2026.

La CMAR s'engage à assurer les prestations suivantes pour la Communauté de Communes :

- Mettre en place 2 à 5 animations « CogitoBox » ou « Ateliers de développement » chaque année à Cogito ;
- Renforcer sa proximité et sa présence sur le territoire avec une permanence mensuelle à Cogito pour les porteurs de projets ou entreprises relevant du Registre National des Entreprises souhaitant être conseillés dans leurs problématiques ;
- Assurer un rôle de conseil, voire de médiation, entre la Communauté de communes et les entreprises artisanales sur des projets ou des problématiques locales ;
- Participer avec la Communauté de communes et ses communes aux réflexions portant sur les projets et dispositifs d'aménagements du territoire pour l'artisanat ;
- Relayer les actions communes en faveur de l'artisanat sur ses supports, tels que son site internet, ses réseaux sociaux et son magazine ;
- Favoriser la mise en place de formations sur le territoire de la Communauté de communes.

La présente convention est conclue pour une durée de 36 mois pour un montant de 504 € HT/atelier dans la limite de 5 ateliers par an.

Ce dossier a été présenté à la commission Développement économique qui s'est réunie le 12 février 2026,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer cette convention et ses éventuels avenants, avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de région (CMAR) Pays de la Loire et tous documents relatifs à cette convention.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS



Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D018-DE



**Convention de partenariat entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de Région des Pays de la Loire
et la Communauté de Communes du Pays Fléchois
du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028**

ENTRE :

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe, dont le siège administratif est situé, 5 Cour Étienne Jules Marey, 72000 LE MANS, représenté par sa Présidente, Mme Fabienne MALHAIRE-BOULANGER,
Ci-après désignée la CMA,

ET :

La Communauté de Communes du Pays Fléchois, dont le siège administratif est situé Centre administratif Jean Virlogeux, 72200 LA FLECHE, représentée par sa Présidente, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS,
Ci-après désignée la CCPF,

D'autre part,

PREAMBULE

La CMA déploie une politique de partenariat avec les collectivités du département afin de mettre en œuvre sur les territoires des actions au bénéfice des entreprises enregistrées au Registre National des Entreprises. Les actions déployées participent au développement et la promotion des activités économiques sur le périmètre territorial d'intervention.

De son côté, la CCPF a pour mission, en lien avec ses différents partenaires, de faciliter l'implantation et le développement des entreprises sur son territoire. En 2017, la CCPF a mis en place Cogito, espace dédié à l'entrepreneuriat en Pays fléchois, au sein duquel des animations et des permanences de partenaires ont lieu pour aider les entreprises de tout secteur à se créer et à se développer. Son service Action Economique propose : RDV conseil création-reprise, aide pour l'étude de marché, recherche de biens immobiliers et/ou fonciers, recherche de partenaires, mise en réseaux, tour de table financier, conseils numériques, aide à la communication, ateliers dédiés aux entrepreneurs, infos RH... en partenariat avec les partenaires de la création-reprise, du développement, et de l'emploi.

La CMAR des Pays de la Loire et la CCPF ont la volonté de travailler ensemble dans le cadre d'un partenariat afin de contribuer au développement économique du territoire. Le partenariat matérialisé



par la présente convention est spécifiquement orienté vers l'accompagnement des entreprises artisanales sur le territoire et sur des animations aux usages numériques.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

La présente convention a pour but d'établir le partenariat entre la CMAR et la CCPF, sur la base d'engagements réciproques. La CMAR des Pays de la Loire et la CCPF décident de s'engager conjointement dans une politique affirmée de valorisation de l'Artisanat.

Article 2 : Engagements de la CMA

La CMAR des Pays de la Loire contribue au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement des territoires ainsi qu'au soutien des entreprises du département sarthois. La CMA a un rôle d'expertise de la création d'entreprises artisanales et d'aide au développement de ces entreprises par le conseil individualisé et la formation. En signant cette convention, la CMAR des Pays de la Loire développera l'accompagnement individuel aux entreprises, l'accompagnement des communes pour le développement de l'artisanat, ou la mise en place d'ateliers ou formations sur le territoire de la CCPF.

La CMAR des Pays de la Loire s'engage à :

- Mettre en place de 2 à 5 animations « CogitoBox » dans l'année à Cogito avec une prise en charge financière de la CCPF pour 504 € par animation.
- Renforcer sa proximité et sa présence sur le territoire avec une permanence **mensuelle** à Cogito pour les porteurs de projets ou entreprises relevant du Registre National des Entreprises souhaitant être conseillés dans leurs problématiques ;
- Assurer un rôle de conseil, voire de médiation, entre CCPF et les entreprises artisanales sur des projets ou des problématiques locales ;
- Participer avec la CCPF et ses communes aux réflexions portant sur les projets et dispositifs d'aménagements du territoire pour l'artisanat ;
- Relayer les actions communes en faveur de l'artisanat sur ses supports, tels que son site internet, ses réseaux sociaux et son magazine ;
- Favoriser la mise en place de formations sur le territoire de la CCPF ;

Article 3 : Engagements de la CCPF



En contrepartie, la communauté de communes s'engage au bon fonctionnement des missions de la CMA sur le territoire et en sera facilitateur. Elle s'engage donc à :

- Communiquer auprès des entreprises du territoire, porteurs de projets, communes du territoire sur les animations mises en place par la CMA sur son territoire ;
- Mettre à disposition de la CMA un lieu d'accueil à Cogito pour assurer, à la fois, les animations convenues et les RDV individuels ;
- S'occuper de la logistique des animations sur son territoire : envoi des invitations, inscriptions, accueil des participants ;
- Informer les chefs d'entreprises des permanences proposés par la CMA sur le territoire ;
- Proposer la visite de la CMA au sein des entreprises artisanales.

En fonction des besoins, un rendez-vous commun entre le conseiller de la CMA et l'un des techniciens de la communauté de communes sera proposé afin de faciliter les démarches de l'entrepreneur.

Article 4 : Suivi

La CMA et la CCPF s'engagent sur une transmission réciproque de tout élément communicable concernant les entreprises artisanales.



Annuellement, la CMA transmettra le nombre d'entreprises accompagnées ainsi que leur secteur d'activité sur son territoire et par commune à la CCPF. Un échange annuel pourra, si nécessaire, être organisé pour faire le point sur les actions réalisées et la convention.

La participation aux animations sera versée à la CMA à l'issue de chacune des animations réalisées sur facture. Seules les animations délivrées seront financées.

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention est conclue à compter du 1er janvier 2026 et pour une durée de 3 ans. Elle pourra être dénoncée par chacune des parties avant son terme dans sa globalité par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 6 : Règlement des litiges

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable. En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l'appréciation du Tribunal Administratif compétent.

Fait en deux exemplaires originaux,
A La Flèche, le

Pour la Communauté de Communes
Pays Fléchois,
sa Présidente

Pour la Chambre de Métiers et
de l'Artisanat de Région des Pays de la Loire,
par délégation, la Présidente de la
CMA de niveau départemental - Sarthe

Nadine GRELET-CERTENAIS

Fabienne MALHAIRE-BOULANGER

Calendrier dans le cadre du partenariat CMA – CC PAYS FLECHOIS 2026

COGITO BOX

9 février 2026	Facebook et Instagram : créez vos pages pros et apprenez à les animer
23 mars 2026	Facturation électronique : une obligation pour tous dès demain ! <i>Animée François Nassiet</i>
18 mai 2026	Comment mieux utiliser l'outil Canva ? <i>Animé Edouard Graindorge</i>
22 juin 2026	Travailler sa fiche Google pour être mieux référencé <i>Animé par François ou Edouard</i>
6 juillet 2026	Développer votre image par l'image (initiation TikTok, Pinterest...)
28 septembre 2026	Boostez vos écrits avec l'IA <i>Animé par François ou Edouard</i>
2 novembre 2026	Digitaliser sa relation client : comment la réussir ? <i>Animé par Edouard</i>
7 décembre 2026	Proposition de thèmes : stratégie, Digitale, site web/référencement participatif, commercial... <i>Animé par François Nassiet</i>

ATELIERS

6 mars 2026	Atelier Femmes (à construire) <i>Animé par Léa et Sandrine</i>
3 avril 2026	RH : Tous vendeurs et toi ?
26 juin 2026	RSE : Donner une valeur économique et écologique des mes locaux (placements rentables / transmission) - Proposition de thèmes : RSE/diminuer l'empreinte carbone de son entreprise, aborder une stratégie numérique responsable, actualités sur la Rep emballage, photovoltaïque <i>Animé par Adrien et Virginie</i>
18 septembre 2026	DEV : Vendre au bon prix <i>Animé par Léa ou Edouard</i>
27 novembre 2026	RH : Détection des risques psychosociaux <i>Meriem</i>

+ intervention François Fournier : Conseiller en patrimoine ok

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés : - M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS) - Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET) - Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER) - M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD) - M. POIRRIER - Mme LECOMTE-DENIZET - M. MASLOH - Mme PAUMARD
Nbre de membres en exercice : 45	
Nbre de membres présents : 37	
Nbre d'absents : 8	
Nbre de pouvoirs : 4	
Nbre de votants : 41	
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° **DAG260305D019**

Objet : Prêt d'honneur à Monsieur Valentin Lemasle

Par délibération n° DAG250522D007 du 22 mai 2025 une convention de partenariat liant la Communauté de communes à Initiative Sarthe au profit de la création et du développement des entreprises en Pays fléchois pour la période 2025-2027 a été signée.

Monsieur Valentin LEMASLE demeurant à Arthezé a obtenu le 16 février 2026 un avis favorable du Comité d'Agrément Initiative Sarthe pour un prêt d'honneur de 6 700 € pour la création d'une entreprise L'ETAL DE VALENTIN spécialisée dans la poissonnerie ambulante, située au Lieu-dit Doucin à Arthezé.

En conséquence, Monsieur Valentin LEMASLE pourrait bénéficier d'un prêt d'honneur de 3 300 € versé par la Communauté de communes du Pays fléchois et remboursable en 48 mois.

Ce dossier a été présenté à la commission Développement économique qui s'est réunie le 12 février 2026,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'accorder le versement d'un prêt complémentaire de 3 300 € à Monsieur Valentin LEMASLE.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° DAG260305Do20

Objet : Prêt d'honneur à Monsieur Thomas Bonard

Par délibération n° DAG250522D007 du 22 mai 2025 une convention de partenariat liant la Communauté de communes à Initiative Sarthe au profit de la création et du développement des entreprises en Pays fléchois pour la période 2025-2027 a été signée.

Monsieur Thomas BONARD demeurant à la Flèche a obtenu le 11 décembre 2025 un avis favorable du Comité d'Agrément Initiative Sarthe pour un prêt d'honneur Initiative Sarthe de 5 400 € pour la création d'une entreprise LUMEA SERVICES spécialisée dans le service à la personne, située au 4 rue Fontevrault à la Flèche.

En conséquence, Monsieur Thomas BONARD pourrait bénéficier d'un prêt d'honneur de 2 600 € versé par la Communauté de Communes du Pays Fléchois et remboursable en 36 mois.

Ce dossier a été présenté à la commission Développement économique qui s'est réunie le 12 février 2026,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'accorder le versement d'un prêt complémentaire de 2 600 € à Monsieur Thomas BONARD.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305Do21*

**Objet : Contrat d'achat de l'énergie électrique produite par les installations photovoltaïques
au Pôle petite enfance à La Flèche**

Dans le cadre de sa politique énergétique, la Communauté de communes du Pays fléchois a souhaité équiper le Pôle Petite Enfance (PPE) de panneaux photovoltaïques. L'objectif étant de mettre en place de l'autoconsommation collective, la production d'électricité sera répartie entre le PPE, le centre aquatique llébulle.

Il convient à présent de contractualiser avec EDF pour l'achat de l'énergie électrique produite en surplus de l'autoconsommation par les panneaux photovoltaïques installées sur le toit du PPE situé 10 rue du Petit Renard. Le surplus de l'énergie électrique produite est réinjecté dans le réseau d'électricité.

Dans le cadre de ces réinjections dans le réseau, les installations bénéficient de l'obligation d'achat d'énergie prévue par l'arrêté du 06 octobre 2021, modifié plusieurs fois, notamment par les arrêtés du 26 mars 2025 et du 6 octobre 2025, fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur les bâtiments et les ombrières utilisant l'énergie photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 500 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D.314-15 du Code de l'énergie, et située en France métropolitaine continentale.

Le contrat prend effet à la date la plus tardive entre :

- La date de mise en service du raccordement direct ou indirect de l'installation au réseau public ;
- La date de constat mentionnée dans l'attestation de conformité,

soit le 21/02/2025 et arrive à échéance le 20/02/2045.

Ce dossier a été présenté à la commission Environnement du 18 octobre 2022.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver le contrat d'achat de l'énergie électrique annexé à la présente délibération ;
- D'autoriser Madame la Présidente (ou son représentant) à signer le contrat d'achat de l'énergie électrique, ses éventuels avenants, ainsi que toutes les pièces afférentes à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D021-DE



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE CONFORMITE DU PRODUCTEUR CONTRAT « S21 » POUR LES INSTALLATIONS DE MOINS DE 100 kWc

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 6 DE L'ARRETE DU 6 OCTOBRE 2021, ET DE SES ARRETES MODIFICATIFS, FIXANT LES CONDITIONS D'ACHAT DE L'ELECTRICITE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS IMPLANTEES SUR BATIMENT, HANGAR OU OMBRIERE UTILISANT L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE, D'UNE PUISSANCE CRETE INSTALLEE INFERIEURE OU EGALE A 500 KILOWATTS

NUMERO DE CONTRAT : BTA1186945
NOM DU PRODUCTEUR : COMCOM DU PAYS FLECHOIS
ADRESSE DE L'INSTALLATION : Voie Communale n°10 dite du Renard
72200 LA FLECHE



DATE D'ACHEVEMENT DE L'INSTALLATION (SOIT LA DATE DE DELIVRANCE DU CONSUEL) : 11/07/2024

Je soussigné(e) Madame/Monsieur Grelet-Certonais
atteste sur l'honneur, **en qualité d'exploitant de l'installation photovoltaïque** objet du contrat d'achat mentionnée
ci-dessus ou **de mandataire de ce dernier**, qu'en date d'achèvement :

- l'installation d'une puissance inférieure à 100 kWc est conforme aux éléments définis à l'article 3 de l'arrêté du 6 octobre 2021 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, (ci-après « l'Arrêté ») et notamment que la puissance Q déclarée au titre du 7° de l'article 3 de l'Arrêté est conforme à la définition de l'annexe 1 et aux règles prévues à l'annexe 3 du présent arrêté (1);
- l'installation a été réalisée dans le respect des règles d'éligibilité prévues à l'article 8 et à l'annexe 2 de l'Arrêté en correspondance avec le tarif demandé ;
- jusqu'à la mise en service, j'ai informé le gestionnaire de réseau ou le Cocontractant des modifications des caractéristiques de mon installation conformément aux articles 7 et 8 de l'Arrêté ;
- si l'installation est équipée d'un dispositif de stockage de l'électricité, avoir mis en place un dispositif technique permettant de garantir que l'énergie stockée provient exclusivement de l'installation de production ;
- J'atteste être en possession de l'attestation de conformité de l'installateur (2).

Je m'engage à apporter la preuve de ces informations sur simple demande de l'autorité administrative compétente.

J'indique avoir pris connaissance des sanctions pénales auxquelles m'expose la production d'une attestation faisant état de faits matériellement inexacts et, notamment, de l'article 441-7 premièrement du code pénal, aux termes duquel « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

Pour valoir ce que de droit.
Fait à SAINT-DENIS
Le 10/12/2025

LE PRODUCTEUR (ou son mandataire)
Représenté par : Nadine Grelet-Certonais

(1) Lorsque d'autres installations sont situées sur le même site d'implantation (au sens de l'annexe 3), j'atteste avoir joint à la présente attestation, un plan de situation desdites installations, en précisant les distances entre les installations.

(2) L'attestation de conformité de l'installateur est l'attestation émise par l'entreprise ayant réalisé l'installation, qui certifie :

- que les ouvrages exécutés pour incorporer l'installation photovoltaïque dans le bâtiment, le hangar ou l'ombrière ont été conçus et réalisés de manière à satisfaire l'ensemble des exigences auxquelles ils sont soumis, notamment les règles de conception et de réalisation visées par les normes, des règles professionnelles ou des évaluations techniques (traitant du produit, du dimensionnement de l'ouvrage et de l'exécution des travaux) produites dans le cadre d'une procédure collégiale d'évaluation, ou toutes autres règles équivalentes d'autres pays membres de l'Espace économique européen ;

- le cas échéant, que l'installation a été réalisée suivant l'un des procédés ouvrant droit à la prime d'intégration paysagère définie à l'article 8 du présent arrêté ;

- que l'installateur dispose de qualification ou certification professionnelle pour la réalisation d'installations photovoltaïques qui corresponde au type d'installation réalisée et à la taille du chantier ;

les caractéristiques des panneaux ou films photovoltaïques installés, du boîtier de jonction et de la connectique : marque, référence et nom du fabricant.

**CONTRAT D'ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE
PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS UTILISANT L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE ET
BENEFICIAINT DE L'OBLIGATION D'ACHAT D'ELECTRICITE "S21"**

VERSION V2-0-0

CONDITIONS PARTICULIERES COMPLETANT LES CONDITIONS GENERALES

Contrat n° : BTA1186945 

Le présent Contrat est conclu en vertu d'une demande de Contrat effectuée sur la base de l'arrêté du 6 octobre 2021 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment et ombrière utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 500 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D. 314-15 du code de l'énergie et situées en métropole continentale.

Les pièces constitutives du Contrat sont :

- *l'Arrêté du 6 octobre 2021 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment et ombrière utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 500 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D. 314-15 du code de l'énergie et situées en métropole continentale (désigné par « l'Arrêté » au sein des présentes Conditions Particulières)*
- *les présentes Conditions Particulières, adaptées aux caractéristiques de l'installation du Producteur,*
- *les Conditions Générales « S21 V2-0-0 » et leurs annexes*
- *l'Attestation sur l'honneur de conformité de l'installation*
- *le cas échéant, l'accord de rattachement au périmètre d'équilibre du Cocontractant*

En cas de contradiction ou de différence entre ces pièces, chacune d'elles prévaut sur la suivante selon l'ordre établi ci-dessus. Il est précisé que les stipulations des conditions générales peuvent préciser celles de l'Arrêté, ou les compléter. Les dispositions de l'Article VII, VIII et IX des Conditions Générales prévalent sur celles de l'Arrêté.

Le Producteur et le Cocontractant reconnaissent avoir une parfaite connaissance des pièces constitutives du Contrat.

Entre

ELECTRICITE DE FRANCE,
Société Anonyme au capital de 2 084 809 296,50 €,
inscrite au registre du commerce et des sociétés
sous le n° 552 081 317,
dont le siège social est situé au
22-30 avenue de Wagram 75008 PARIS

et

COMCOM DU PAYS FLECHOIS
(EPA)
au capital de _____ €
inscrit(e) au registre du commerce et des sociétés
sous le n° 247 200 348,
dont le siège social est situé/domicilié à :
RUE F GUILLOT CTRE ADM VIRLOGEUX
72200 LA FLECHE

dénommé(e) ci-après « **le Cocontractant** ».

dénommé(e) ci-après « **le Producteur** ».

1 - CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

1.1 Identification de l'installation

Nom de l'installation : Pôle petite enfance La Flèche
Adresse : Voie Communale n°10 dite du Renard
Code postal : 72200 Commune : LA FLECHE
Code SIRET de l'installation : 247 200 348 00115
Numéro d'affaire de raccordement : OUE-RP-2023-005633
Point de Référence Mesure (PRM) : 50021418189361

1.2 Caractéristiques principales

Les caractéristiques principales de l'installation sont décrites dans la demande complète de raccordement, éventuellement modifiée.

Elles comprennent notamment les informations suivantes :

- Puissance crête installée : P = 65.86 kWc
- Somme des puissances crête de l'ensemble des autres installations raccordées ou en projet sur le même site d'implantation, dont les demandes complètes de raccordement au réseau public ont été déposées dans les dix-huit mois avant ou après la date de demande complète de raccordement au réseau public de l'installation objet du présent contrat : Q = 0 kWc

- Existence d'un dispositif de stockage de l'électricité : Non

1.3 Attestation sur l'honneur

Le Producteur atteste sur l'honneur que l'installation objet du Contrat est mise en service pour la première fois après la date de publication de l'Arrêté du 6 octobre 2021 et que ses organes fondamentaux (notamment onduleur(s), générateur(s) photovoltaïque(s)) n'ont jamais produit de l'électricité dans le cadre d'un contrat commercial.

1.4 Option de fourniture choisie par le Producteur : nature de l'exploitation

Nature de l'exploitation : le Producteur choisit la vente en surplus, tel que visé à l'article 2 de l'Arrêté.

2 - RACCORDEMENT ET POINT DE LIVRAISON

L'installation est raccordée au réseau public de distribution.

3 - TARIF D'ACHAT ET PRIME

La date de la demande complète de raccordement au réseau public est le 11/01/2024.

Trimestre tarifaire de référence = Trimestre de la demande complète de raccordement.

Le numéro du contrat d'accès au réseau conclu avec le gestionnaire de réseau est n° 0008650450.

Le plafond annuel cité à l'article 10 de l'Arrêté comme le produit de la puissance installée par une durée de 1600h soit : 105376 kWh. L'énergie produite au-dessus de ce plafond est rémunérée à un tarif de 5 c€/kWh hors TVA.

La prime (Pb) est de 6586.00 €.

L'énergie produite par l'installation est rémunérée à un tarif de 7.800 c€/kWh hors TVA.

Conformément à l'Arrêté, une demande complète de raccordement au réseau public pour une installation située sur le même site d'implantation, est susceptible de modifier la puissance crête Q initialement retenue à l'article 1 et, en conséquence, minorer la rémunération mentionnée au présent article. Cette dernière n'est donc définitive qu'à l'échéance du délai prévu par l'Arrêté.

Les injections d'électricité sur le réseau public de distribution peuvent l'être dans le cadre d'une opération d'autoconsommation collective telle que définie à l'article L.315-2 du code de l'énergie. Les quantités injectées sur le réseau sont nettes de l'opération d'autoconsommation collective.

4 - INDEXATION DES TARIFS D'ACHAT

Le tarif d'achat mentionné à l'article 3 (hors tarif au-dessus du plafond) des présentes Conditions Particulières est, le cas échéant, indexé annuellement par application du coefficient L, conformément à l'article 9 de l'Arrêté.

Les dernières valeurs de référence définitives connues¹ à la date de prise d'effet du Contrat sont :

ICHTTrev-TS₀ = 140,3 (base 100 – 2008)

FM0ABE0000₀ = 119,4 (base 100 – 2021);

5 - PERIODICITE DE FACTURATION

La périodicité de facturation est : semestrielle.

6 - IMPOTS ET TAXES SUIVANT LA LEGISLATION EN VIGUEUR

¹ Conformément à l'article 9 de l'Arrêté, les dernières valeurs de référence définitives connues sont les dernières valeurs définitives des indices connues au 1er novembre précédant la date de prise d'effet du Contrat.

Le Producteur est assujéti à la TVA, soit de plein droit, soit suite à l'option pour la TVA prévue à l'article 293 F du code général des impôts. Les factures du Producteur portent obligatoirement la mention «autoliquidation», ainsi que les numéros de TVA du Producteur et du Cocontractant. Le cas échéant, la facture mentionne si le Producteur a opté pour la taxation à la TVA d'après les débits.

Pour les besoins de l'application des règles de TVA, le Cocontractant déclare au Producteur qu'il achète l'électricité pour la revente et est assujéti à la TVA sous le n° FR 03 552081317.

En cas de changement de régime, le producteur en informe le Cocontractant dans les meilleurs délais.

7 - DATE DE PRISE D'EFFET, DUREE DU CONTRAT

Le présent Contrat prend effet à la date la plus tardive entre :

- la date de mise en service du raccordement direct ou indirect de l'installation au réseau public
- la date de constat mentionnée dans l'attestation de conformité,

soit le 21/02/2025 et arrive à échéance le 20/02/2045.

Le Producteur déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales "S21 V2-0-0" jointes et en accepte toutes les dispositions.

Le présent Contrat est formé à la date de sa signature et est soumis aux dispositions réglementaires applicables à cette date.

Fait en deux exemplaires, à SAINT-DENIS,

LE COCONTRACTANT Représenté par En sa qualité de	LE PRODUCTEUR (ou son mandataire) Représenté par Nadine Grelet-Certenais En sa qualité de Présidente
---	--

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° DAG260305D022

Objet : Tarifs 2026 – Service valorisation des déchets

Redevance spéciale

Pour tenir compte de la mise en place de la nouvelle organisation de la collecte des déchets prévue à compter du 18 mai 2026, la redevance spéciale sera adaptée pour mieux répondre aux besoins des entreprises. Un nouveau tarif sera instauré pour la collecte des cartons bruns des professionnels, aligné sur celui des emballages recyclables. Ce tarif vise à promouvoir le tri et à valoriser la démarche environnementale, encourageant ainsi une gestion vertueuse des déchets.

Ces évolutions constituent un véritable service rendu aux entreprises du territoire et s'inscrivent dans une démarche de collaboration renforcée avec les acteurs économiques bénéficiant du service public de collecte.

REDEVANCE SPECIALE 2026	
Collecte	Dépôt en volume /m3 (NET)
1 collecte OM bimensuelle (tous les 15 jours)	32,75 €
1 collecte OM hebdomadaire	34,94 €
2 collectes OM hebdomadaires	37,12 €
1 collecte emballage	3,28 €
1 collecte carton brun	3,28 €

Gestion des déchets abandonnés

Contrairement à la procédure pénale, la procédure administrative de facturation pour l'enlèvement des déchets abandonnés, à caractère réglementaire, requiert l'envoi de deux courriers recommandés avec accusé de réception au mis en cause.

Afin de couvrir ces frais, il est proposé d'instaurer un tarif forfaitaire de 20 € facturé au contrevenant.

Tarif forfaitisé de la gestion administrative de la procédure administrative	20 €
--	------

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- De fixer les tarifs sus-mentionnés,
- De valider l'application de ces tarifs :
 - à compter du caractère exécutoire de la présente délibération pour le forfait de gestion administrative de la procédure administrative,
 - à compter de la mise en place de la nouvelle organisation de collecte des déchets, prévue le 18 mai 2026, pour la redevance spéciale.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	<u>Absents excusés</u> :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° DAG260305D023

**Objet : Adhésion de la Communauté Urbaine d'Alençon au Syndicat Mixte de la Sarthe
pour le stationnement des gens du voyage (SMGV)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des gens du voyage,

La Communauté de communes du Pays fléchois est membre du Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des gens du voyage (SMGV).

Par délibération du 16 octobre 2025, Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) a sollicité son adhésion au SMGV.

Le comité syndical du SMGV a accepté cette demande d'adhésion par délibération en date du 21 novembre 2025.

Il convient dorénavant que tous les membres du SMGV se prononcent pour la demande d'adhésion.

L'aire d'accueil des gens du voyage d'Arçonnais est la seule aire de stationnement sarthoise qui n'est pas gérée par le Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des gens du voyage (SMGV). L'adhésion de la Communauté Urbaine d'Alençon au SMGV répond donc à la mise en œuvre des préconisations du schéma départemental qui prévoit une gestion unifiée de toutes les aires d'accueil.

Toutefois, l'adhésion au SMGV devant concerner l'ensemble du périmètre communautaire de la CUA, le SMGV devrait également prendre en charge une aire d'accueil située à Valframbert dans le département de l'Orne. Cette adhésion conduirait donc le SMGV à assurer la gestion de l'aire d'Arçonnay qui dispose de 8 places et celle de Valframbert qui dispose de 30 places.

Cette adhésion permettrait de renforcer la mutualisation des moyens de gestion et ainsi réduire les coûts induits pour la gestion de ces aires. En effet les dépenses estimées à 86 000 € sont largement inférieures aux recettes attendues estimées à 185 000 €. Ces estimations ne tiennent pas compte d'un éventuel renfort en personnel qui n'est pas envisagé à ce stade.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'autoriser l'adhésion de la Communauté Urbaine d'Alençon au Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des gens du voyage ;
- D'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305Do24*

**Objet : Rapport d'activités 2025 du Syndicat Mixte de la Sarthe
pour le stationnement des gens du voyage (SMGV)**

La Communauté de communes a reçu le rapport d'activités 2025 du Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage (SMGV).

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- De prendre acte du rapport d'activités 2025 du Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage (SMGV).

Le Conseil Communautaire prend acte

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS



Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D024-DE



Lettre d'informations n°22 - Janvier 2026



Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage

Le mandat municipal qui s'achèvera dans quelques semaines aura permis de conforter notre collectivité dans un contexte marqué par de multiples crises qui ont profondément impacté nos finances.

Durant ce mandat, le périmètre du SMGV a continué à progresser puisque nous avons eu le plaisir d'intégrer les Communautés de communes de Loué - Noyen - Bruilon et du Maine Saosnois portant à 14 le nombre de collectivités membres du SMGV. Avec ces adhésions, le SMGV assure désormais la gestion et l'entretien de 27 aires d'accueil soit 484 places de stationnement modernes et pratiques auxquelles il convient d'ajouter les deux aires de grand passage du Mans et de la Flèche. Par ailleurs, en décembre 2025, le Comité syndical a validé l'adhésion de la Communauté Urbaine d'Alençon qui sera effective au 1^{er} juillet 2026.

Sensible au contexte économique, nous avons eu à cœur de ne pas augmenter la cotisation des collectivités membres depuis 2020. Pour y parvenir, l'équipe de direction du SMGV s'est astreinte à une gestion rigoureuse de nos finances permise par la mutualisation des moyens et une nouvelle organisation qui s'est traduite par la suppression de deux postes d'agent d'accueil et d'entretien. Toutefois, les résultats financiers des deux dernières années m'ont conduit à solliciter du Comité syndical, une légère augmentation de la participation pour 2026 afin de ne pas dégrader davantage les finances de la collectivité.

Le soutien affirmé de l'État dans le cadre du plan de relance né de la pandémie de Covid aura permis de réaliser de nombreux travaux permettant de maintenir nos équipements dans un bon état de fonctionnement. Ces travaux sont nécessaires pour maintenir un bon niveau de fréquentation des aires d'accueil et limiter les stationnements anarchiques. On notera que le taux d'occupation est ainsi passé de 49% en 2019 à plus de 58% en 2025 permettant une progression de 9% des recettes voyageurs.

Le SMGV a également multiplié les partenariats que cela soit avec les services de l'État, les collectivités ou le Centre social Voyageurs 72. Ce travail partenarial se traduira prochainement par l'adoption du nouveau schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du voyage.

A l'issue de ce mandat, je pense que le SMGV devra poursuivre son travail en ayant à cœur de répondre à quatre actions prioritaires : achever sa départementalisation, poursuivre la rénovation de nos aires en les adaptant au changement climatique, mieux accompagner les élus dans la lutte contre le stationnement anarchique et développer une offre nouvelle pour favoriser l'ancrage territorial des voyageurs.

Les élus et l'équipe du SMGV peuvent être fiers du travail accompli au service d'un territoire et d'une population qui mérite de pouvoir vivre dans les meilleures conditions possibles. Cela n'a pas toujours été simple mais nous sommes parvenus depuis 2004 à faire de la Sarthe, un département exemplaire dans l'accueil des Gens du Voyage.

Enfin, je souhaite remercier les membres du Comité syndical de leur confiance puisque toutes nos délibérations ont été systématiquement adoptées à l'unanimité. Mes remerciements s'adressent également à l'équipe du SMGV conduite par M. Albert LE ROUX car ce bilan est d'abord le fruit de leur travail.



Christophe COUNIL

Président du SMGV

Conseiller départemental de la Sarthe
Adjoint au Maire du Mans



Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage

✉ 24 rue François Monier - BP 30025

72 053 Le Mans cedex 1

☎ 02.43.84.13.60

✉ smgv@smgv72.fr



VIE ET GESTION DES TERRAINS



171 629 € DE RECETTES « VOYAGEURS » EN 2025

Aires d'Accueil	Dates d'ouverture ou de reprise	Composition de l'aire	Taux d'occupation 2025	Évolution n-1	Personnes accueillies	Recettes encaissées
Mulsanne	23/05/2007	15 x 2 places	32.42%	↘	18	2 294,15 €
Roëzé-sur -Sarthe	04/07/2007	13 x 2 places	22.32%	↗	30	1 897,09 €
Saint-Jean-d'Assé	13/08/2007	5 x 2 places	35.29%	↘	21	1 308,29 €
Neuville- sur-Sarthe	04/09/2007	5 x 2 places	99.89%	↗	15	6 373,26 €
Yvré -l'Evêque	01/10/2007	15 x 2 places	66.19%	↘	104	17 731,78 €
Le Mans	24/10/2007	25 x 2 places	65.11%	↗	201	21 075,85 €
Changé	04/12/2007	5 x 2 places	100.00%	↗	10	2 975,53 €
Champagné	17/12/2007	6 x 2 places	71.00%	↗	23	4 166,00 €
Thorigné-sur-Dué	23/03/2009	6 x 2 places	89.91%	↗	29	7 402,39 €
Bouloire	23/09/2009	4 x 2 places	43.90%	↗	17	1 717,04 €
Ecommoy	01/02/2011	5 x 2 places	59.51%	↗	28	2 085,09 €
Cérans-Foulletourte	04/09/2012	10 x 2 places	16.08%	↘	24	195,91 €
Saint-Marceau	01/09/2015	4 x 2 places	80.00%	↘	20	3 387,40 €
Le Lude	01/01/2017	8 x 3 places	27.95%	↘	38	4 625,09 €
Aubigné-Racan	01/01/2017	2 x 2 pl. + 2 x 3 pl.	99.84%	↗	16	4 470,61 €
Vaas	01/01/2017	2 x 2 pl. + 2 x 3 pl.	16.52%	↘	12	1 353,11 €
Montval (Château-du-Loir)	01/05/2018	16 x 2 places	96.28%	↘	82	20 228,78 €
Montval (Montabon)	01/05/2018	5 x 2 places	97.81%	↗	13	6 671,13 €
La Chartre-sur-le-Loir	01/05/2018	8 x 2 places	92.29%	↗	31	7 831,77 €
La Flèche	01/01/2019	6 x 2pl. + 6 x 3 pl.	26.72%	↗	99	3 830,12 €
La Ferté Bernard	01/02/2019	4 x 2pl. + 2 x 3 pl.	94.48%	↘	40	8 463,00 €
Beillé	01/02/2019	6 x 2places	96.85%	↗	33	6 205,45 €
Sablé-sur-Sarthe	01/02/2019	15 x 2places	63.43%	↗	125	13 866,28 €
Parcé-sur-Sarthe	01/02/2019	2 x 2pl. + 2 x 3 pl.	00.00%	↘	0	0 €
Mamers	01/01/2024	10 x 2 places	78.47%	↗	32	4 581,46 €
Bonnétable	01/01/2024	6 x 2pl. + 1 x 3 pl.	80.47%	↗	27	8 215,23 €
Loué	18/04/2024	6 x 2pl. + 1 x 3 pl.	3.11%	↗	13	158,50 €
Grand passage Le Mans	01/05/2019	200 places				6 617,45 €
Grand passage La Flèche	01/06/2020	150 places				1 635,00 €
TOTAL ANNÉE 2025				↗		171 629,76 €



Le taux d'occupation de nos aires d'accueil s'établit à **58.23%** en 2025 soit une augmentation de **4,9** points par rapport à l'année 2024. Il est à mettre en relation avec la forte augmentation de la fréquentation des aires du Mans et de Mamers ainsi qu'avec les actions de lutte contre les stationnements anarchiques.

Les recettes des usagers sont en hausse de plus de 10 000 € et s'établissent 171 630 € ; une hausse directement liée à l'augmentation du taux d'occupations des aires.

Au-delà des recettes « voyageurs », le taux d'occupation est une donnée importante qui conditionne la subvention de fonctionnement versée par l'État. Il est donc important de mener une politique attractive pour les familles pour augmenter leur durée de séjour sur les aires d'accueil. En conséquence, l'équipe du SMGV est très attentive à la maintenance des locaux, l'entretien des espaces verts ou encore la qualité de l'accueil aux familles.

Les tarifs 2025

Pour tenir compte des difficultés financières des nos usagers, nous avons fait le choix en 2025 de limiter la revalorisation de nos tarifs.

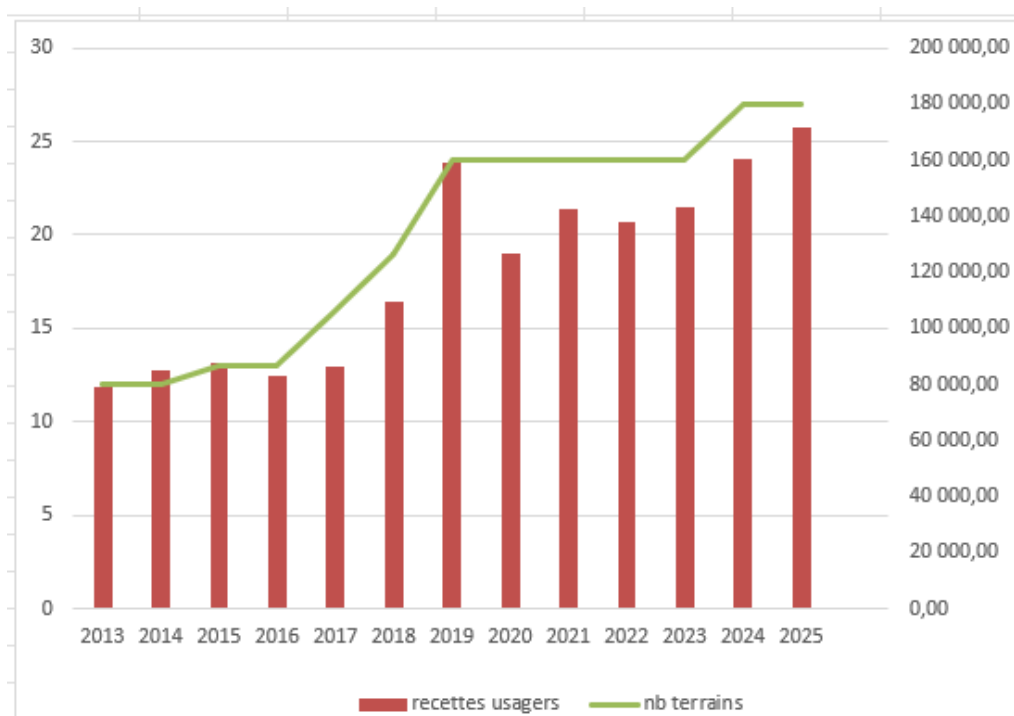
Aires d'accueil

- 1.80 € par nuit
- 0.25 € le kWh d'électricité
- 2.50 € le m³ d'eau

La consommation des fluides est comptabilisée individuellement. A leur entrée, les voyageurs doivent verser une caution de 80€.

Aires de grand passage

- Forfait 20 € / semaine / famille (+2 €)
- Caution 500€



◀ Évolution des recettes des usagers depuis 2013

D'autre part, il convient de rappeler que chaque terrain présente un taux d'occupation qui varie selon des raisons diverses :

- L'augmentation des stationnements illicites pour des raisons économiques ;
- La cohabitation difficile entre certaines familles ;
- La situation géographique de l'aire d'accueil (éloignement des centres de vie) ;
- L'absence de terrain sur les itinéraires de certaines familles ;
- La tendance à la sédentarisation des familles sur les terrains ;
- Le départ de familles sur des terrains privés.

La lutte contre le stationnement illicite doit à ce titre être une préoccupation partagée dans la mesure où une place vide est une place qui ne permet pas de toucher de subvention. Améliorer notre taux d'occupation, c'est aussi augmenter nos recettes.



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025



UN RÉSULTAT CUMULÉ DE 63 851,38€

Malgré à la gestion rigoureuse de nos finances par l'équipe de direction du SMGV, nous terminons l'année avec un déficit de fonctionnement de 54 688,06 € ainsi qu'un déficit d'investissement de 122,83 €. En intégrant les résultats antérieurs, le résultat cumulé s'élève à 63 851,38 € et est donc divisé par deux par rapport à l'année 2024.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 728 822 € soit un taux de réalisation de 98,4%. La principale recette du SMGV reste la participation des communautés de communes qui contribue à hauteur de 1,60 € par habitant. Cette participation est inchangée depuis 2020.

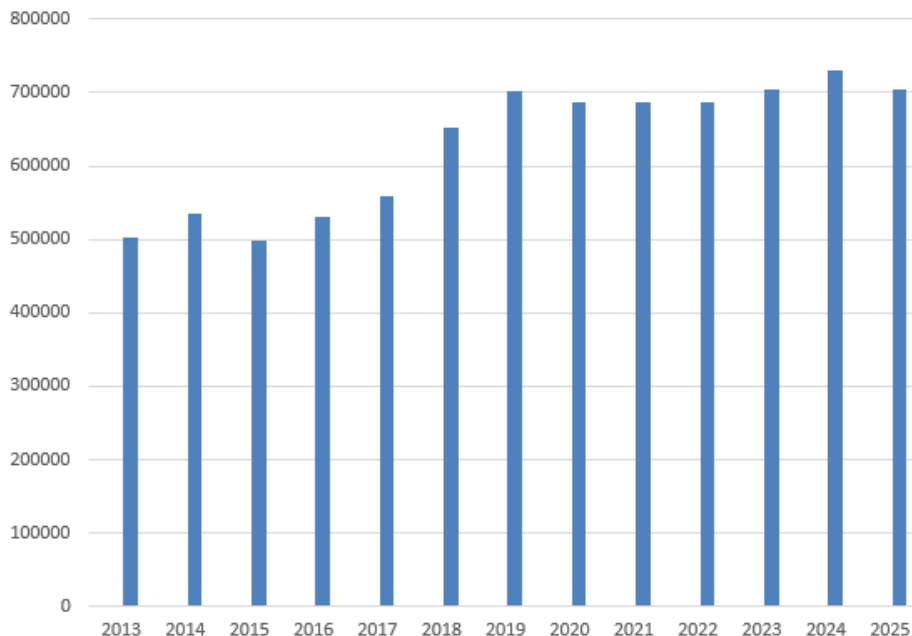
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 783 510 € soit un taux de réalisation de 94,7%. Les charges de personnel représentent la plus grosse part des dépenses de fonctionnement du SMGV. En 2025, nous avons eu des dépenses plus importantes que prévues notamment pour l'entretien des véhicules dont l'âge nécessite des travaux d'entretien plus régulier. Il faut également noter la très forte hausse des redevances d'enlèvement des ordures ménagères qui ont été multipliées par 2,4 depuis 2020.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 728 821,78 €

Participation des collectivités membres	831 639,63 €	48,10%
Aide de l'État à la gestion (ALT)	560 304,71 €	32,411%
Produit de service des usagers	171 629,76 €	9,93%
Opérations d'ordre	101 181,20 €	5,85%
Produit de cession des immobilisations	300,00 €	0,02 %
Atténuation de charges de personnel	10 707,23 €	0,62%
Produits exceptionnels (assurance et EDF)	44 492,89 €	2,57%
Redevance occupation domaine public	6 000,00 €	0,35%
Recettes diverses (FCTVA et impôts)	2 566,36 €	0,15%

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 783 509,84 €

Charges de personnel	704 134,98 €	39,48%
Charges à caractère général	717 413,35 €	40,20%
Dotation aux amortissements	215 182,71 €	12,07%
Subvention centre social Voyageurs 72	136 655,46 €	7,66%
Intérêts bancaires	10 123,34 €	0,57%



◀ **Évolution de la masse salariale du SMGV depuis 2013**

UNE SECTION D'INVESTISSEMENT EST DÉFICITAIRE DE 122,83€ SUR L'EXERCICE 2025.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 228 315,33€ correspondant pour l'essentiel aux amortissements (94,255%). Les dépenses s'élèvent à 228 438,16 € et correspondent à l'amortissement des subventions reçues (44,29%), les dépenses liées à l'entretien des terrains et aux véhicules (23,94%) et les emprunts (30,47%).

Une section d'investissement qui reste déficitaire de 4 785,31 €.



**L'équipe de direction
est constituée de 4 personnes**

Albert LE ROUX
*Directeur du SMGV
Attaché territorial*



Christophe HARBEY
*Gestionnaire secteur Nord
Adjoint technique territorial*



Virginie DE JESUS MARQUES
*Assistante de direction
Rédacteur principal 2^{ème} classe*



Franck BRETON
*Gestionnaire secteur Sud
Agent de maîtrise*

ÉQUIPE DU SECTEUR NORD - SARTHE

► *8 agents technique et accueil*

Ghislaine BOUHDIT	Matthieu JOUVIN	Christophe LAMBERT
Stéphane TESSIER	Francis CHANAL	Romain JULIEN
Céline VIGNON	Clément JUIGNIER	

► *1 assistant technique : Jonathan JONNEAUX*

Le secteur Nord-Sarthe compte **14 aires**

Le Mans, Mulsanne, Yvré l'Évêque, Champagné, Changé, Saint-Jean-d'Assé, Neuville-sur-Sarthe, Thorigné-sur-Dué, Bouloire, Saint-Marceau, Beillé, La Ferté Bernard, Mamers, Bonnétable.

ÉQUIPE DU SECTEUR SUD - SARTHE

► *3 agents technique et accueil*

Romuald HAQUIN
Gérard JEAN
Aurélie MAURIER

Le secteur Sud-Sarthe compte **13 aires**

Aubigné Racan, Le Lude, Vaas, Écommoy, La Chartre-sur-le-Loir, Montval (Château-du-Loir et Montabon), La Flèche, Roëzé-sur-Sarthe, Cérans-Foulletourte, Sablé-sur-Sarthe, Parcé-sur-Sarthe, Loué.



ASSEMBLÉES



56 ÉLUS COMMUNAUTAIRES SIÈGENT AU COMITÉ SYNDICAL

CdC Le Pays Sabolien

- Titulaires: Nicolas LEUDIÉRE et Michel GENDRY
- Suppléants : Éric DAVID et Pascal LELIÈVRE

CdC Le Val de Sarthe

- Titulaires: Elisabeth MOUSSAY, Julie POIDVIN et Jean-Baptiste LERUEZ
- Suppléants : Patrick RICHARD, Alain LORIOT et Delphine DELAHAYE.

CdC Sud Sarthe

- Titulaires: Nicolas MOURIER et Roland FRIZON
- Suppléants : Catherine DONNE et Ghislaine LEVIAU.

CdC Sud Est Manceau

- Titulaire : Yves-Marie HERVÉ Suppléant : Guy FOURMY

CdC Loir-Lucé-Bercé

- Titulaires : Guy DÉSILES et Hervé RONCIÈRE
- Suppléants: François OLIVIER et Pascal DUPUIS.

CU Le Mans Métropole

- Titulaires: Christophe COUNIL, Florence PAIN, Christian POIRIER, Jean-Yves LECOQ, Freddy VERHAEGHE, Elise POIRRÉE et Didier CHOUTEAU.
- Suppléants: Ludivine MENARD, Mickaël LECOSSIER, Damienne FLEURY, Eliane ANDRÉ, Jacky GODEFROY, Sylvianne LUSSON et Gilbert LE CORRE.

CdC Orée Bercé Bélinois

- Titulaire : Bruno RICHER Suppléant : Jocelyne VASSEUR

CdC L'Huisne Sarthoise

- Titulaires : Gaëtan THOMAS et Thérèse MARCHAIS
- Suppléants : Thierry BODIN et Maryse PIANELLO

CdC Le Pays Fléchois

- Titulaires : Claude JAUNAY et Christophe LIBERT
- Suppléants : Michel LANGLOIS et Joël LELARGE

CdC Maine Cœur de Sarthe

- Titulaires : Michel LALANDE et Marie-Claude LEFEVRE
- Suppléants : Alain JOUSSE et Samuel HAMELIN

CdC Le Gesnois Bilurien

- Titulaires : André FROGER, Jacky SURUT et Nathalie CHAILLOUX
- Suppléants : Jocelyne ASSE-ROTTIER, Annick PITARD et Jean-Claude LECOMTE

CdC Haute Sarthe Alpes Mancelles

- Titulaire : Agnès DUBOIS-SCHMITT Suppléant : Jean-Louis CLÉMENT

CdC Le Maine Saosnois

- Titulaires : Patrick MANUEL et Jean-Yves LETAY
- Suppléants : Claude MORIN et Jean-Denis GUIBERT

CdC LBN Communauté

- Titulaire: Dany PARIS Suppléant : Michel BRIFFAULT

- **Membres associés pour Voyageurs 72** : Tatiana DUPONT (Présidente) et Anne-Marie HATTON (Directrice du Centre social).

Réunions du Comité syndical

En 2025, le comité syndical ne s'est réuni à deux reprises :

■ Lundi 24 janvier 2025

- Participation financière des collectivités
- Rapport d'activités 2024
- Compte financier Unique 2024
- Affectation du résultat
- Budget primitif 2025

■ 21 novembre 2022

- Adhésion C.U. d'Alençon
- DOB 2026
- Décision modificative

Le SMGV, au cœur d'un travail en réseau

Le S.M.G.V. travaille régulièrement avec le Centre social Voyageurs 72. Cette année ce partenariat a permis de créer un chantier « argent de poche » pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Le travail mené avec deux jeunes de l'aire d'accueil de Montval-sur-Loir, des agents du SMGV et des animatrices du centre social a contribué à la création d'un terrain de pétanque sur l'aire d'accueil.

Le SMGV travaille aussi régulièrement avec d'autres services intervenants auprès des gens du voyage tel que l'Inspection Académique, la Direction Départementale des Territoires, différents services de la Ville du Mans et de Le Mans-Métropole, notamment sur les questions de la scolarisation, de stationnements illicites et d'urbanisation.

Le SMGV collabore également chaque fois que nécessaire avec les services de Police et de gendarmerie. Enfin, sur la question des grands passages, le SMGV participe au réseau régional mis en place depuis 2014.

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNÉ, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305D025*

**Objet : Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de La Sarthe (CAUE 72)**

Le CAUE de la Sarthe est une association loi 1901 investie d'une mission de service public pour promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

Adhérer au CAUE de la Sarthe répond à plusieurs objectifs d'intérêt général pour notre territoire :

- Soutenir une démarche culturelle en faveur de la préservation et de la qualité du cadre de vie.
- Bénéficier d'un conseil neutre et indépendant pour les projets d'aménagement urbain ou paysager.
- Accéder à une expertise pluridisciplinaire (architectes, urbanistes, paysagistes) pour accompagner les collectivités en amont de leurs projets.
- Offrir aux habitants du territoire des permanences gratuites de conseil en architecture et paysage.
- Participer à la vie de l'association en siégeant à son Assemblée Générale.

La Communauté de communes du Pays fléchois souhaite adhérer en son nom propre et en lieu et place des Communes de son territoire. Cette modalité permet à l'ensemble des communes membres de bénéficier directement des services et de l'expertise du CAUE.

Le montant de la cotisation annuelle pour les collectivités est fixé à 0,08 € par habitant. Pour l'année 2026, sur la base d'une population de 26 942 habitants, le montant de l'adhésion pour le Pays fléchois s'élève à 2 155,36 €.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver l'adhésion de la Communauté de communes du Pays fléchois au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe (CAUE 72) en son nom propre et pour le compte de ses communes membres ;
- D'accepter de payer la cotisation annuelle fixée, pour l'exercice en cours, à 2 155,36 € ;
- D'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le bulletin d'adhésion ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette adhésion.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNÉ, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° DAG260305Do26

Objet : Personnel communautaire – Modification du tableau des emplois

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L332, L313-1 et L542 ;
Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L.5211-4-1 ;
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article L411 du Code général de la fonction publique ;
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 25 novembre 2025 ;

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des emplois ;

Après en avoir délibéré il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver la modification du tableau des emplois permanents selon les modalités suivantes :

Direction générale adjointe Solidarité et services aux familles

- **Service jeunesse et prévention**

Le poste d'agent de prévention du C.I.S.P.D. est vacant depuis plusieurs mois suite à la rupture en octobre de contrat de l'agent recruté en mai 2025 pour raisons personnelles. Après réévaluation des missions et redéfinition de la fiche de poste, il convient de modifier le cadre d'emploi en lien avec les qualifications requises pour exercer les missions qui ont évoluées compte tenu des types d'accompagnement sociaux rencontrés au quotidien et requérant des compétences spécifiques. En effet, il apparaît que le cadre d'emploi actuel, relevant de la catégorie C, n'est plus adapté à la réalité des missions confiées ni au niveau de qualification, d'expérience et de compétences requis pour les exercer. De plus cette mise en adéquation entre missions et statut du poste, permettra de renforcer l'attractivité et de sécuriser l'emploi afin d'assurer la continuité du service public en matière de prévention et de sécurité.

En conséquence, le tableau des emplois permanents est modifié comme suit :

Poste supprimé	Temps de travail	Nbre de poste	Date d'effet
Adjoint d'animation	35/35 ^{ème}	1	01/04/2026
Poste créé	Temps de travail	Nbre de poste	Date d'effet
Animateur	35/35 ^{ème}	1	01/04/2026

- D'approuver la modification du tableau des emplois permanents selon les modalités suivantes :

Direction générale adjointe Services techniques et cadre de vie

- **Direction urbanisme, logement, habitat**

La mise en place, à compter du 1er janvier 2025 et pour une durée de cinq ans, du Pacte Territorial France Rénov' sur le territoire de la Communauté de communes du Pays fléchois marque une évolution structurante de la politique locale de l'habitat. En choisissant d'assurer en régie une part majoritaire des actions prévues par la convention, l'intercommunalité fait le choix d'un service public de proximité, lisible et durable, fondé sur une connaissance fine du territoire et des ménages.

Le volume, la diversité et la technicité des actions décrites excèdent désormais les capacités mobilisables à moyens constants par les services existants, d'autant plus dans un contexte de fin de l'OPAH-RU en décembre 2025.

Dans ce cadre, le recrutement de deux agents en contrats de projet apparaît indispensable pour garantir la qualité, la continuité et la crédibilité du Service Public de la Rénovation de l'Habitat à l'échelle intercommunale. Ces recrutements permettront de sécuriser la montée en charge progressive du dispositif entre 2026 et 2029, conformément aux engagements pris dans la convention avec l'ANAH et le Département, et d'atteindre les objectifs fixés en matière de mobilisation, de conseils délivrés et de repérage des situations complexes.

Ces deux recrutements constituent ainsi un levier structurant pour ancrer durablement le Pacte Territorial France Rénov' dans le fonctionnement de la Communauté de communes, sécuriser les financements mobilisés (Participation au financement du Service Public France Renov incluant les 2 postes à hauteur de 50% pour l'Anah et de 10 % pour le Département – limitée à 125 000 € de dépenses), et offrir aux habitants du Pays fléchois un service public de la rénovation lisible, accessible et efficace, à la hauteur des enjeux énergétiques, sociaux et patrimoniaux du territoire

En conséquence, le tableau des emplois non permanents est modifié comme suit :

Poste créé	Temps de travail	Nbre de poste	Date d'effet	Durée du contrat
Contrat de projet catégorie B	35/35 ^{ème}	2	01/06/2026	2026/2029

Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS

Tableau des emplois permanents mars 2026	Somme de Postes ouverts	Somme de Postes pourvus
Administrative	57	54
A	13	11
Attaché	13	11
Attaché TC	1	1
Attaché Hors Classe TC	1	1
Attaché principal TC	3	2
Attaché principal territorial TC	1	1
Attaché TC	1	1
Attaché territorial principal TC	1	0
Attaché territorial TC	5	5
B	12	11
Rédacteur	12	11
Rédacteur principal 2ème classe	1	1
Rédacteur principal de 1ère classe TC	4	3
Rédacteur principal de 2ème classe TC	2	2
Rédacteur TC	5	5
C	32	32
Adjoint administratif	32	32
Adjoint administratif principal de 1ère classe TC	9	9
Adjoint administratif principal de 1ère classe TNC 17,5/35err	1	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe TC	6	6
Adjoint administratif TC	14	14
Adjoint administratif TNC 28/35ème	1	1
Adjoint administratif TNC 30/35ème	1	1
Animation	20	19
B	8	7
Animateur	8	7
Animateur principal 1ère cl	1	1
Animateur principal 2ème classe TC	1	1
Animateur Principal de 1ère classe TC	3	3
Animateur Principal de 2ème classe TC	2	2
Animateur TC	1	0
C	12	12
Adjoint d'animation	12	12
Adjoint d'animation principal 2ème classe TC	2	2
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1	1
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	2	2
Adjoint d'animation TC	5	5
Adjoint d'animation TNC 20,5/35ème	1	1
Adjoint d'animation TNC 21,5/35ème	1	1
Culturelle	16	15
B	10	9
Assistant de conservation du patrimoine	4	4
Assistant de conservation du patrimoine 1ère cl	2	2
Assistant de conservation du patrimoine 2ème cl	1	1
Assistant de conservation du patrimoine principal 1ère classe	1	1
Assistant d'enseignement artistique	6	5
AEAP 2ème cl 10H	1	1
AEAP 2ème cl 2H	1	0
AEAP 2ème cl 3H30	1	1
AEAP 2ème cl TC	2	2
AEAP1ère cl TC	1	1
B/C	1	1
Assistant de conservation du patrimoine	1	1
Assistant de conservation du patrimoine 2ème cl	1	1
C	5	5
Adjoint du patrimoine	5	5
Adjoint du patrimoine ppal 1ère cl TC	2	2
Adjoint du patrimoine ppal 2ème cl 32/35	2	2
Adjoint du patrimoine ppal 2ème cl TC	1	1
Fonctionnel	4	3
(vide)	4	3
(vide)	4	3
DGA (Emplois fonctionnels 01/07/2018) TC	2	1
DGS (Emploi fonctionnel - 01/07/2018) TC	1	1
DST (Emploi fonctionnel - 01/07/2018) TC	1	1
Sanitaire et sociale	13	11
A	6	4
EJE	4	3
Educateur jeunes enfants	3	2
Educateur jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	1
Puéricultrice	2	1
Puéricultrice de classe normale	2	1
C	7	7
agent social	7	7
Agent Social 28/35ème	1	1
Agent Social 31,5/35ème	1	1
Agent Social Principal de 2ème classe	1	1
Agent Social TC	4	4
Sportive	13	12
A	1	1
Conseiller des APS	1	1
Conseiller des APS principal	1	1
B	11	10
Educateur APS	11	10
Educateur APS Principal de 1ère classe TC	3	3
Éducateur APS Principal de 1ère classe TC	1	1
Éducateur APS Principal de 2ème classe TC	3	3
Éducateur APS TC	3	3
Éducateur APS TNC 28/35ème	1	0
C	1	1
Opérateur APS	1	1
Opérateur des APS TC	1	1
Technique	69	64
A	3	3
Ingénieur	3	3
Ingénieur TC	3	3
B	10	10
Technicien	10	10
Technicien principal de 1ère classe TC	2	2
Technicien principal de 2ème classe TC	1	1
Technicien TC	7	7
C	56	51
Adjoint technique	53	48
Adjoint technique 20/35ème	1	1
Adjoint technique à 1/35ème	1	1
Adjoint technique à 30/35ème	1	1
Adjoint technique à 7/35ème	1	0
Adjoint technique principal 2ème classe TC	1	1
Adjoint technique principal de 1ère classe TC	9	9
Adjoint technique principal de 2ème classe TC	8	8
Adjoint technique principal de 2ème classe TNC 30/35ème	1	1
Adjoint technique principal de 2ème classe TNC 33/35ème	1	1
Adjoint technique TC	27	23
Adjoint technique TNC 24/35ème	1	1
Adjoint technique TNC 5/35	1	1
Agent de maîtrise	3	3
Agent de Ma^trise	1	1
Agent de maîtrise TC	2	2
Total général	192	178

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 072-247200348-20260305-DAG260305D026-DE



Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305Do27*

**Objet : Personnel communautaire –
Modalités de rémunération des emplois en contrats d’engagements éducatifs (CEE)**

Vu le Code général de la Fonction publique, notamment ses articles L.1111-1 et L. 1111-2,
Vu le Code du Travail,
Vu le Code de l’Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.432-1 à L.432-6 et D.432-1 à D.432-9,
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 27 juin 2024 autorisant le recrutement d’agents via le contrat de droit privé CEE (Contrat d’Engagement Educatif),

La collectivité organise des accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs et des animations jeunesse) lors des petites vacances scolaires et de la période estivale et a recours à des agents saisonniers pour en assurer l’animation et l’encadrement.

Pour rappel, devant les contraintes liées à l’embauche d’agents contractuels de droit public en termes de gestion, d’obligation réglementaire notamment sur le temps de travail, et suite à une prospection auprès d’autres collectivités, la Communauté de communes du Pays fléchois a acté le principe d’avoir recours au Contrat d’Engagement Educatif par délibération en date du 27 juin 2024.

La rémunération par jour de l’employé ne doit pas être inférieure à 51,69 € (brut). Si les fonctions supposent une présence continue auprès des jeunes, la nourriture et l’hébergement sont intégralement à la charge de l’organisateur.

Après une année de fonctionnement, il est apparu nécessaire d’actualiser la rémunération initialement déterminée selon les modalités suivantes.

Ainsi, il est proposé au Conseil communautaire de fixer la rémunération comme suit :

- Les animateurs recrutés sous la forme de contrat d’engagement éducatif (CEE) seront rémunérés mensuellement selon leur niveau, sur la base d’un taux journalier brut égal à :

Niveau de l’animateur		Taux journalier brut
1	Animateurs non diplômés	90 €
2	Animateurs en cours de stage BAFA ou CPJEPS ou Bac pro animation	99 €
3	Animateurs diplômés BAFA ou CPJEPS ou Bac pro animation ou Stagiaire BPJEPS ou CAP-AEPE	108.90 €
4	Animateurs diplômés BPJEPS ou BAFD sans fonction de direction	114.35 €
5	Animateurs diplômés BPJEPS assurant la fonction de direction	120.06 €

- Le paiement :
 - d’une journée de formation pour les animateurs titulaires du diplôme de surveillant de baignade (BNSSA) à raison de **1 fois le taux journalier brut**,
 - d’une ½ journée de formation pour les animateurs titulaires du diplôme de formation aux premiers secours (PSC1) et/ou surveillant de baignade à raison de **0,50 fois le taux journalier brut**,
 - des journées de préparation à raison de **0,37 fois le taux journalier brut par demi-journée**,
 - d’une journée d’installation et/ou de rangement à raison de **0,25 fois le taux journalier brut**,
 - pendant un séjour : des jours séjour à raison de **1 fois le taux journalier brut** et des nuits séjour à raison de **0,83 fois le taux journalier brut**,

Les animateurs ayant effectués intégralement les 14 jours de stage pratique BAFA au sein de la collectivité (ALSH été et petites vacances) pourront solliciter, par courrier, une aide de 150 € bruts. Cette dernière est versée une seule fois dans les 12 mois suivants la date du 1er jour du stage pratique.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Communautaire :

- De valider les modalités de rémunération des emplois en contrats d'engagement éducatifs (CEE) telles que détaillées ci-dessus ;
- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tous documents en lien avec la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAI

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés :
Nbre de membres en exercice : 45	- M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS)
Nbre de membres présents : 37	- Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET)
Nbre d'absents : 8	- Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER)
Nbre de pouvoirs : 4	- M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD)
Nbre de votants : 41	- M. POIRRIER
	- Mme LECOMTE-DENIZET
	- M. MASLOH
	- Mme PAUMARD
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° DAG260305D028

Objet : Personnel communautaire – Création d'un comité social territorial commun avec formation spécialisée
--

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L. 251-5 à L. 251-7,
Vu les élections professionnelles destinées au renouvellement général des instances de dialogue social prévues le 10 décembre 2026,
Vu l'avis favorable du Comité social territorial (CST) en date du 3 février 2026,

Considérant que, conformément à l'article L. 251-5 du code général de la fonction publique, les collectivités territoriales et établissements publics employant au moins 50 agents sont dotés d'un comité social territorial. En deçà de ce seuil, les collectivités territoriales et établissements publics relèvent du ressort du Comité social territorial placé auprès du Centre de gestion.

Un CST commun avec formation spécialisée a été créé entre la Communauté de communes du Pays fléchois, la Ville de La Flèche et son CCAS par délibérations concordantes en date des 7 avril 2022, 9 mai 2022 et 26 avril 2022.

Les comités sociaux territoriaux sont chargés de l'examen des questions collectives de travail ainsi que des conditions de travail, et peuvent être composés d'un collège des représentants du personnel et d'un collège des représentants des collectivités territoriales et établissements publics.

Au 1^{er} janvier 2026, les effectifs de fonctionnaires titulaires, fonctionnaires stagiaires, agents contractuels de droit public et agents contractuels de droit privé, comptabilisés dans le respect des conditions prévues par les articles R. 211-29 à R. 211-31 et R. 252-35 du code général de la fonction publique, sont de :

- pour la Communauté de communes du Pays fléchois : 203 agents,
- pour la Ville de La Flèche : 253 agents
- pour le CCAS de la Ville de La Flèche: 36 agents,

Enfin, dès lors qu'une collectivité emploie au moins 200 agents, il convient d'instituer une Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT).

Après en avoir délibéré il est proposé au Conseil communautaire :

- D'acter la création d'un comité social territorial commun à la Communauté de communes du Pays fléchois, à la Ville de La Flèche et au CCAS. Il sera mis en place après le renouvellement général des représentants du personnel du 10 décembre 2026.
- De fixer le nombre de représentants du personnel titulaires au sein du CST à 6 personnes.
- De fixer le nombre de représentants des collectivités titulaires au sein du CST à 6 personnes.
- De maintenir le paritarisme et par conséquent d'autoriser le recueil de l'avis des représentants des collectivités au sein du CST.
- D'acter la création d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail commune à la Communauté de communes du Pays Fléchois, à la Ville de La Flèche et au CCAS.
- De fixer le nombre de représentants du personnel titulaires au sein de la formation spécialisée à 6 personnes.
- De fixer le nombre de représentants des collectivités titulaires au sein de la formation spécialisée à 6 personnes.
- De maintenir le paritarisme et par conséquent d'autoriser le recueil de l'avis des représentants des collectivités au sein de la formation spécialisée.

Adopté à l'unanimité

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,
Françoise RACHET

La Présidente,
Nadine GRELET-CERTENAIS

Pays Fléchois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS FLECHOIS

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE JEUDI 5 MARS à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays fléchois, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNE, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie de LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Philippe GOUIN, Hervé BOIS, Fabienne PEAN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Mickaël MOREAU-CHAUVIN, Sylviane DELHOMMEAU, Jean MUNSCH, Christine FRESNEAU, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation : 27/02/2026	Absents excusés : - M. KOUYATE (pouvoir à Mme GRELET-CERTENAIS) - Mme DUBOIS-GASNOT (pouvoir à Mme RACHET) - Mme BOIGNE (pouvoir à Mme JUGUIN-LALOYER) - M. TEIXEIRA (pouvoir à M. BESNARD) - M. POIRRIER - Mme LECOMTE-DENIZET - M. MASLOH - Mme PAUMARD
Nbre de membres en exercice : 45	
Nbre de membres présents : 37	
Nbre d'absents : 8	
Nbre de pouvoirs : 4	
Nbre de votants : 41	
Madame Françoise RACHET, Conseillère communautaire, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° *DAG260305Do29*

Objet : Adoption des décisions communautaires
--

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu les explications de Madame la Présidente et sur sa proposition,

Vu l'article 8 de la loi n° 79.1297 du 31 décembre 1979 sur la gestion et les libertés communautaires,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22 résultant des dispositions de l'article 8 de la loi susvisée,

Vu la délibération n° DAG200709D027 en date du 9 juillet 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué sans aucune réserve à sa Présidente et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en la chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 8 de la loi du 31 décembre 1970 sur la gestion et les libertés communales ;

PREND ACTE des décisions communautaires suivantes :

N°	OBJET DES DECISIONS COMMUNAUTAIRES
DAG260126M001	Demande de subvention d'un montant inférieur ou égal à 50 000 € - GEMAPI - Suivis écologiques 2026
DAG260219M002	Marché 25PF04R – Prestations de nettoyage du linge

Le Conseil Communautaire prend acte

Pour Extrait Conforme,

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Françoise RACHET

Nadine GRELET-CERTENAIS